

Etude « Territoires et dynamiques économiques en Saône et Loire » – Diagnostic territorial



Mars 2016



DIAGNOSTIC – SOMMAIRE

1. Introduction.....	3	6. Zoom sur la croissance verte.....	44
1.1. Contexte de l'étude et bénéfices attendus		6.1. Principaux constats	
1.2. Méthode d'élaboration du diagnostic		6.2. Synthèse spatialisée	
1.3. Eléments de lecture		6.3. Synthèse des enjeux et perspectives	
2. Eléments de contexte sur l'économie départementale.....	8	7. Bilan des systèmes territoriaux et de leur gouvernance.....	53
3. Dynamiques et enjeux de la sphère résidentielle.....	20	7.1. Caractérisation des systèmes territoriaux	
3.1. Principaux constats		7.2. Gouvernance des systèmes territoriaux : enjeux, perspectives	
3.2. Synthèse spatialisée		8. Zoom « SCOT par SCOT ».....	58
3.3. Synthèse des enjeux et perspectives		8.1. Pays Chalonnais	
4. Dynamiques et enjeux de la sphère touristique.....	28	8.2. Autunois Morvan	
4.1. Principaux constats		8.3. Bresse Bourguignonne	
4.2. Synthèse spatialisée		8.4. Charolais Brionnais	
4.3. Synthèse des enjeux et perspectives		8.5. Mâconnais Sud Bourgogne	
5. Dynamiques et enjeux de la sphère productive.....	36	8.6. CUCM	
5.1. Principaux constats		9. Synthèse des enjeux majeurs.....	70
5.2. Synthèse spatialisée		10. Bibliographie et références.....	77
5.3. Synthèse des enjeux et perspectives			

1. Introduction

1.1. Contexte de l'étude et bénéfices attendus

Si pour certains domaines entrant pleinement dans le champ d'action du développement durable (comme l'urbanisme, l'eau, la biodiversité, l'habitat, ...), la DDT peut revendiquer des compétences reconnues (seule ou avec d'autres partenaires), elle accuse des lacunes pour l'une des assises du trépied du développement durable, l'économie.

De plus, les enjeux environnementaux et d'aménagement durable sont souvent perçus en confrontation avec les dynamiques économiques sur les territoires.

La présence étude prospective vise, pour la DDT, à acquérir des matériaux (éléments de connaissance économique, leviers et outils) pour contribuer au développement économique des territoires à travers ses compétences propres: planification en premier lieu, mais aussi politiques d'aménagement du territoire au sens large : politiques environnementales, économie agricole, politiques d'habitat, d'énergie-climat, de risques, et diverses formes d'appui au développement des territoires.

Au-delà d'une simple projection du présent, il s'agit, collégialement avec les acteurs des territoires, de cerner les futurs possibles intégrant mutations et ruptures, **ouvrant sur des perspectives de développement économique communes, que chaque acteur pourra s'approprier** pour enrichir sa stratégie et ses modes de faire (développement endogène vs exogène, concurrence vs différenciation –économie territoriale–, degré de spécialisation vs approche généraliste...).

Les bénéfices attendus de l'étude sont :

- **En ce qui concerne la DDT**, il s'agit de permettre aux services de la DDT 71, et notamment le service planification, de se positionner comme acteur de cette dynamique économique :
 - **Savoir situer la Saône-et-Loire** dans son développement économique, et **mieux appréhender les enjeux de développement économique en Saône-et-Loire** pour les prochaines années ;
 - **Développer un argumentaire et construire un outillage pour :**
 - Se poser les « bonnes questions » suffisamment en amont, et insérer la problématique économique dans les avis de la DDT, décisions, communication, ...
 - Etablir des liens entre enjeux aménagement durable et enjeux économiques
 - **Identifier des enjeux de croissance verte en Saône et Loire, sur lesquels s'appuyer pour répondre aux objectifs nationaux.**
- **En ce qui concerne les représentants des acteurs économiques et des territoires (élus et techniciens)**, il s'agit de contribuer à :
 - Appréhender, par une approche transversale, les freins, leviers et opportunités de développement économique territorial
 - Faire émerger des choix d'aménagement du territoire favorisant l'économie et l'emploi

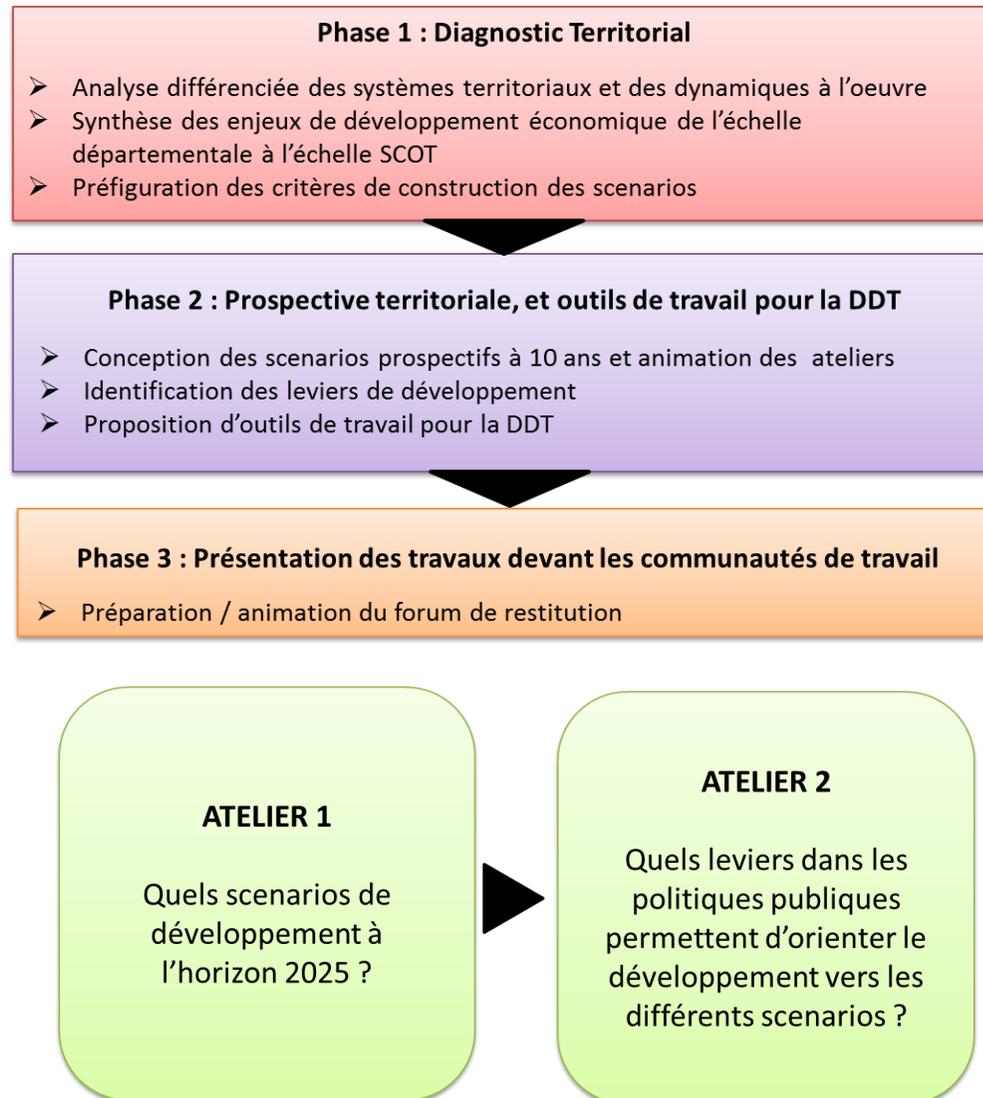
1. Introduction

1.1. Contexte de l'étude et bénéfices attendus

L'étude prospective est organisée autour de 3 principales phases distinctes :

- Dans le cadre d'une première phase, un **diagnostic territorial**, synthétique, est réalisé afin de partager une vision de l'économie départementale. Ce diagnostic a pour objectif de caractériser les dynamiques économiques à l'œuvre dans les différents secteurs d'activité du Département, mais aussi, et surtout, d'analyser les systèmes territoriaux et leurs fonctionnements propres. C'est l'objet du présent document.
- Appuyée sur le diagnostic, une seconde phase de travail visera à construire des **scénarios de développement** qui seront débattus en **ateliers prospectifs**. Deux ateliers seront réalisés :
 - Un atelier de travail sur l'identification de futurs possibles, à l'échelle d'une dizaine d'années.
 - Un atelier sur l'identification des leviers des politiques publiques permettant de tendre vers tel ou tel scénario.
- Une fois les réflexions prospectives terminées, un **forum de restitution** avec les acteurs sera organisé, afin de restituer l'étude réalisée.

L'ensemble des réflexions seront territorialisées, avec une lecture « SCOT par SCOT » privilégiée pour le diagnostic et pour les scénarios



1. Introduction

1.2. Méthode d'élaboration du diagnostic

Le diagnostic départemental présente des analyses par grande sphère économique, permettant de dresser le portrait des dynamiques départementales avec une approche spatialisée et territorialisée.

Quatre parties thématiques sont présentées sur les sujets suivants :

- L'économie résidentielle
- L'économie touristique
- L'économie productive
- La croissance verte

Pour chacune de ces parties thématiques, l'approche suivante a été retenue :

- Une **présentation des principaux constats** est proposée, basée sur l'analyse des données disponibles, des études réalisées à différentes échelles (régionale, départementale, territoriale), et sur le point de vue des acteurs auditionnés dans le cadre d'entretiens téléphoniques. Cette présentation n'a pas vocation à être exhaustive mais vise à amener des questionnements en lien avec les politiques d'aménagement et les politiques publiques d'accompagnement du développement économique.

- Une **synthèse spatialisée** permet de mettre en perspective les différents constats dans le cadre de cartographies de synthèse réalisées spécifiquement pour l'étude.

- Un bilan est proposé pour chaque partie, visant à identifier les **enjeux de développement** et les **leviers et points de rupture** pouvant servir de base à la construction des « futurs possibles » dans le cadre de la phase de scénarios.

Suite à cette approche thématique, une synthèse des systèmes territoriaux et des enjeux de gouvernance est proposée, ainsi qu'un résumé des enjeux de développement dominants dans les différents territoires de SCOT.

1 / Présentation des principaux constats, sur la base :

- Des données disponibles (INSEE, CCI, ADT,...)
- Des études réalisées à différentes échelles (départementale, régionale, territoriale)
- Des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude (cf. liste partie 9)

2 / Synthèse spatialisée, afin :

- De représenter les différentes dynamiques dans l'espace départemental
- De mettre en perspective les enjeux propres aux différents territoires de SCOT, et les enjeux inter-départementaux

3 / Bilan des enjeux et des perspectives, afin :

- De cibler les réflexions sur des enjeux liés aux politiques publiques et aux politiques d'aménagement du territoire
- De dégager des premiers leviers / points de rupture pour la construction des scénarios

Plan retenu pour les principales parties thématiques

1. Introduction

1.2. Méthode d'élaboration du diagnostic

Les limites de l'exercice : propos préalable

Plusieurs limites sont à souligner en introduction du diagnostic :

- Le diagnostic aborde des sujets économiques multiples, et son objet principal est de croiser les regards en apportant une **vision synthétique et territorialisée**.

Basé en grande partie sur une capitalisation d'information qualitatives (études existantes, entretiens d'acteurs), **il n'a pas vocation à présenter de manière exhaustive une analyse de chaque sphère économique** dans un format monographique.

- Le diagnostic a pour objectif de construire les scénarios de réflexion à 10 ans pour l'économie départementale, scénarios qui déboucheront sur une **réflexion sur les politiques publiques et les politiques d'aménagement** mobilisables pour tendre vers tel ou tel futur possible.

Afin de préparer la construction des scénarios, **le diagnostic identifie prioritairement les enjeux qui sont liés directement ou indirectement à des politiques publiques ou à des politiques d'aménagement**.

- Le diagnostic est réalisé en considérant des **dynamiques économiques d'échelles variables**, de l'échelle régionale / interrégionale à l'échelle des territoires.

L'échelle retenue, notamment pour les cartographies, est l'échelle interrégionale, afin de ne pas cloisonner la réflexion.

Cette approche limite le niveau de détail représenté à l'échelle des territoires, mais vise prioritairement à **permettre le positionnement des territoires les uns par rapport aux autres** et par rapport à l'échelle régionale.

1. Introduction

1.3. Éléments de lecture

Les données « qualitatives » issues des entretiens (verbatim) sont présentées systématiquement entre guillemets.

Quelques définitions...

Economie présentielle (source INSEE) : Les activités présentes sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (services aux personnes, productions agricoles en filières courtes,...). L'économie présentielle regroupe l'économie résidentielle et l'économie touristique.

Economie résidentielle (source INSEE) : Les activités résidentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes résidentes.

Economie productive (source INSEE) : Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (= activité non présentes).

Cluster : groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires.

Pôle de compétitivité : combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques ou privées engagés dans une synergie autour de projets communs au caractère innovant.

Croissance verte : Croissance économique respectueuse de l'environnement naturel, et visant, par des actions ou des innovations spécifiques, à remédier aux atteintes qui lui sont portées (source : Legifrance).

Economie circulaire : Système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (bien et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à en diminuer les impacts (source : ADEME).

Ecologie industrielle : mode d'organisation mis en place par plusieurs opérateurs économiques, basé sur l'analyse de l'ensemble des flux d'un territoire pour mettre en place une gestion optimisée des ressources et un fort recyclage de la matière et de l'énergie, localement dans une logique de circuit court pour diminuer les impacts sur l'environnement (source : ADEME).

Economie collaborative : activité humaine qui vise à produire de la valeur en commun et qui repose sur de nouvelles formes d'organisation du travail : organisation plus horizontale que verticale, mutualisation des biens, des espaces et des outils, organisation des citoyens en "réseau" ou en communautés

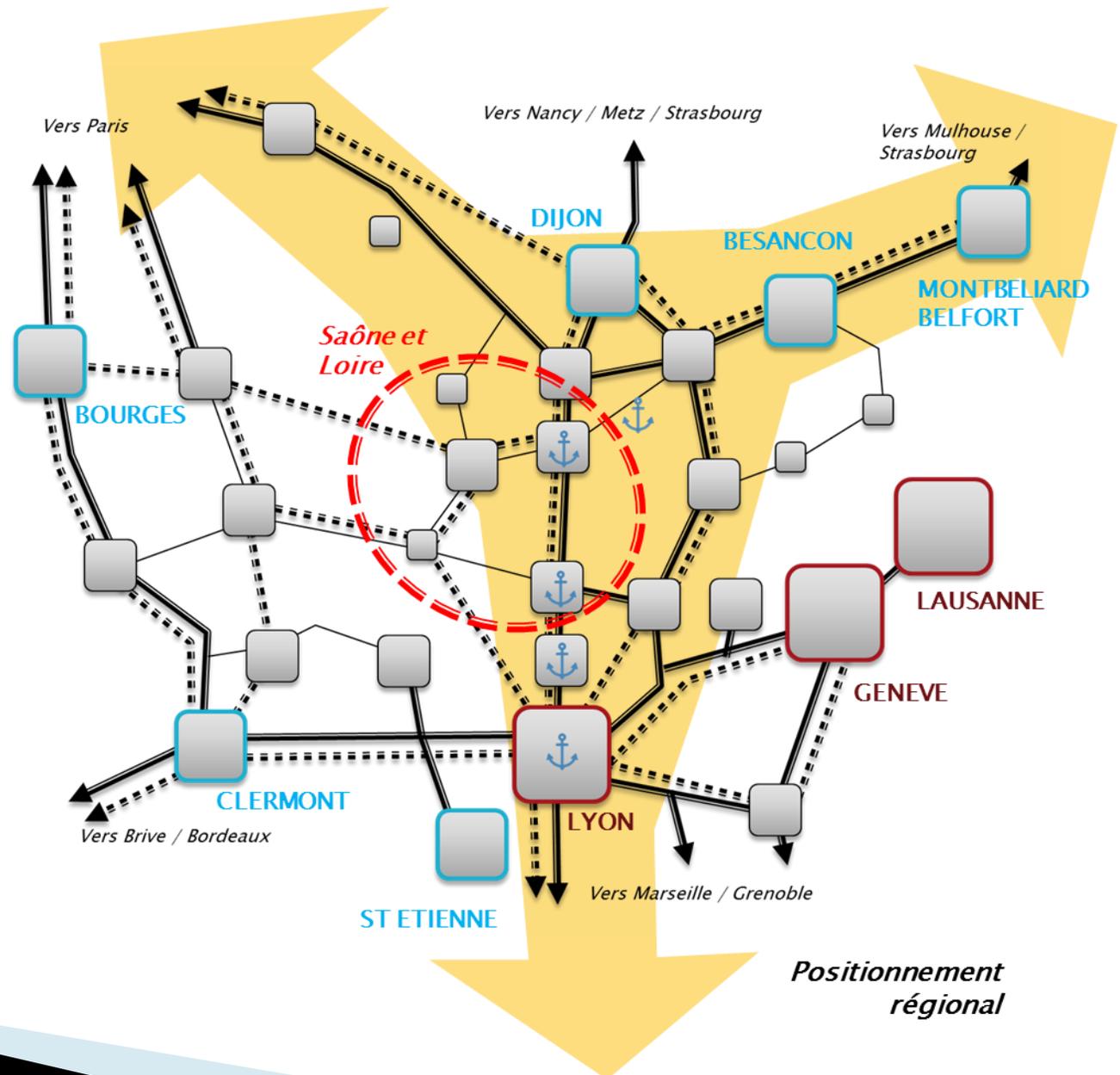
2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

Positionnement régional

Le Département présente un positionnement stratégique sur l'axe « Paris Lyon Marseille » (PLM) et l'axe Rhin Rhône. Ces deux axes, largement pourvus en infrastructures routières et ferrées, constituent des axes de développement majeurs de la nouvelle Grande Région.

La position du Département à la frontière Sud de la nouvelle Grande Région génère des interrelations fortes avec la Région Rhône Alpes / Auvergne, notamment pour les territoires du Mâconnais et du Charolais Brionnais (dans une mesure moindre).

Enfin, le Département présente une proximité avec la Suisse, relative, mais pas forcément anodine en termes de développement à moyen long terme.



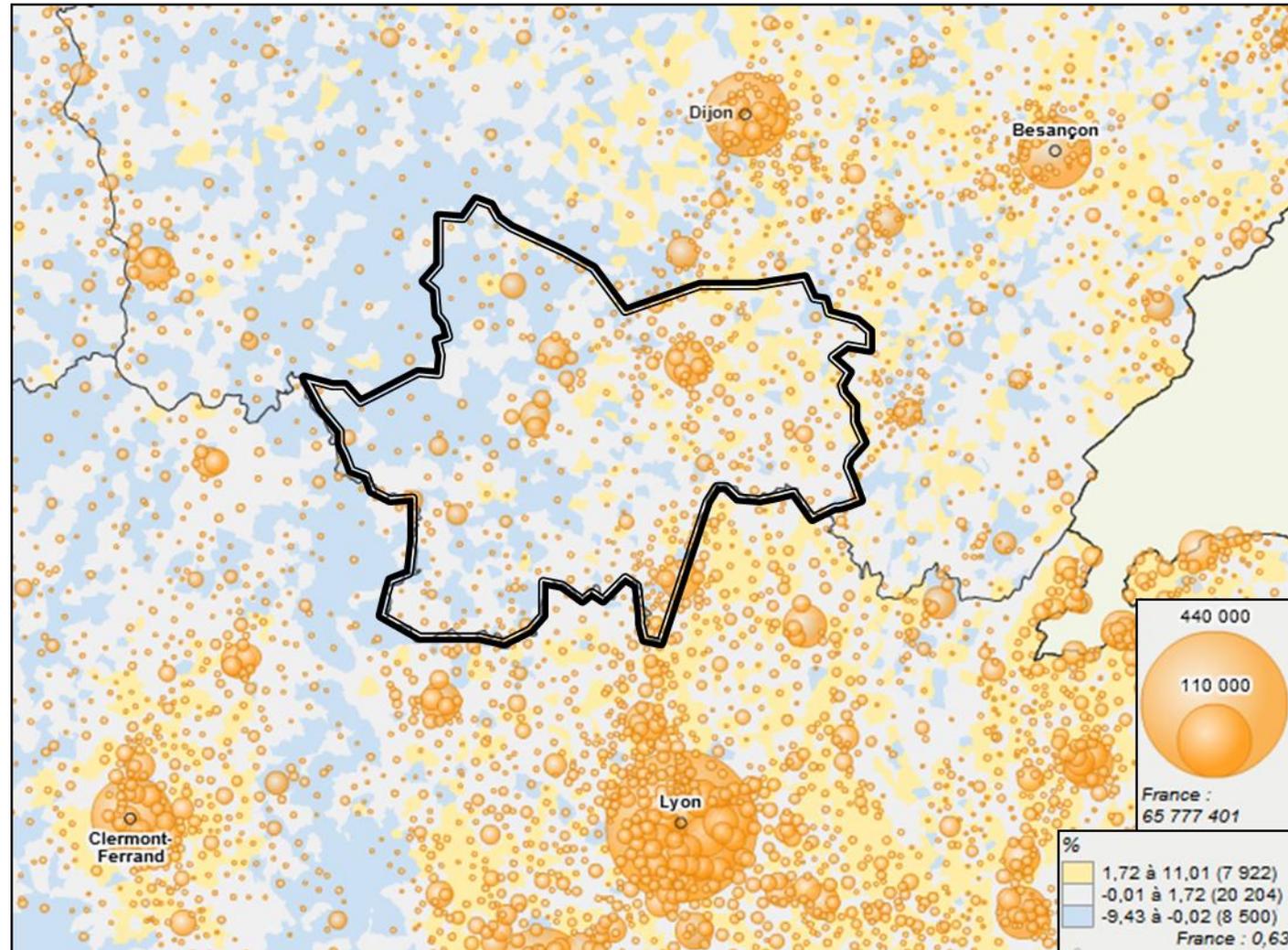
2. Eléments de contexte sur l'économie départementale

Démographie départementale

Avec une population d'environ 555 000 habitants en 2012, le Département présente des dynamiques démographiques légèrement positives, avec une croissance de 0,5% entre 2007 et 2012.

Cette croissance est inférieure à la moyenne nationale, et très hétérogène en fonction des territoires départementaux, une partie de ces territoires tendant à perdre des habitants (la moitié Ouest du département est sensiblement moins dynamique que la moitié Est).

Globalement, à l'image des tendances nationales, les villes centre ont connu des dynamiques démographiques nettement défavorables par rapport au reste du territoire (cf. carte des dynamiques migratoires p.20).



Population en 2012 et dynamiques démographiques entre 2007 et 2012

Source : INSEE

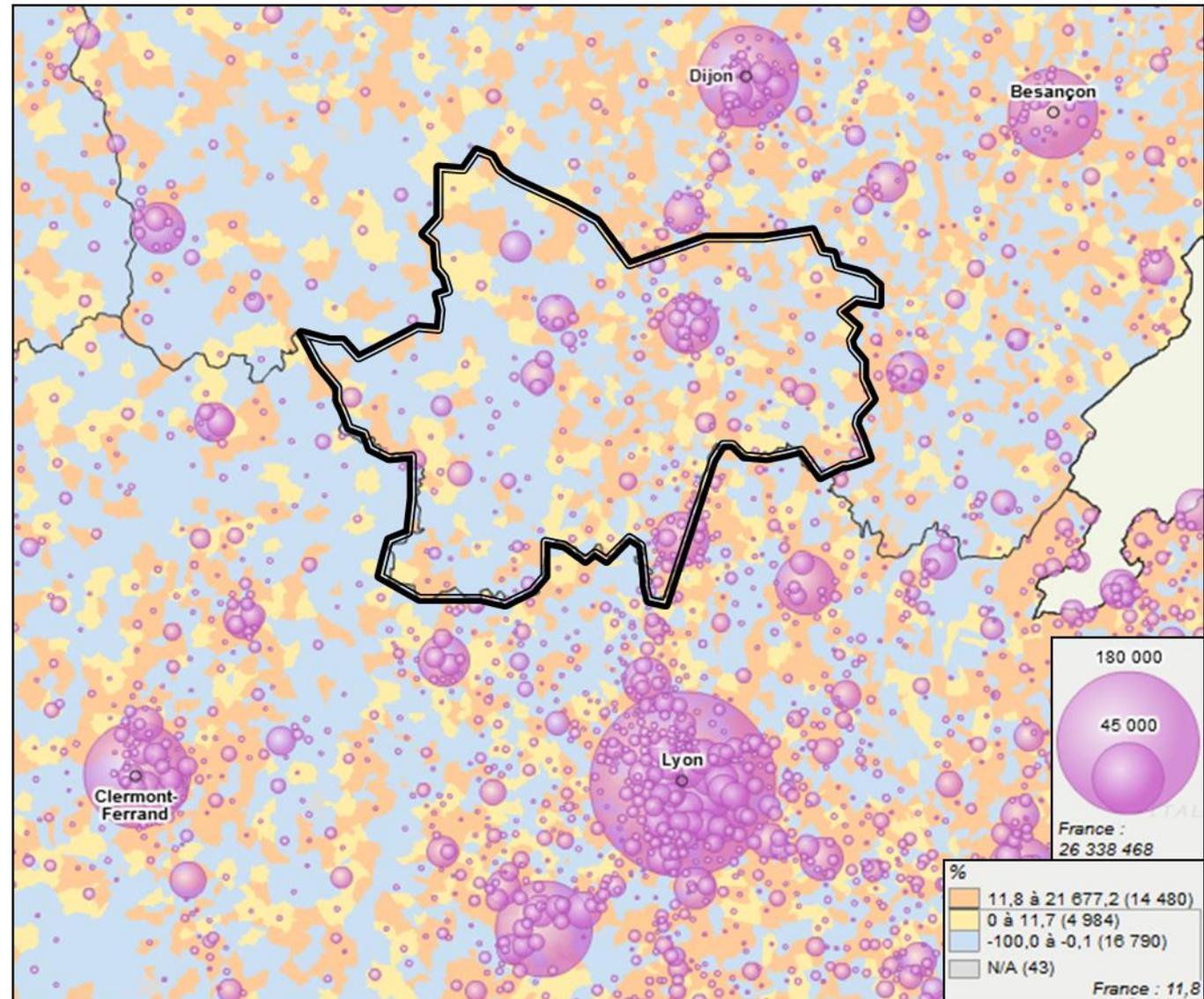
2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

Emploi sur place

L'offre d'emploi sur place tend à diminuer à l'échelle départementale. Le Département, qui accueille en 2012 environ 215 000 emplois, a perdu environ 1,5% de ses emplois entre 2007 et 2012.

Cette situation place le territoire départemental dans une situation plutôt défavorable par rapport à la moyenne nationale (+1,5% sur la même période), mais cette tendance suit la moyenne régionale.

Les territoires présentent des dynamiques différenciées concernant l'emploi sur place, avec des difficultés plus importantes dans la partie Ouest du territoire.



Emploi en 2012 et dynamiques entre 2007 et 2012

Source : INSEE

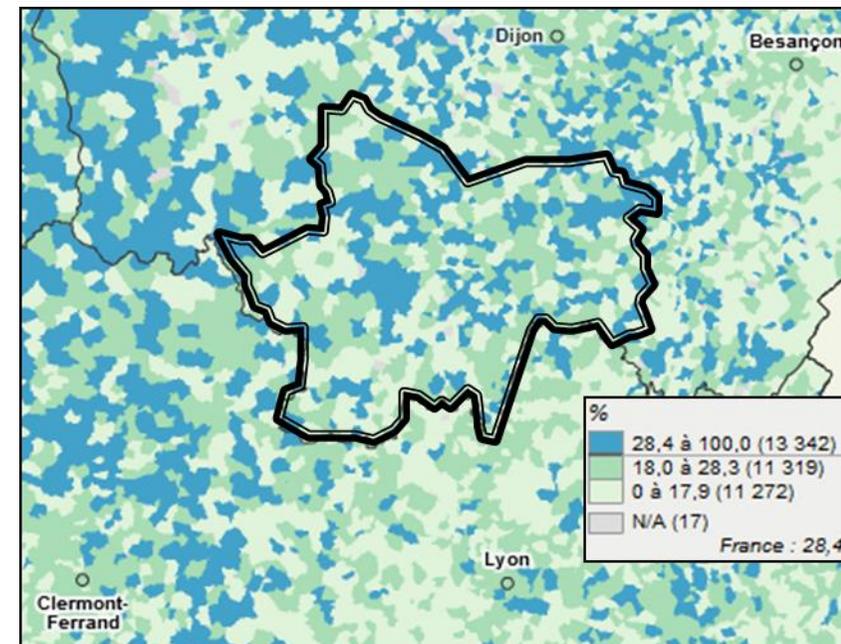
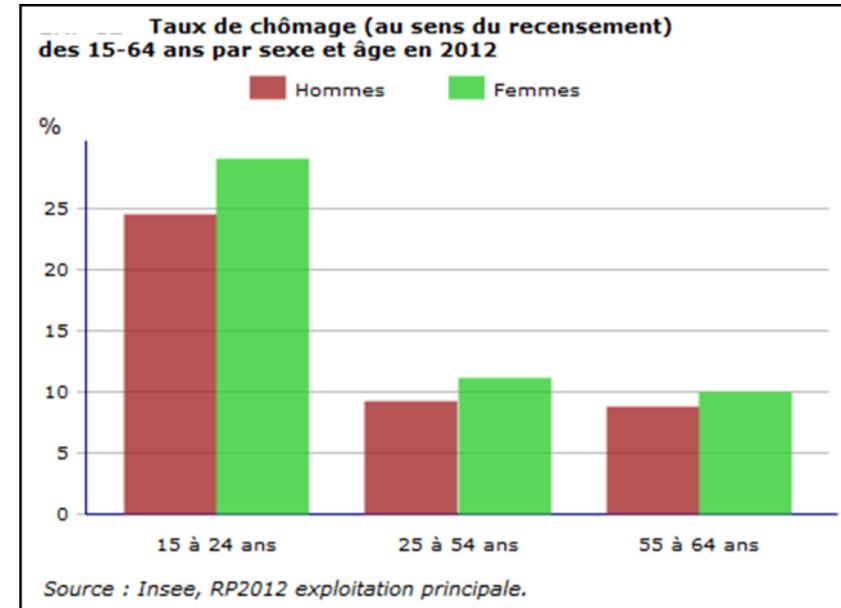
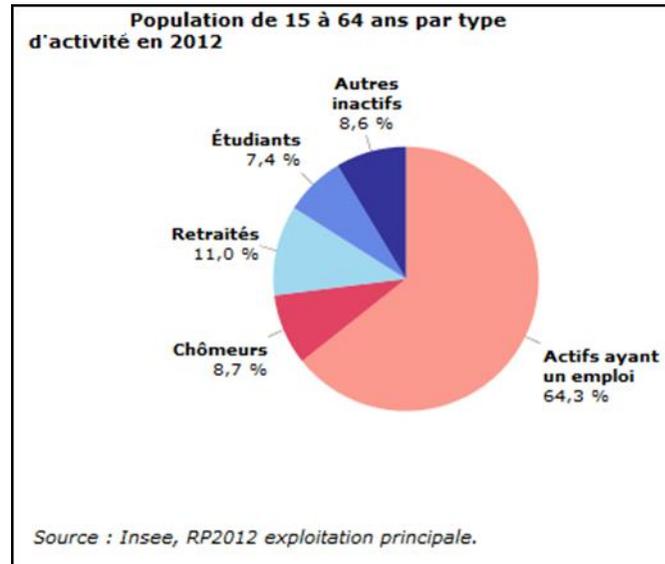
2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

Population active et chômage

Environ deux habitants sur trois sont actifs et ont un emploi à l'échelle du Département.

La part des actifs est relativement stable, mais on constate toutefois :

- Une hausse progressive de la part de chômeurs (+1,5 points entre 2007 et 2012), qui représentent environ 12% des actifs en 2012. Cette proportion reste inférieure aux moyennes nationales. Le chômage touche principalement les jeunes (15-24 ans), et davantage les femmes que les hommes.
- Une hausse de la population retraitée ou préretraîtée, qui représente 11% de la population en 2012 (+0,5 points entre 2007 et 2012).



Taux de chômage en 2012

Source : INSEE

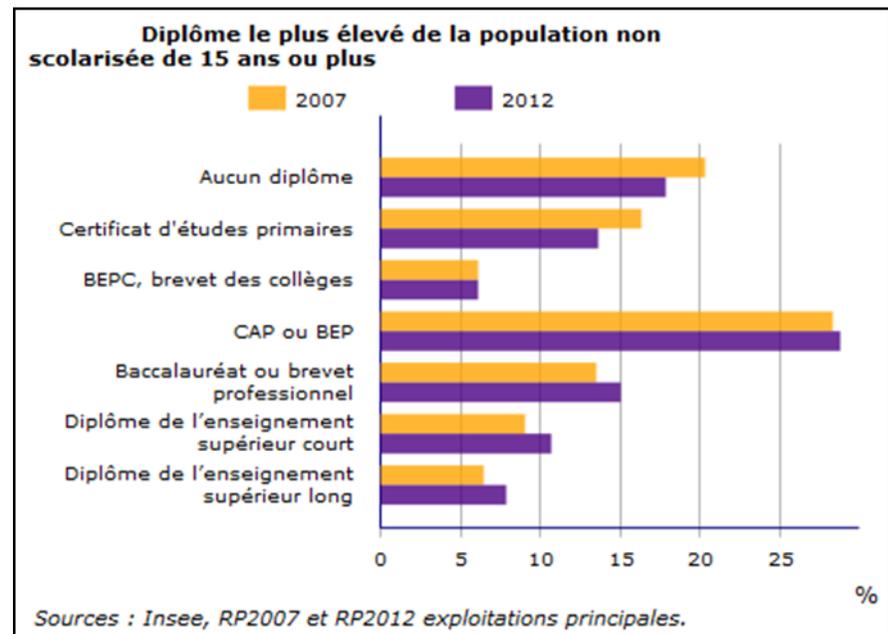
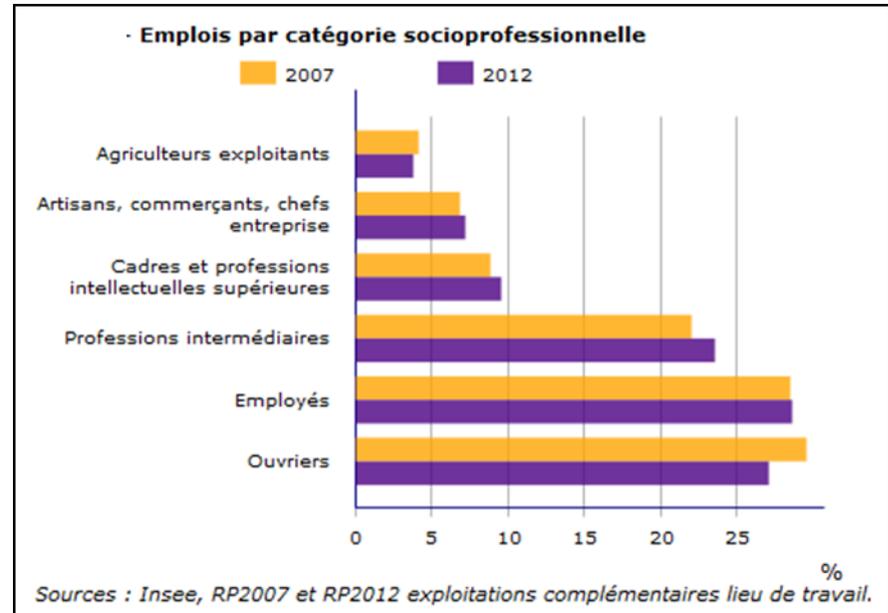
2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

Caractérisation de la population active

La population active du Département présente les spécificités suivantes :

- Les employés et ouvriers sont majoritairement représentés, plus qu'à l'échelle nationale. Toutefois, la représentation des catégories socio-professionnelles intermédiaires et supérieures est en hausse, sous l'effet des dynamiques de tertiarisation de l'économie et des mutations des activités industrielles.
- En termes de revenus, le revenu médian est d'environ 18 800 € et est inférieur au revenu médian régional (19 400 €). Le taux de pauvreté* est supérieur à la moyenne régionale, particulièrement chez les populations jeunes (moins de 30 ans).
- Le niveau de diplôme des actifs résidents est en hausse, avec une bonne représentation des formations professionnelles et une part de diplômés de l'enseignement supérieur qui croît nettement (prêt de 20% de la population en 2012).

* Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.



2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

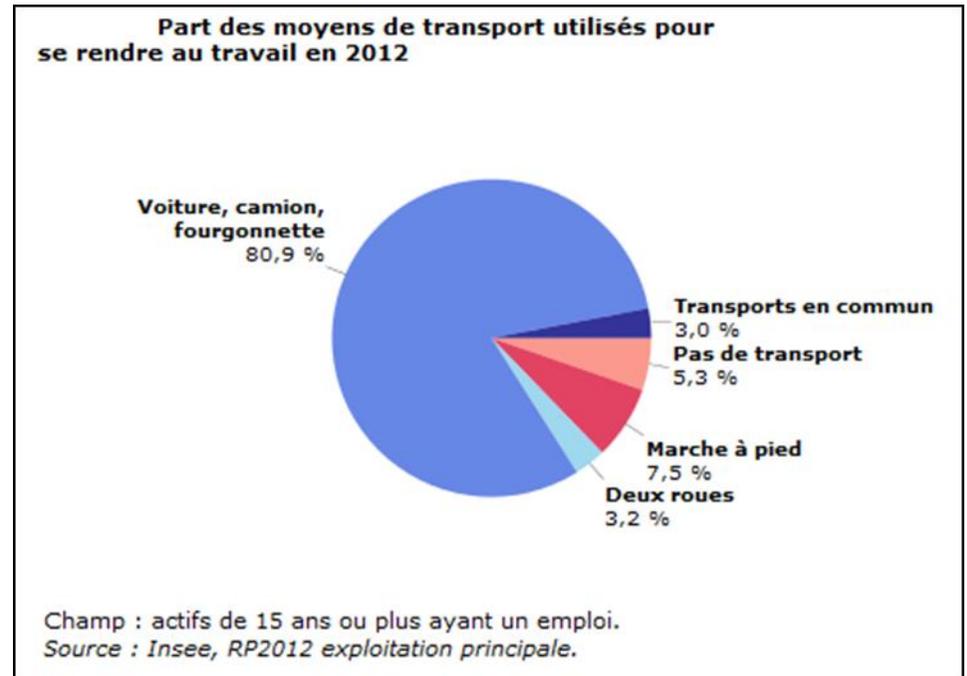
Migrations domicile travail

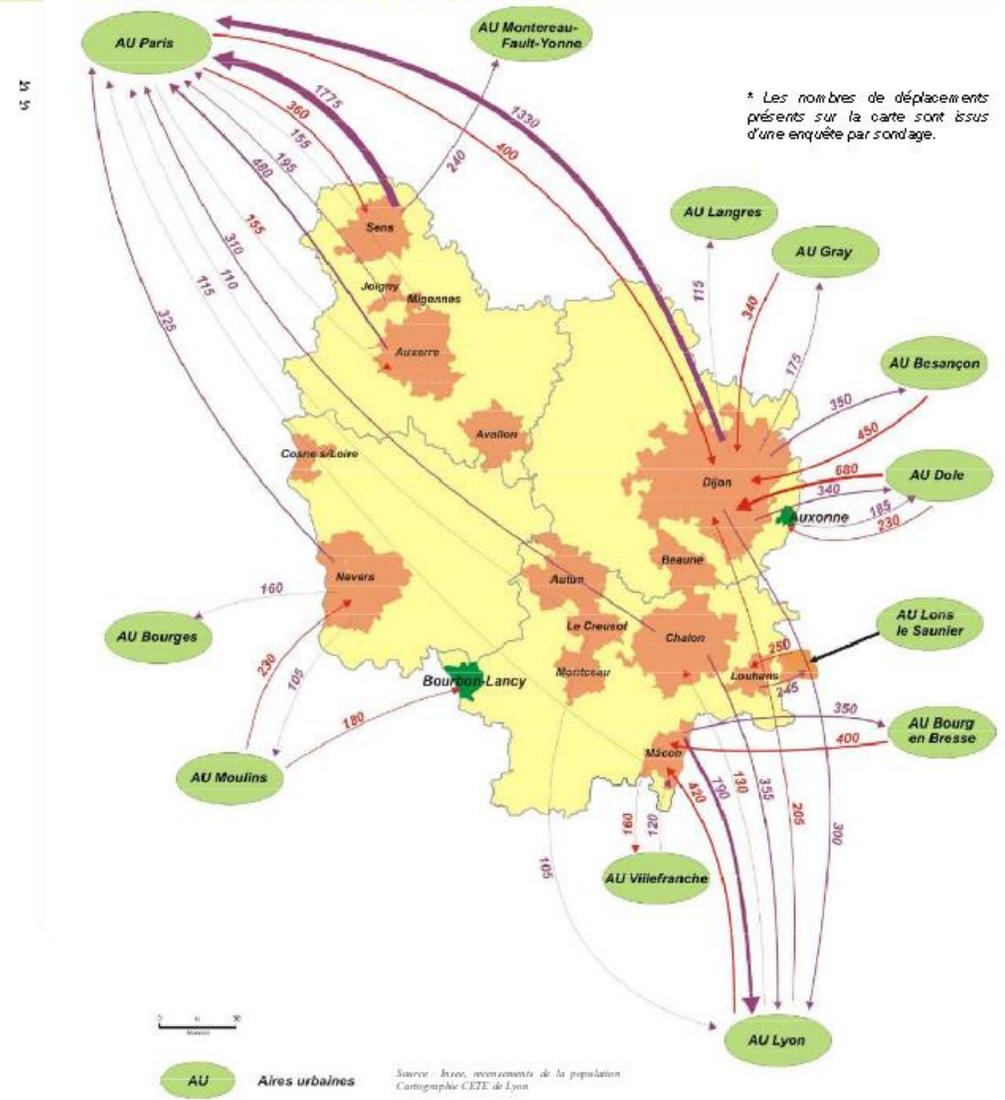
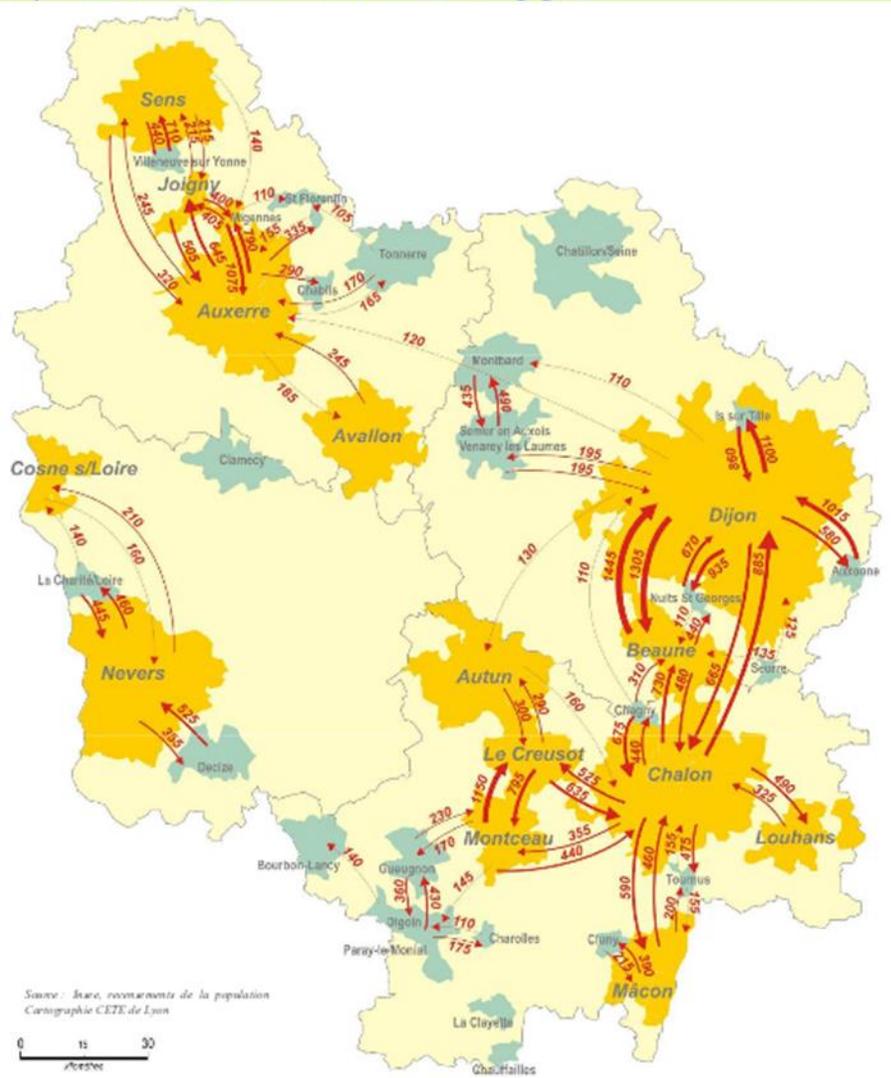
Les cartes présentées ci-après mettent en évidence les principaux échanges domicile travail à l'échelle régionale et interrégionale.

On distingue des échanges d'envergure variable qui concernent le territoire départemental :

- Les déplacements sur l'axe PLM sont très importants, en direction de Beaune / Dijon et de la métropole lyonnaise. Le Sud du Département est davantage tourné vers Lyon que vers Dijon.
- Des échanges spécifiques existent entre Chalon, la CUCM et Autun, du fait de la proximité de ces pôles d'emploi et des infrastructures de qualité qui les rejoignent. On retrouve la même dynamique entre Mâcon et Bourg en Bresse qui sont reliés par l'autoroute.
- On retrouve, dans le Charolais Brionnais, une polarisation multiple qui génère des déplacements moins concentrés entre les petits pôles du territoire et vers les pôles extérieurs (Moulins, Montceau en particulier).

En termes de mode de déplacements, l'usage de la voiture est largement majoritaire, notamment dans les territoires à dominante rurale ne bénéficiant pas de la présence d'infrastructures ferrées structurantes.





* Les nombres de déplacements présents sur la carte sont issus d'une enquête par sondage.

Bilan des migrations domicile travail entre aires urbaines* en Bourgogne, et avec les Régions limitrophes

Source : DREAL, 2011

* Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

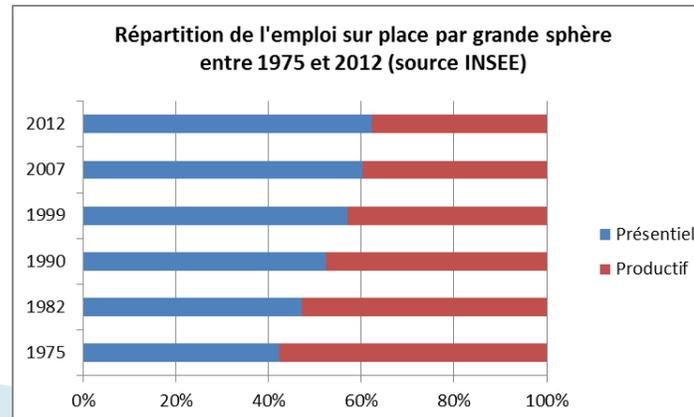
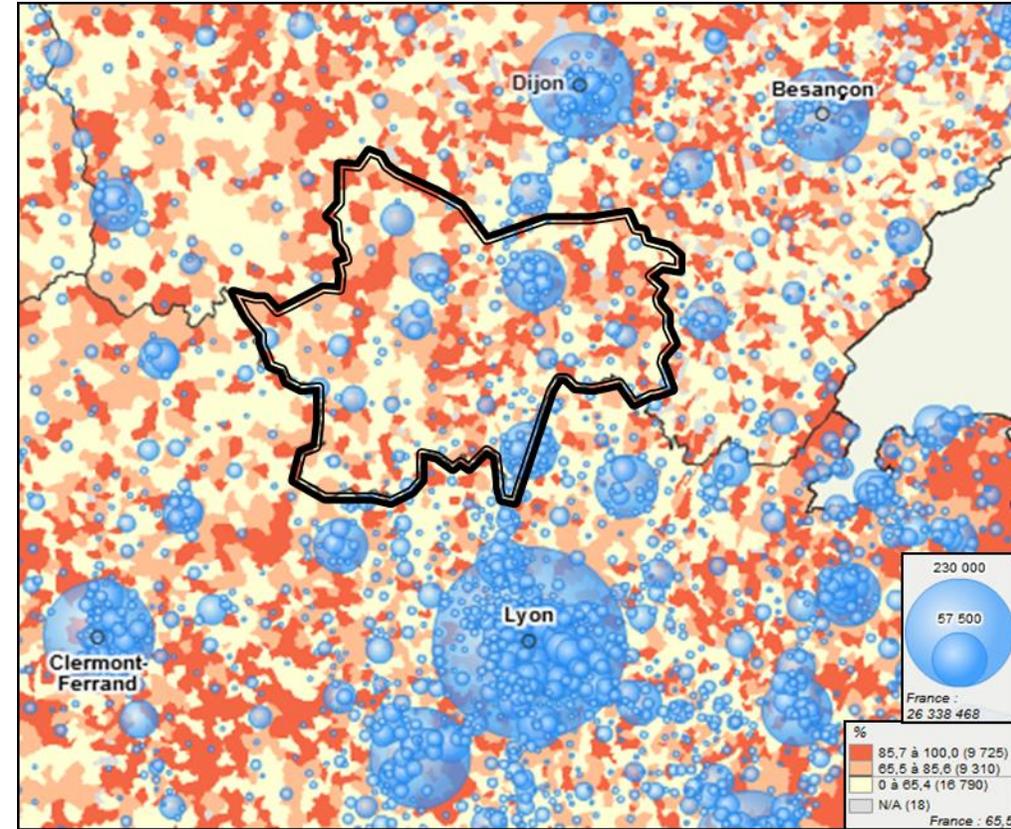
Secteurs d'activité

Le Département présente un tissu industriel fort (18% de l'emploi sur place, 20% de l'emploi salarié), dans une Région à vocation industrielle également marquée.

Cette particularité ne doit pas masquer la place toujours plus importante de l'économie présentielle dans l'emploi local. Cette économie progresse depuis le début des années 1970 et représente aujourd'hui environ les 2/3 de l'emploi sur place.

Les emplois touristiques directs, inclus dans l'économie présentielle, représentent environ 5% des emplois présents.

Ces proportions varient suivant les territoires, mais l'économie présentielle est toujours majoritaire à l'échelle intercommunale (EPCI). Les trois Communautés d'Agglomération du département (Chalon, Macon et la CUCM) présentent un modèle de développement à dominante « productive-sociale », avec une orientation « résolument productive et fortement socialisée au regard du poids des transferts sociaux, des revenus publics et des pensions de retraite dans le processus de captation de richesses ».



Emploi et part de l'économie présentielle en 2012

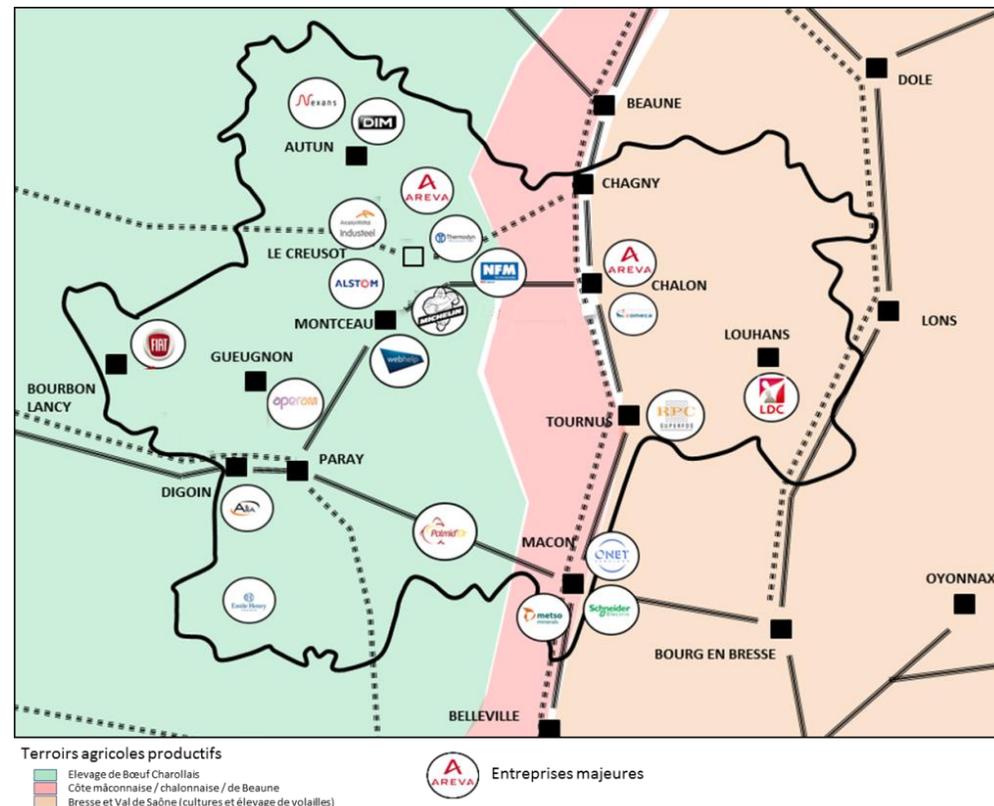
Source : INSEE

2. Eléments de contexte sur l'économie départementale

Les principales filières productives

Les filières industrielles sont diversifiées et importantes en proportion, et certaines filières sont particulièrement développées en termes d'emploi :

- ❑ La filière nucléaire, avec la présence d'Areva à Chalon et au Creusot qui génère des activités importantes organisées autour d'un réseau dense d'entreprises associées (PME-PMI en particulier) dans le cadre d'un pôle de compétitivité (Pôle Nucléaire Bourgogne)
- ❑ La filière métallurgique, historiquement très développée dans le secteur de la CUCM et de Chalon (APERAM, INDUSTRIEL, lien avec le nucléaire...)
- ❑ La filière mécanique est bien développée dans le secteur de la CUCM, structurée autour du cluster Mecateam, et elle est également présente dans d'autres secteurs du Département (Charolais Brionnais en particulier)
- ❑ La filière textile est également bien représentée avec des entreprises importantes à Autun (DIM) et à Montceau-les-Mines
- ❑ D'autres filières peuvent également être citées, comme les équipements électriques et électroniques (Schneider Electric, Nexans), l'ameublement (Autunois) et les arts de la table (Charolais Brionnais)



Raison sociale	Secteur d'activité	Nb de salariés
FTP Powertrain (Bourbon-Lancy)	Fabrication de moteurs	> 1 500
Michelin et Cie (Blanzay)	Fabrication de pneumatiques	> 1 000
Areva NP (Saint-Marcel)	Chaudronnerie nucléaire	> 1 000
Aperam - Stainless France (Gueugnon)	Sidérurgie	> 850
Industeel France (Le Creusot)	Sidérurgie	> 850
LDC Bourgogne (Branges)	Abattage de volailles	> 750
Areva NP (Chalon-sur-Saône)	Chaudronnerie nucléaire	> 750
Alstom Transport (Le Creusot)	Ferroviaire	> 600
Schneider Electric Energy France (Mâcon)	Fabrication de matériels électriques	> 550
Metso Minerals (Mâcon)	Fabrication de matériels miniers	> 550
Thermodyn (Le Creusot)	Fabrication de pompes et compresseurs	> 500

Source : Fichier des entreprises - CCI de Saône-et-Loire - Mars 2015

Principaux établissements industriels de plus de 500 salariés

2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

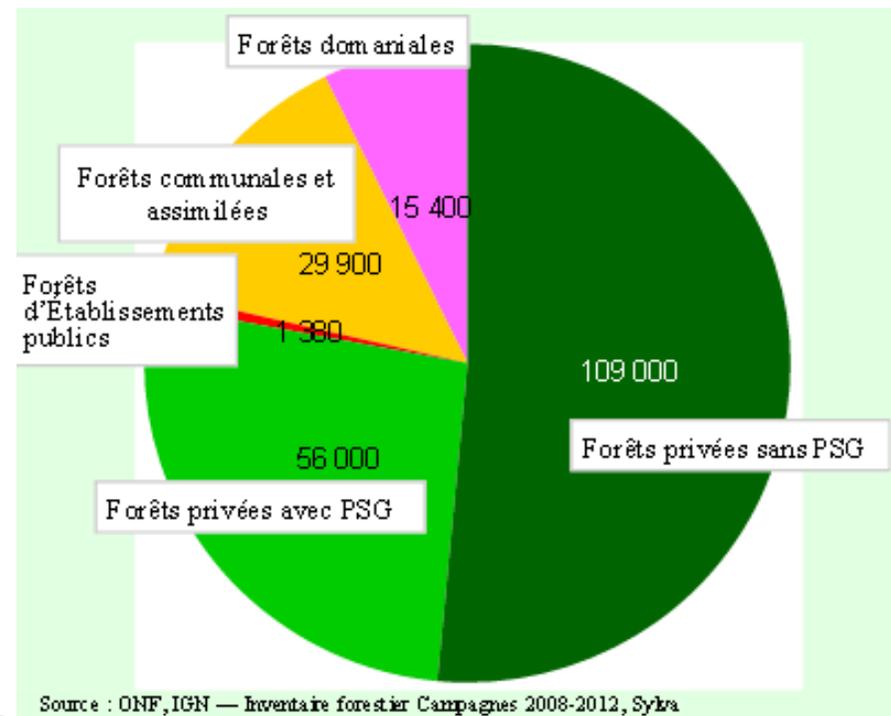
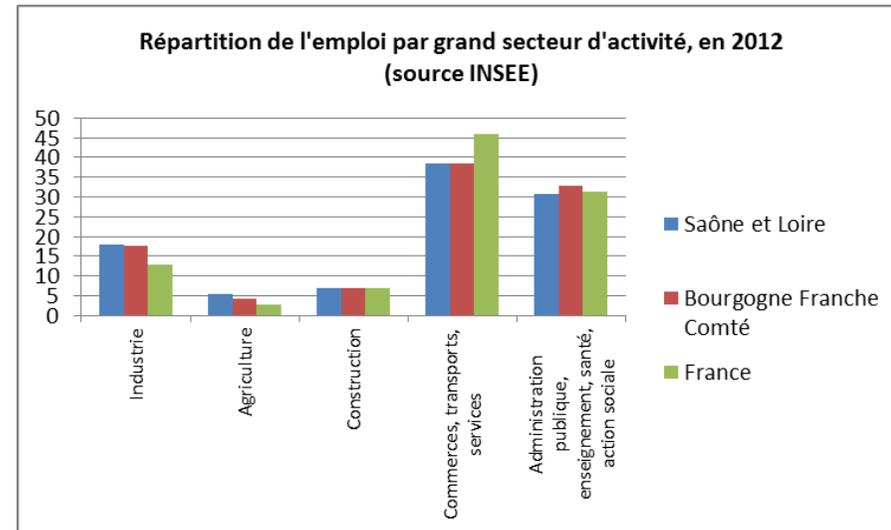
Les principales filières productives

La filière agricole est bien représentée à l'échelle départementale, avec un emploi généré supérieur aux moyennes régionale et nationale. On distingue plusieurs systèmes productifs : l'élevage bovin viande (largement majoritaire dans l'Ouest du département), la viticulture (côte chalonnaise, côte mâconnaise), la polyculture (céréales et lait) et la production de volailles dans la Bresse. Les exploitations agricoles, en particulier dans le secteur de l'élevage, connaissent depuis plusieurs années des difficultés structurelles avec une rentabilité insuffisante du fait des concurrences interrégionales et internationales sur les produits en filières longues.

La filière agro-alimentaire, présente en particulier dans l'Est du Département (Mâconnais, Bresse Louhannaise), représente un poids important avec des entreprises majeures (LDC, Palmid'Or). La filière est structurée à l'échelle régionale dans le cadre du pôle de compétitivité Vittagora, mais l'ensemble des entreprises ne sont pas mobilisées dans cette démarche de mise en réseau. L'approvisionnement local des entreprises agro-alimentaires reste très minoritaire.

La filière bois est également présente à l'échelle départementale, avec une présence importante de la ressource primaire et des entreprises de transformation diversifiées (énergie bois, construction bois, ameublement...). Le développement de la filière bois reste difficile du fait de difficultés de mobilisation de la ressource (forêt majoritairement privée, très morcelée et insuffisamment gérée), et des difficultés d'approvisionnement local des entreprises de transformation.

Répartition des forêts du département, en hectares



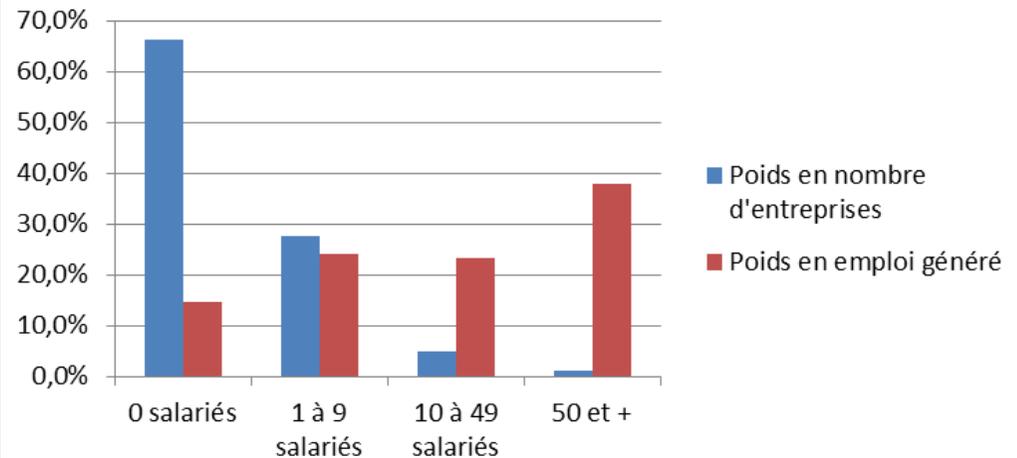
2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

Tissus d'entreprises

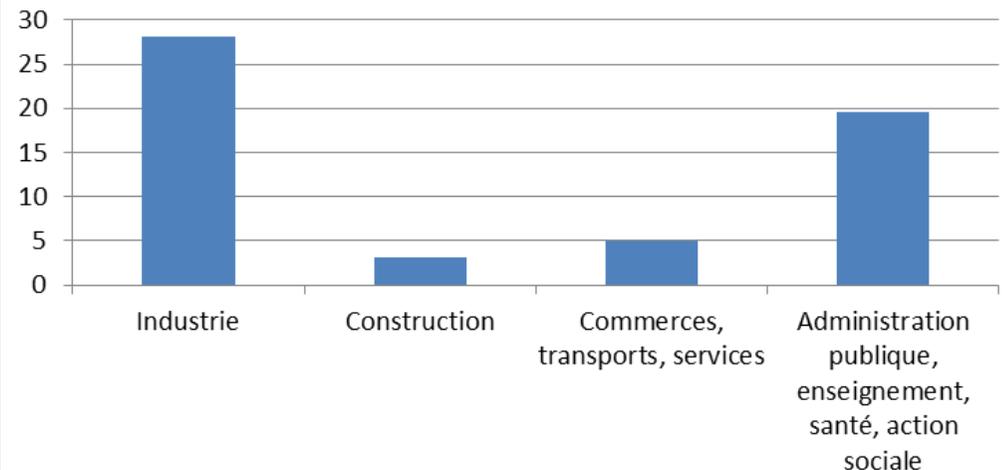
Le tissu d'entreprises départemental est relativement diversifié :

- On retrouve un tissu dense de petites entreprises (moins de 10 salariés) : artisanat, BTP, services marchands,...). Ces entreprises représentent la majorité des établissements économiques,(94% des entreprises) mais ne représentent pas la majorité de l'emploi généré (environ 40% de l'emploi généré)
- Les grands établissements économiques sont peu nombreux (6% des entreprises) mais pèsent lourd dans l'emploi sur place (60% environ de l'emploi). Il s'agit en particulier d'entreprises industrielles et de grands employeurs publics (administration, services publics). Ces établissements représentent des « locomotives » importantes qui tirent l'économie départementale (y compris présentielle), tout en apportant une certaine fragilité structurelle
- Une partie des grands établissements industriels dépendent de centres de décision extérieurs au département, ce qui tend accroître cette fragilité

Démographie des entreprises en 2014 (source INSEE)



Emploi moyen généré par Etablissement en 2012 (source : INSEE)



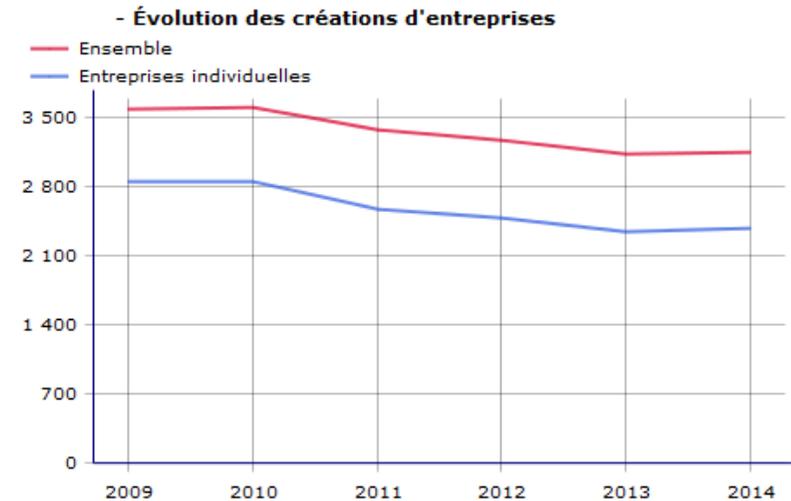
2. Éléments de contexte sur l'économie départementale

Dynamiques entrepreneuriales

A l'image des tendances nationales, on retiendra que la création d'entreprises a baissé à l'échelle départementale ces dernières années.

La création d'entreprises concerne prioritairement des entreprises commerciales ou des structures publiques et parapubliques (services), et elle est moins importante dans le secteur productif.

La facilitation de la transmission des entreprises représente un enjeu important, en particulier pour les petites et moyennes entreprises où les départs en retraite sont nombreux (exploitations agricoles, artisanat, BTP,, prestations touristiques,...)



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

A Retenir...

- *Un positionnement stratégique au croisement de l'axe PLM et de l'axe Rhin Rhône*
- *Un contexte démographique plutôt défavorable (légère hausse mais nettement inférieure à la moyenne nationale) et une grande hétérogénéité entre les territoires*
- *Une chute de l'emploi sur place et une croissance du chômage*
- *Une population active dominée par les ouvriers et employés, mais des tendances qui évoluent*
- *Des échanges domicile - travail importants sur l'axe PLM, au sein du tripôle Chalon - CUCM - Autun et entre Mâcon et Bourg en Bresse*
- *Une représentation forte du secteur industriel qui fait la spécificité du territoire, et sa fragilité (grandes entreprises structurantes)*

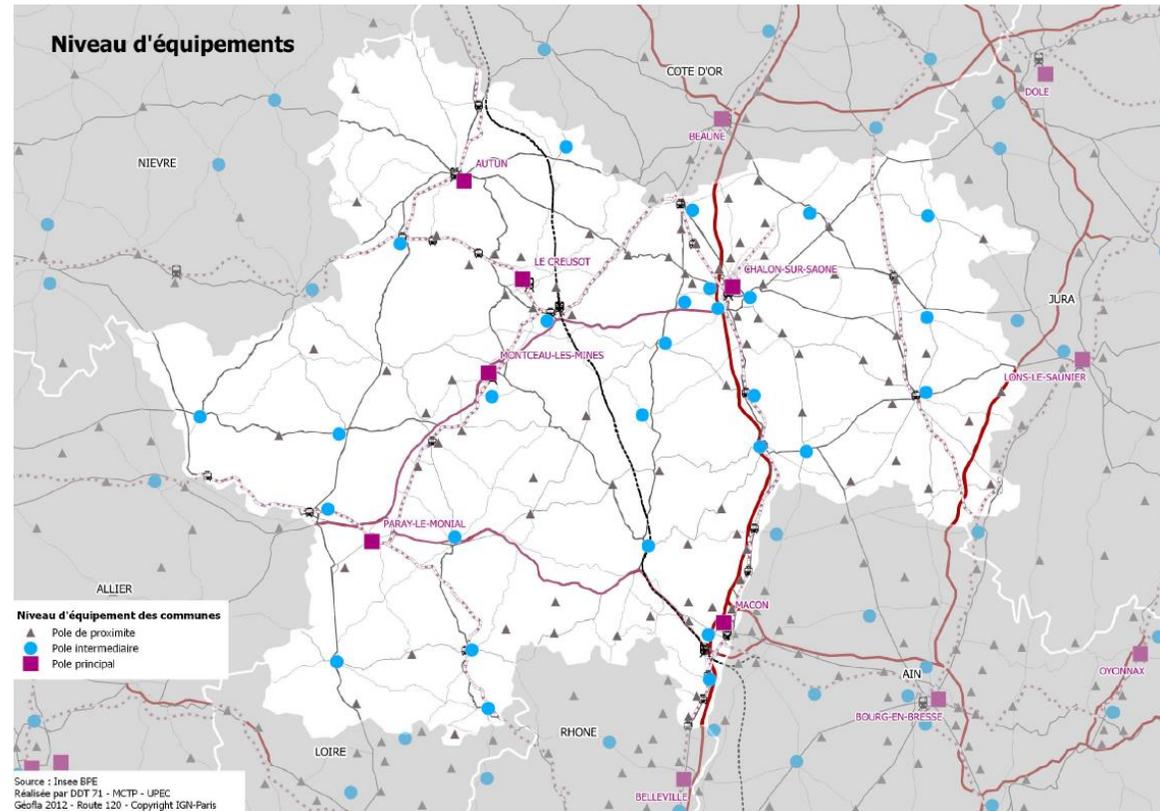
3. Dynamiques et enjeux de la sphère résidentielle

3.1. Principaux constats

Les constats décrits ci-après sont issus de l'analyse bibliographique et des entretiens réalisés avec les acteurs du territoire.

Un bon niveau de maillage de pôles de services et de commerces

- 😊 Le territoire départemental bénéficie d'un réseau de pôles de services et de commerces importants, avec une offre intermédiaire qui est bien répartie sur le territoire.
- 😐 L'axe de la vallée de la Saône est mieux pourvu en termes de niveau de services et de commerces, et les territoires les plus ruraux (Morvan, Charolais en particulier) sont plus fragiles.
- 😄 Le Département est encadré par des pôles majeurs de services et de commerces de niveau supérieur (Lyon, Bourg en Bresse, Dijon, Besançon...). Les ménages s'orientent en particulier vers Lyon et Dijon pour l'accès aux services et commerces les plus exceptionnels (pôles hospitaliers spécialisés, grands ensembles commerciaux avec une offre occasionnelle,...)



Identification des principales polarités d'équipement

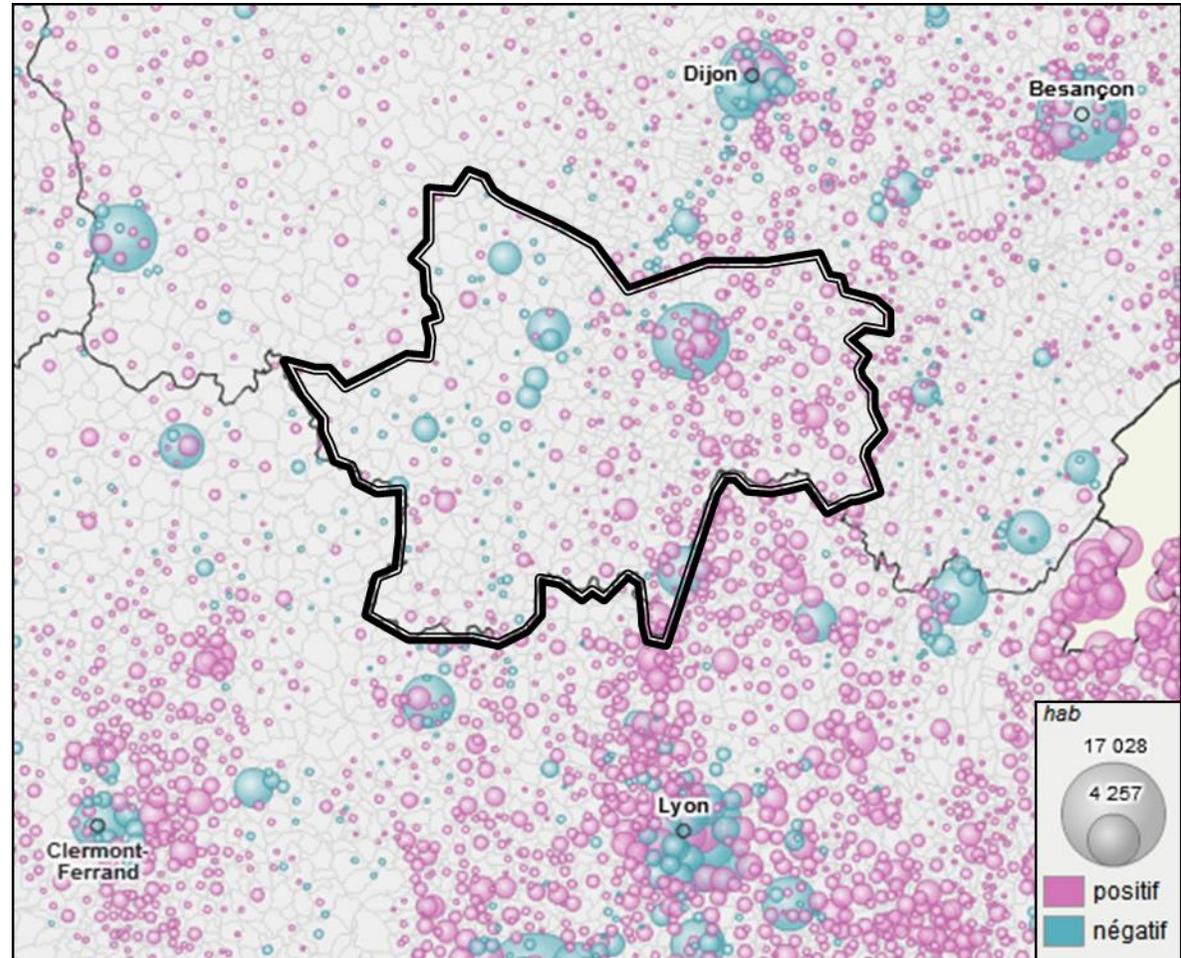
Source : DDT71, schéma départemental d'amélioration de l'accès aux services au public

3. Dynamiques et enjeux de la sphère résidentielle

3.1. Principaux constats

Une attractivité migratoire hétérogène, et questionnée à long terme

- 😊 Le territoire présente un positionnement intéressant pour accueillir des actifs travaillant à l'extérieur, notamment dans les pôles urbains de Lyon et de Dijon (cf. données sur les déplacements domicile-travail p.14)
- 😞 L'attractivité migratoire est inégale et concerne surtout les zones rurales de l'Est du Département : Bresse, espaces périurbains du Chalonnais et du Maconnais (donnée INSEE, cf. carte ci-contre)
- 😊 « La partie Ouest du Département (Morvan, Charolais Brionnais) présente une attractivité particulière pour les retraités et les résidents d'Europe du Nord »
- 😞 On constate une tendance récente d'évasion résidentielle des pôles d'emploi de Mâcon et de Chalon, respectivement vers l'Ain et la Côte d'Or (cf. données sur les déplacements domicile-travail p.14)



Solde migratoire apparent en 2012

Source : INSEE

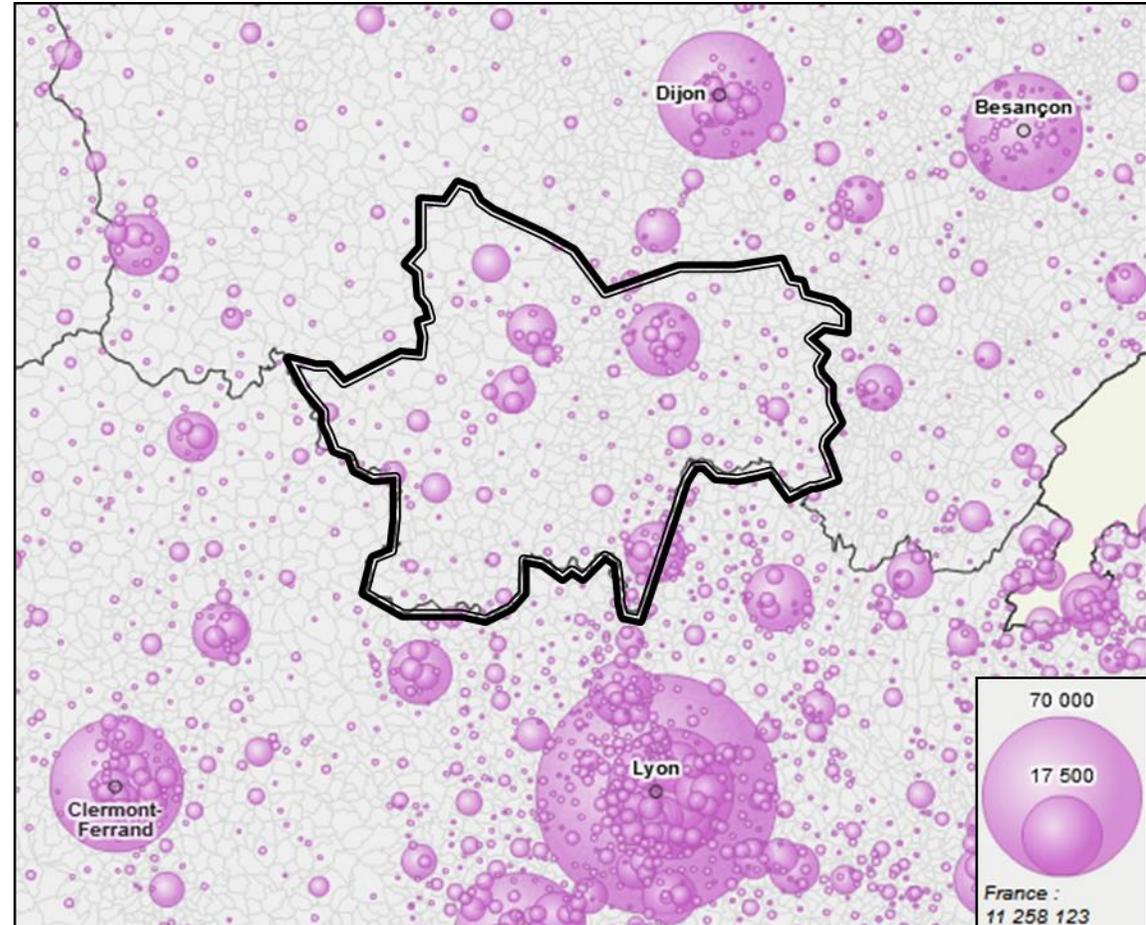
3. Dynamiques et enjeux de la sphère résidentielle

3.1. Principaux constats

Une attractivité migratoire hétérogène, et questionnée à long terme

- ☹ Les principales villes centre sont fragilisées démographiquement, et cela peut remettre en question l'attractivité à long terme des territoires (cf. carte de l'attractivité migratoire p.19)
- ☹ « Le territoire est perçu comme souffrant d'un manque d'identité voire d'une image négative dans certains secteurs, qui mérite d'être travaillée, notamment au niveau des pôles urbains de l'Arc Urbain »*
- ☹ La diversité de l'offre de logements tend à diminuer sur le territoire, avec une production orientée sur les grands logements en accession à la propriété (source INSEE, occupation des résidences principales entre 1999 et 2012). Le maintien d'une part suffisante de locatif est importante pour attirer des ménages diversifiés

* La démarche de marketing territorial SIRIUS réalisée par le Département apporte des éléments de positionnement et d'identité du territoire



Parc de logements locatifs en 2012

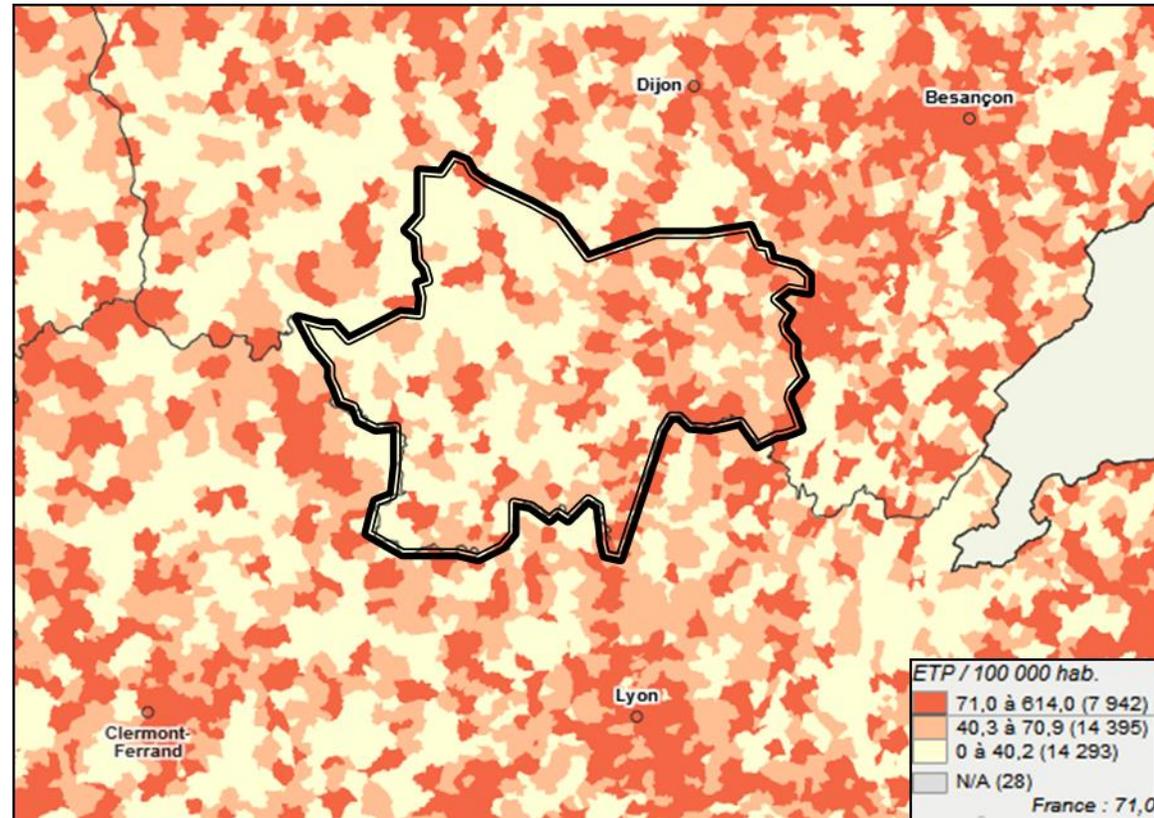
Source : INSEE

3. Dynamiques et enjeux de la sphère résidentielle

3.1. Principaux constats

Une ruralité en mutation

- ☹️ « Une demande qui augmente pour l'accès aux services et aux soins, notamment en lien avec le vieillissement de la population »
- ☹️ « Des mutations importantes de l'économie de la santé : restructuration (et privatisation dans certains cas) des pôles d'équipements, augmentation des soins à domicile »
- ☹️ Une fragilité vis-à-vis de l'accès aux services et de l'accès aux soins, notamment en milieu rural (cf. carte ci-contre)
- 😊 « Une mutation de l'espace rural à anticiper avec l'aménagement numérique : développement des services à domicile, de l'e-commerce, du télétravail »



Accessibilité potentielle localisée (APL) * de médecins généralistes en 2013

Source : INSEE

**L'APL est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculé à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins.*

Le calcul de l'APL tient compte :

- des cabinets de médecins généralistes libéraux, cabinets secondaires inclus ;
- de l'activité comptabilisée en Équivalents Temps Plein (ETP), estimée à partir du nombre d'actes réalisés dans l'année ;
- d'un recours dégressif avec la distance entre 0 et 15 minutes (seuils à 5 min, 10 min et 15 min).

3. Dynamiques et enjeux de la sphère résidentielle

3.2. Synthèse spatialisée

La carte de synthèse ci-après présente une analyse qualitative des dynamiques et enjeux de la sphère résidentielle.

Les éléments suivants sont spatialisés :

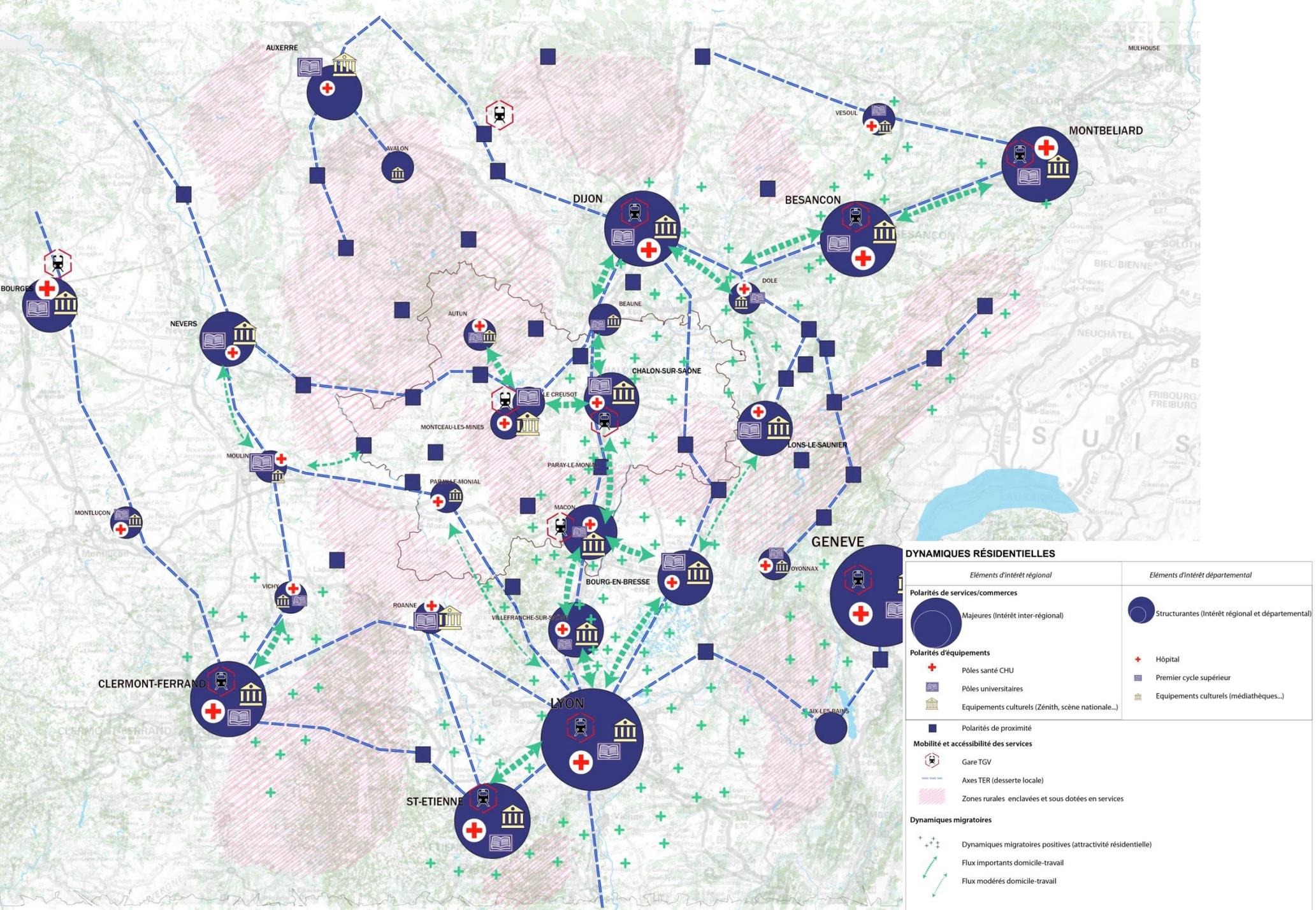
- La répartition territoriale des pôles de services et de commerces, en distinguant des catégories de pôles au rayonnement plus ou moins important (source statistique : INSEE)
- La répartition territoriale des différents équipements : équipements de santé, équipements d'éducation supérieure, équipements culturels (source statistique : INSEE)
- Les conditions de mobilité, avec en particulier les principaux outils de déplacement collectif (axes ferrés) et les secteurs ruraux sous-dotés en services et/ou enclavés (source statistique : ARS, INSEE)*
- Les secteurs en situation d'attractivité migratoire et les principaux flux d'échange domicile travail (source statistique : INSEE)

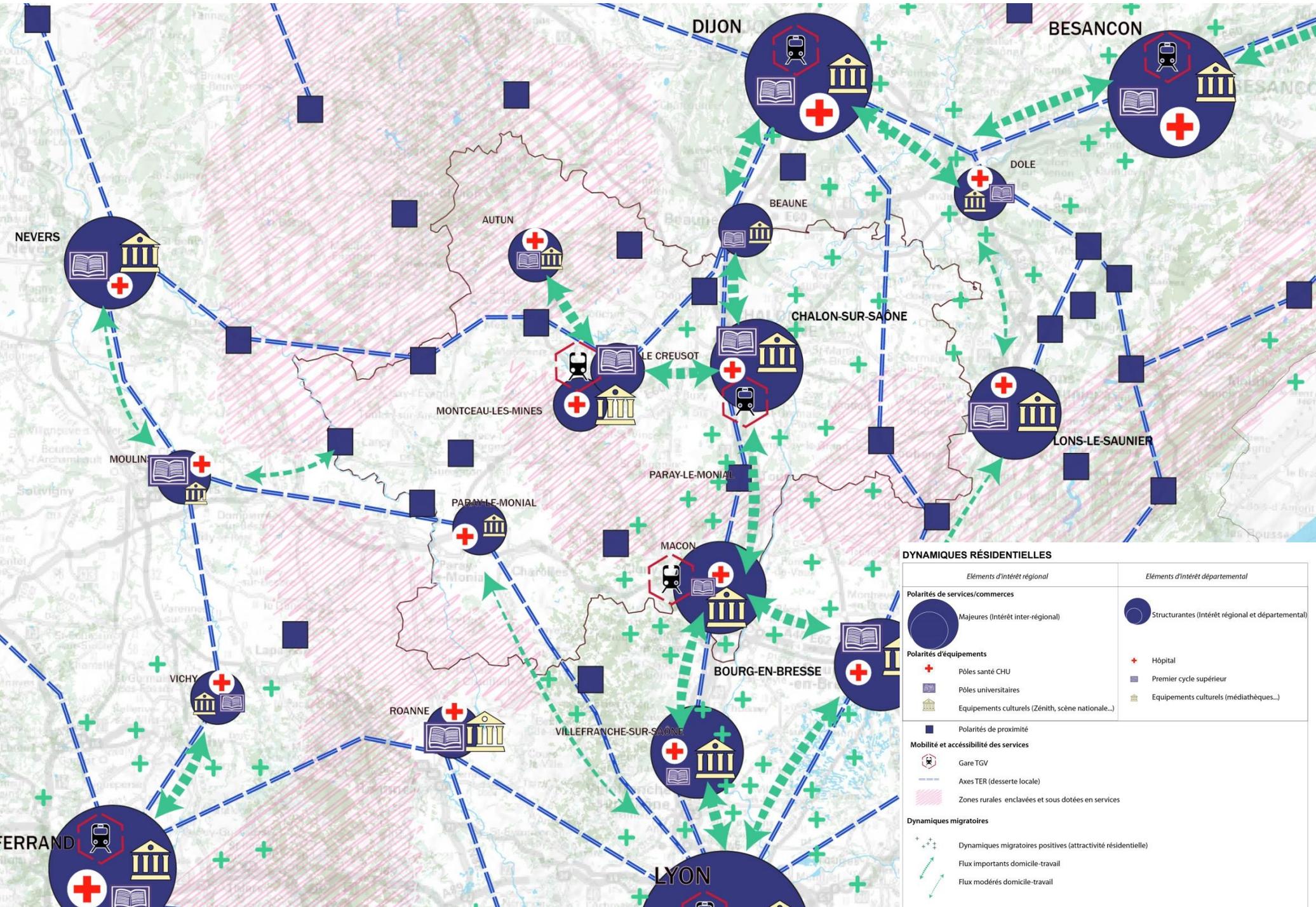
La cartographie permet de souligner les points suivants :

- L'offre de services, de commerces et d'équipements est principalement concentrée sur l'axe de la vallée de la Saône, tout comme les emplois associés qui sont importants
- Les territoires les plus ruraux (Autunois Morvan, Charolais Brionnais, Bresse Bourguignonne) sont concernés par des problématiques grandissantes d'accès aux services et aux soins (risque d'enclavement dans un contexte où les besoins augmentent)
- Les territoires ruraux du val de Saône et de la Bresse sont particulièrement attractifs sur le plan migratoire, et les échanges entre pôles d'emploi sont très importants (de Dijon au Nord jusqu'à Lyon au Sud)
- Les interrelations résidentielles sont également importantes entre Autun, Le Creusot – Montceau et Chalon

* Plusieurs critères ont été recoupés pour définir les secteurs sous-dotés en services et/ou enclavés :

- Le niveau de dotation en démographie médicale (infirmiers, médecins, source ARS)
- Le niveau d'équipement des bassins de vie (BPE)
- L'indicateur d'accessibilité et de mobilité issu des données du diagnostic du SRADDT





DYNAMIQUES RÉSIDENTIELLES

Éléments d'intérêt régional	Éléments d'intérêt départemental
Polarités de services/commerces ● Majeures (Intérêt inter-régional)	● Structurantes (Intérêt régional et départemental)
Polarités d'équipements + Pôles santé CHU 📖 Pôles universitaires 🏛️ Equipements culturels (Zénith, scène nationale...)	+ Hôpital 🎓 Premier cycle supérieur 🏛️ Equipements culturels (médiathèques...)
■ Polarités de proximité	
Mobilité et accessibilité des services 🚆 Gare TGV --- Axes TER (desserte locale) 🌫️ Zones rurales enclavées et sous dotées en services	
Dynamiques migratoires + + + Dynamiques migratoires positives (attractivité résidentielle) → Flux importants domicile-travail → Flux modérés domicile-travail	

3. Dynamiques et enjeux de la sphère résidentielle

3.3. Synthèse des enjeux et perspectives

La présente partie identifie, avec une approche qualitative, des enjeux de développement, souligne les leviers ou points de rupture susceptibles d'impacter l'évolution des dynamiques économiques au cours des 10 prochaines années

Enjeux de développement —————> Leviers / points de rupture

Maintien d'une économie productive suffisamment solide pour alimenter les dynamiques résidentielles	Evolution de l'emploi productif (maintien / chute ?)
Maintien d'une offre de services et de commerce diversifiée dans les différents bassins de vie – rôle majeur des villes	Capacités des collectivités et entreprises à produire / maintenir une offre de services / commerces dans les villes et bourgs
Mutation des modes de production de l'habitat pour répondre aux besoins des ménages tout en intégrant les nouvelles orientations nationales de l'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'anticipation des besoins et de planification de l'offre - Moyens déployés pour faire émerger la demande (incitation des privés, maîtrise publique) - Organisation de la formation des entreprises, mise en réseau
Amélioration de la desserte numérique (développement de la fibre optique) pour permettre la mutation de l'offre de services (santé en particulier) et commerciale en milieu rural	Rythme de mise en œuvre du Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique – SDDAN (tenu / non tenu)
Adaptation du tissu d'entreprises pour investir les nouveaux champs des services marchands : Santé (maisons médicales, soins à domicile,...), Fonctionnalité (services à domicile à la demande, offre d'outils numériques et domotiques...), e-commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des collectivités et des entreprises pour développer l'offre - Adaptation de l'offre de formation / Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences - Mise en réseau des entreprises / développement des offres mutualisées
Politiques d'accueil et marketing territorial : <ul style="list-style-type: none"> - par rapport aux pôles urbains de Dijon et Lyon, pour attirer des actifs résidents - par rapport au territoire national et à l'Europe du Nord pour l'accueil de retraités / d'actifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du télétravail à l'échelle nationale - Moyens déployés en termes de marketing territorial - Niveau de coopération territoriale et d'organisation à plus grande échelle (Région) - Capacité à mettre en lien marketing / habitat / emploi dans une politique territoriale

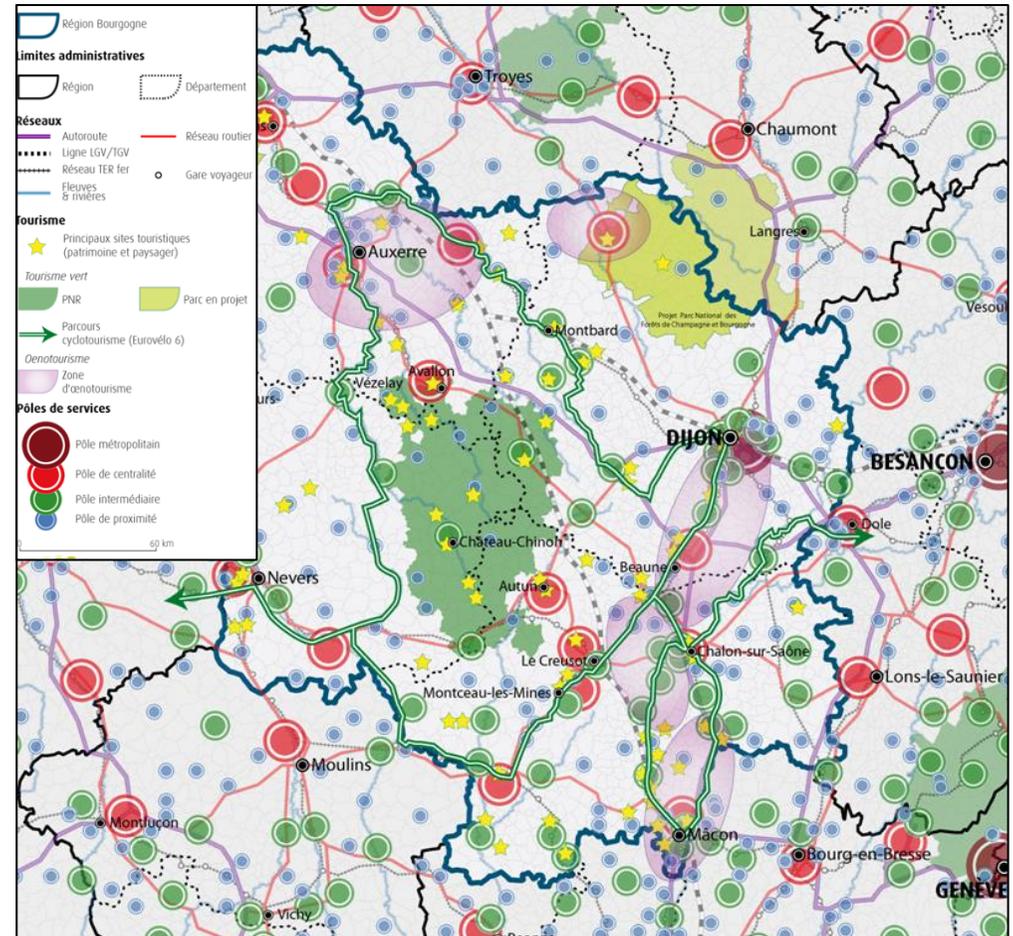
4. Dynamiques et enjeux de la sphère touristique

4.1. Principaux constats

Les constats décrits ci-après sont issus de l'analyse bibliographique et des entretiens réalisés avec les acteurs du territoire.

Des créneaux touristiques diversifiés

- 😊 « Les atouts touristiques du Département sont nombreux : tourisme vert, œnotourisme, tourisme religieux et patrimonial... »
- 😊 « La diversité de clientèles génère une fragilité moindre par rapport aux évolutions contextuelles »
- 😞 « Certains secteurs touristiques sont moins investis en dépit d'un certain potentiel : tourisme industriel, tourisme commercial (attractivité de l'offre commerciale pour générer des flux de visiteurs) »
- 😞 « Certaines filières sont concernées par des enjeux de structuration, en particulier l'œnotourisme et le tourisme religieux (difficultés à faire émerger des produits touristiques cohérents) »



Attractivité présente en Bourgogne

Source : SRADDT Bourgogne, réalisation RCT

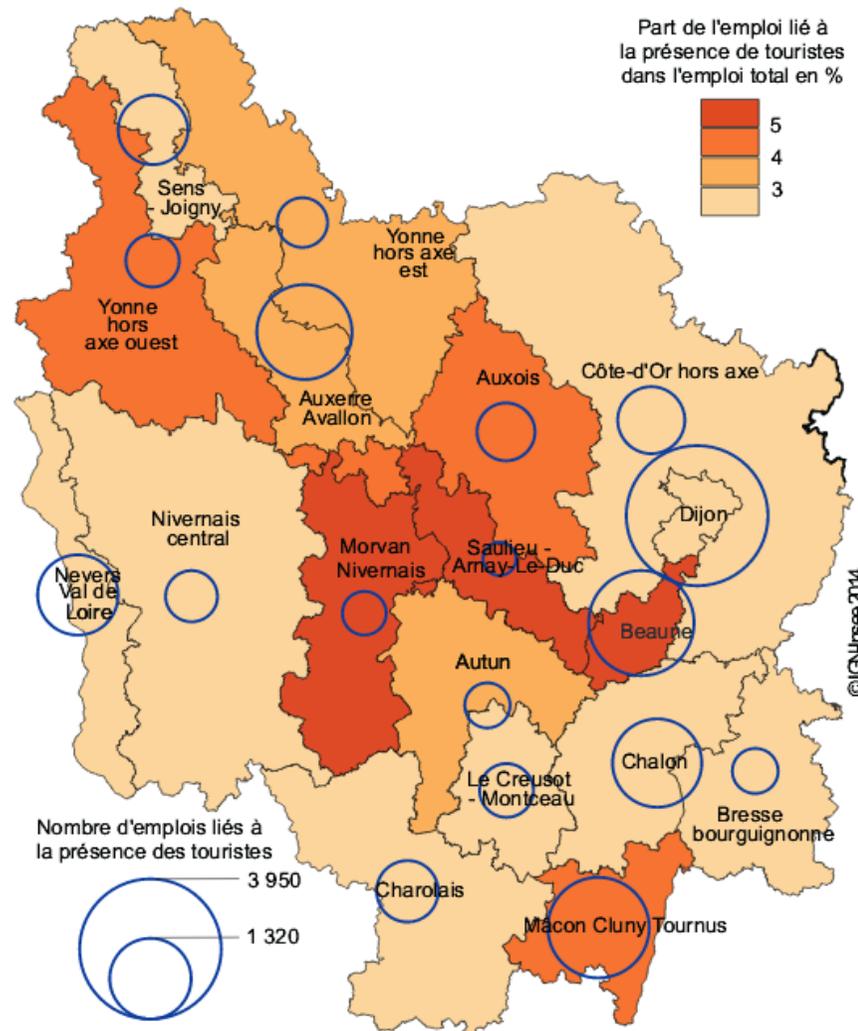
4. Dynamiques et enjeux de la sphère touristique

4.1. Principaux constats

Des particularités territoriales importantes

- 😊 L'Est du Département bénéficie d'une situation stratégique sur des grands axes de passage (autoroutiers, fluviaux, gares LGV)
- 😞 Dans ce secteur, les durées de séjour sont plutôt faibles (tourisme de passage dominant) mais nombreux (source : observatoire départemental 71)
- 😊 Les secteurs du Morvan et du Charolais Brionnais (dans une moindre mesure) accueillent des touristes sur des durées plus longues, avec une offre centrée sur le tourisme vert et patrimonial (source : observatoire départemental 71)
- 😊 « Les territoires du Sud (Mâconnais, Bresse, Charolais Brionnais) bénéficient d'une situation proche de la métropole lyonnaise (opportunités de développement du tourisme périurbain, des résidences secondaires) »
- 😊 « La présence de résidences secondaires familiales sur le territoire explique en partie l'attractivité pour l'installation permanente de retraités (moteur résidentiel avec la silver économie) »

Des emplois inégalement répartis sur la Bourgogne



Sources : Insee - DADS 2011 ; Acoiss 2011.

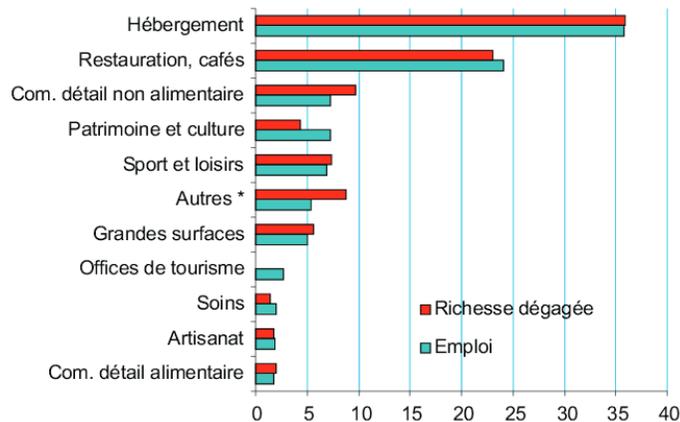
4. Dynamiques et enjeux de la sphère touristique

4.1. Principaux constats

Des fragilités ressenties au niveau de l'hébergement et de la restauration

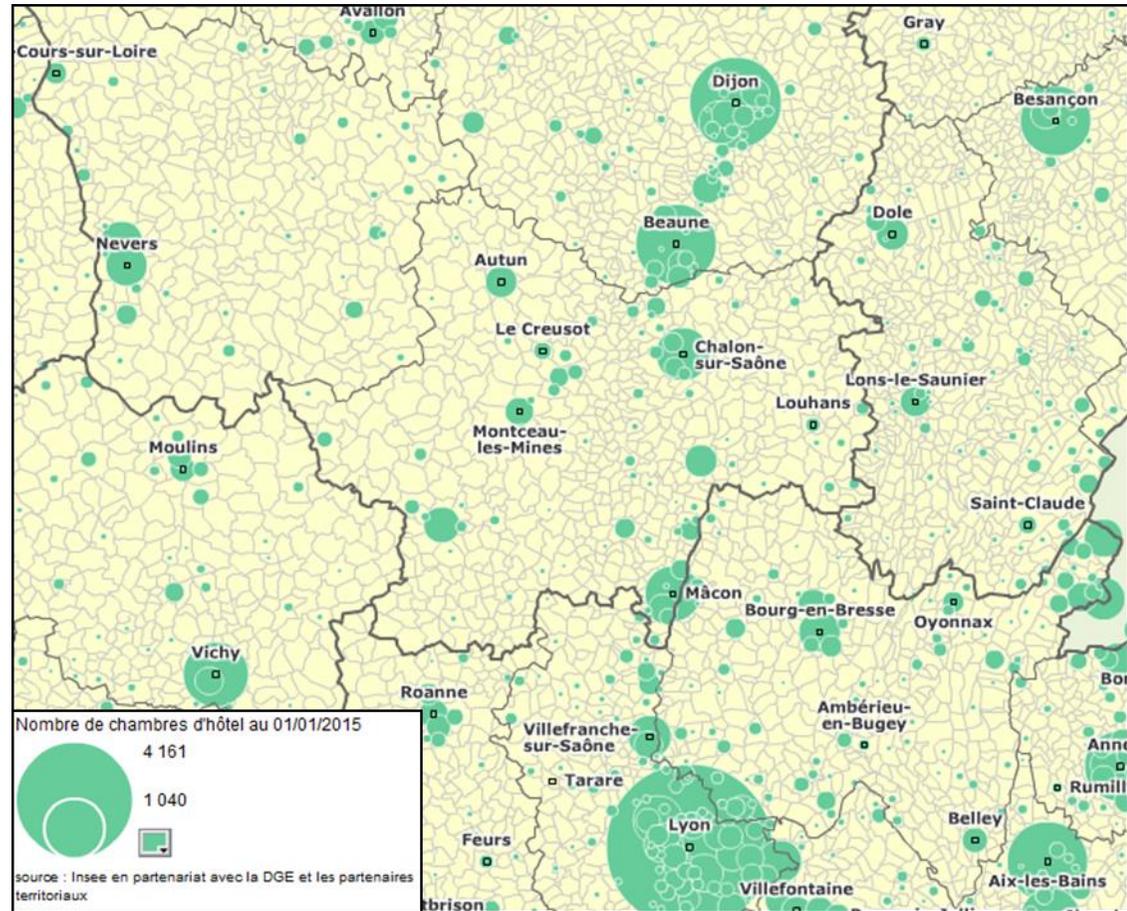
☹ « On relève un déficit d'hébergement, notamment sur l'hôtellerie et sur le plein air haut de gamme »

☹ « La création et la reprise des entreprises d'hébergement et de restauration est un enjeu majeur depuis plusieurs décennies → l'accompagnement des porteurs de projets reste insuffisant »



Répartition de l'emploi et de la richesse dégagée par secteur en Bourgogne (en %)

Source : INSEE



Capacités hôtelières en 2015

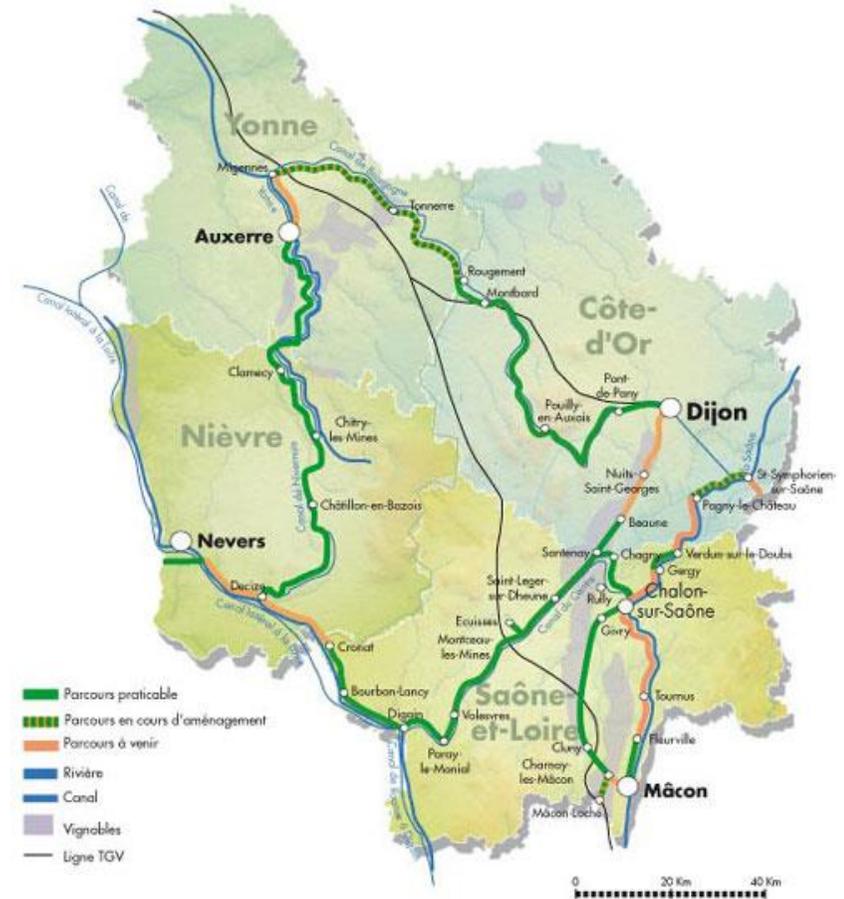
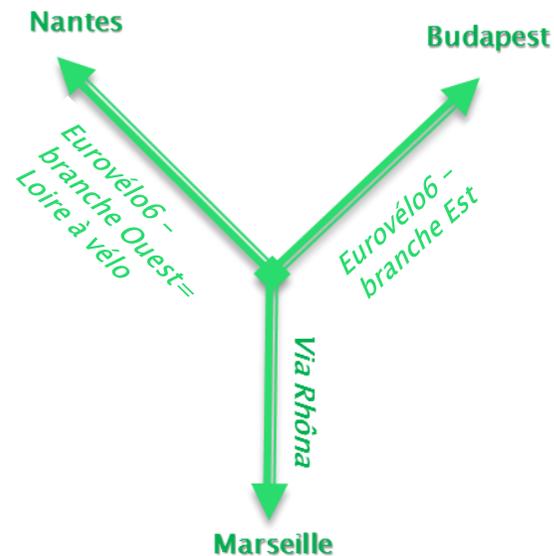
Source : INSEE

4. Dynamiques et enjeux de la sphère touristique

4.1. Principaux constats

Un positionnement territorial en question

- ☹ « Le territoire départemental peine à être identifié comme une destination cible – il s'intègre plutôt dans une grande destination régionale (Bourgogne) »
- ☹ « L'inscription des territoires saône-et-loiriens dans la destination régionale représente un enjeu important pour l'avenir :
 - Les perspectives régionales de développement sont notables autour de la gastronomie (cité de la gastronomie, cité des vins...), des patrimoines (sites Unesco), de l'itinérance douce (tour de Bourgogne à vélo)
 - Le Département tire difficilement parti des flux majeurs bourguignons (Dijon - côte de Beaune, Fontenay-Vézelay...)



Carte du Tour de Bourgogne à vélo

Source : www.la-bourgogne-a-velo.com



Carte de l'Eurovéloroute 6

4. Dynamiques et enjeux de la sphère touristique

4.2. Synthèse spatialisée

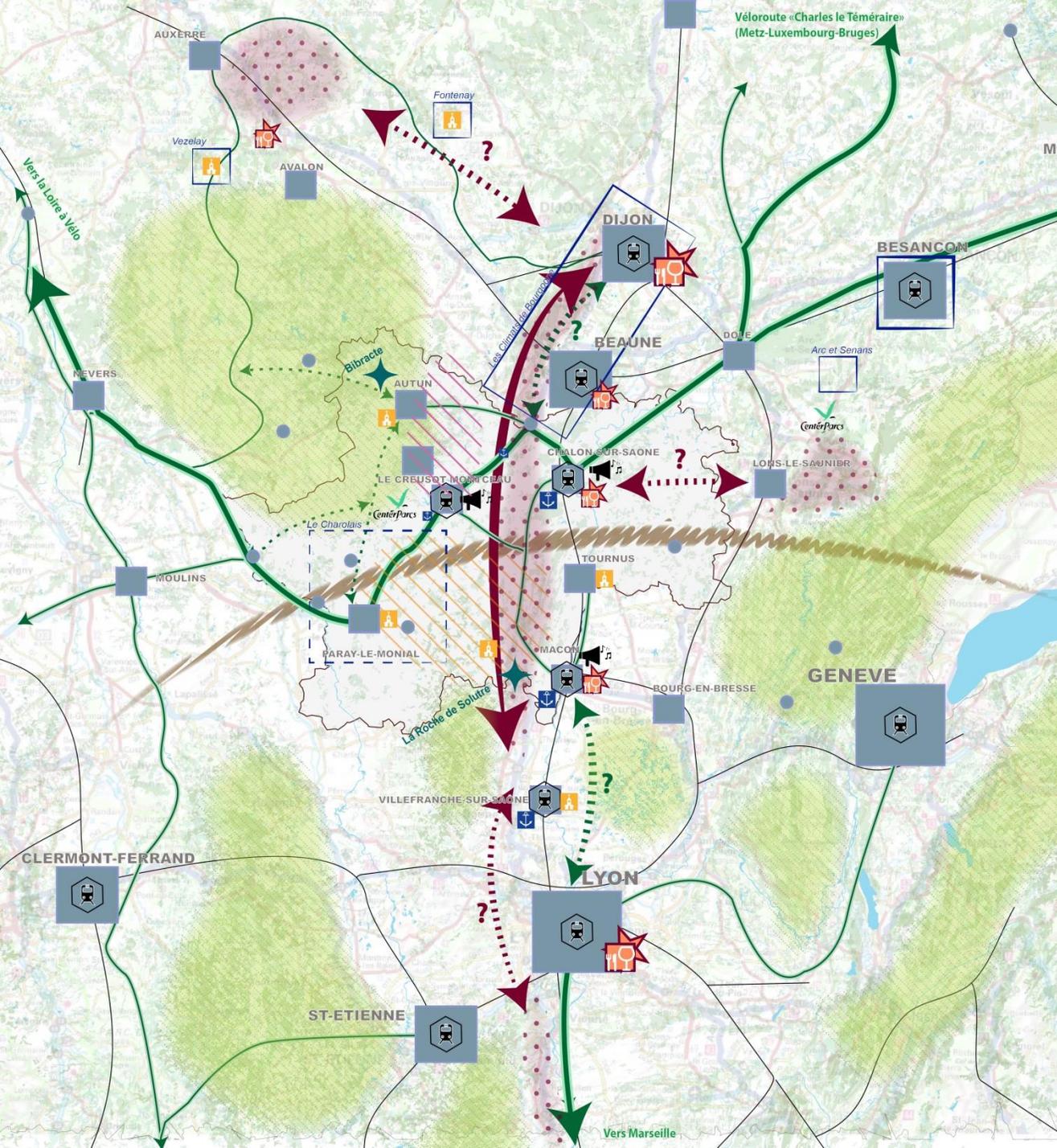
La carte de synthèse ci-après présente une analyse qualitative des dynamiques et enjeux de la sphère présenteielle.

Les éléments suivants sont spatialisés :

- Les principales polarités d'hébergement, en prenant comme critère principal l'hôtellerie
- Les principaux sites et ensembles d'attractivité qui constituent l'armature touristique du territoire : vignobles, sites UNESCO, Grands Sites, pôles religieux, ports, pôles de tourisme évènementiel (scènes nationales et festivals renommés)
- Les secteurs à attractivité « thématique » particulière : cœurs de tourisme vert, zones de tourisme religieux et patrimonial, zone d'attractivité par rapport à la métropole lyonnaise
- Les grandes infrastructures d'itinérance touristique : voies vertes / véloroutes, routes des vins
- Les enjeux de connexion de ces grandes infrastructures

La cartographie permet de souligner les points suivants :

- Les polarités d'hébergement sont relativement faibles par rapport aux territoires voisins (en particulier Beaune, Dijon, Lyon)
- Le territoire bénéficie d'une position stratégique au croisement de l'Eurovéloroute 6 (qui rejoint la Loire à vélo) et de l'axe du val de Saône (routes des vins, voies vertes, ports)
- Les territoires présentent des potentiels diversifiés : tourisme vert dans le Morvan, tourisme industriel, tourisme religieux et attractivité vis-à-vis de la métropole lyonnaise dans le Sud du département
- Des questions importantes se posent en termes de connexions territoriales :
 - Connexions des grands itinéraires cyclables (Eurovéloroute 6 Est-Ouest, connexion Dijon – Marseille via la ViaRhôna)
 - Connexion avec les vignobles du Jura et avec le chablisien



DYNAMIQUES ET ENJEUX LIÉS A L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

Armature territoriale

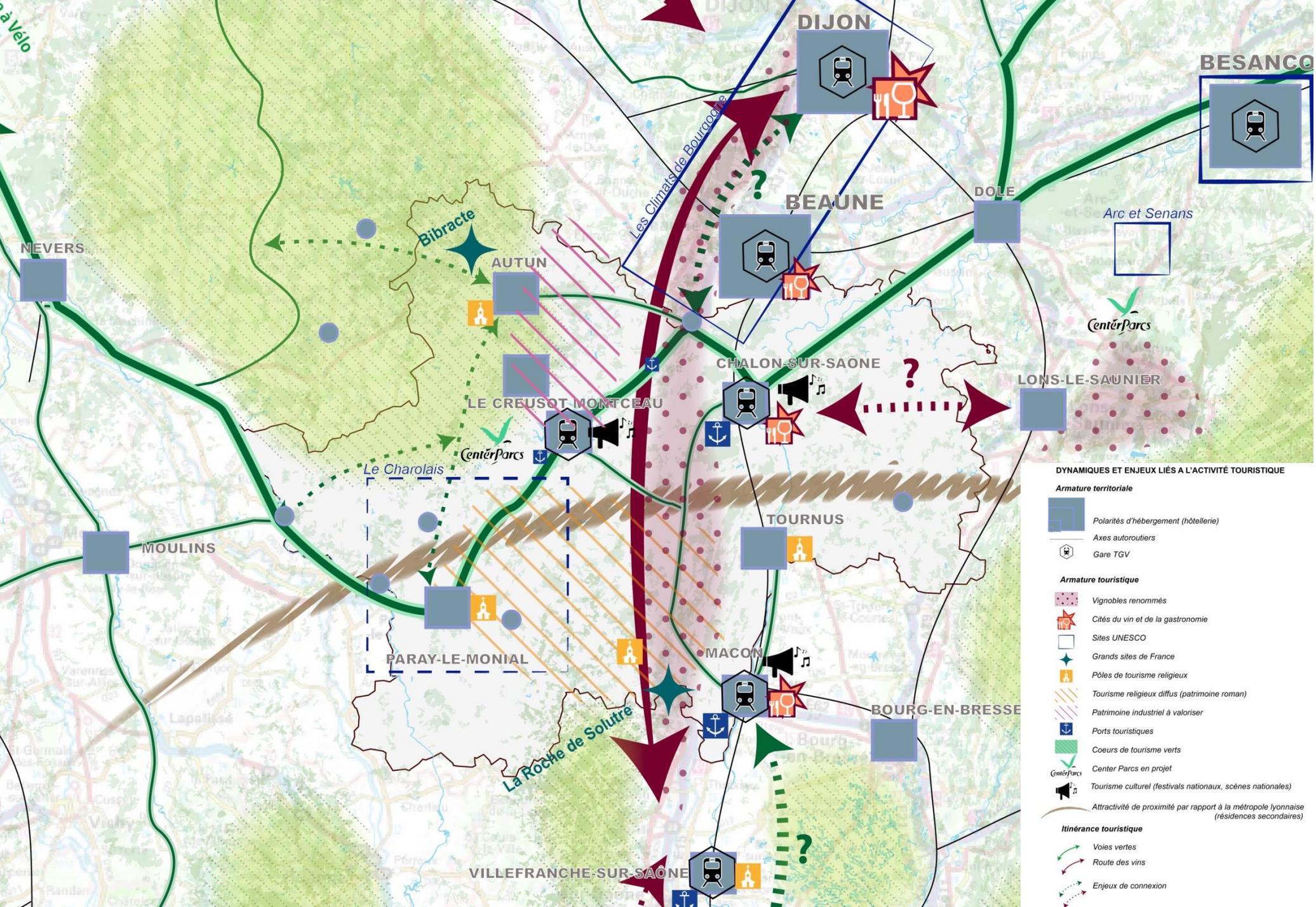
-  Polarités d'hébergement (hôtellerie)
-  Axes autoroutiers
-  Gare TGV

Armature touristique

-  Vignobles renommés
-  Cités du vin et de la gastronomie
-  Sites UNESCO
-  Grands sites de France
-  Pôles de tourisme religieux
-  Tourisme religieux diffus (patrimoine roman)
-  Patrimoine industriel à valoriser
-  Ports touristiques
-  Coeurs de tourisme verts
-  Center Parcs en projet
-  Tourisme culturel (festivals nationaux, scènes nationales)
-  Attractivité de proximité par rapport à la métropole lyonnaise (résidences secondaires)

Itinérance touristique

-  Voies vertes
-  Route des vins
-  Enjeux de connexion



DYNAMIQUES ET ENJEUX LIÉS A L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

- Armature territoriale**
- Polarités d'hébergement (hôtellerie)
 - Axes autoroutiers
 - Gare TGV
- Armature touristique**
- Vignobles renommés
 - Cités du vin et de la gastronomie
 - Sites UNESCO
 - Grands sites de France
 - Pôles de tourisme religieux
 - Tourisme religieux diffus (patrimoine roman)
 - Patrimoine industriel à valoriser
 - Ports touristiques
 - Coeurs de tourisme verts
 - CentéParcs en projet
 - Tourisme culturel (festivals nationaux, scènes nationales)
 - Attractivité de proximité par rapport à la métropole lyonnaise (résidences secondaires)
- Itinérance touristique**
- Voies vertes
 - Route des vins
 - Enjeux de connexion

4. Dynamiques et enjeux de la sphère touristique

4.3. Synthèse des enjeux et perspectives

La présente partie identifie, avec une approche qualitative, des enjeux de développement, souligne les leviers ou points de rupture susceptibles d'impacter l'évolution des dynamiques économiques au cours des 10 prochaines années

Enjeux de développement —————> Leviers / points de rupture

<p>Positionnement territorial et mise en réseau (marketing, animation, aménagement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au sein du territoire départemental et avec les territoires limitrophes - au sein de la destination « Bourgogne », et au sein d'une future destination « Bourgogne Franche Comté » 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des fréquentations touristiques (comportements) → croissance potentielle du tourisme vert, du tourisme de proximité (régional / national), poursuite des flux en provenance de l'Europe du Nord - Moyens déployés pour structurer plus fortement la Destination Bourgogne (mise en réseau des sites, prestataires, commercialisation)
<p>Finalisation et promotion d'itinérances cyclables « longue distance », à mettre en lien avec l'offre ferrée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés pour l'aménagement des connexions vertes / rouges - Moyens déployés pour la mise en marché des produits touristiques associés (lien TER, hébergements, activités,...)
<p>Structuration d'une offre en réseau et montée en puissance d'un pôle ensemblier, nœud de réseau sur un certain nombre de sujets (itinérance, gastronomie / Oenotourisme, patrimoines, tourisme commercial...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à renforcer la coopération territoriale pour créer une stratégie et des produits communs - Moyens déployés pour renforcer un pôle ensemblier (accueil touristique, mise en réseau, commercialisation)
<p>Accompagnement des projets dans le domaine de l'hébergement et de la restauration : transmissions, montées en gamme, créations...</p>	<p>Moyens déployés pour l'accompagnement individualisés des projets et l'animation des réseaux de prestataires (en lien avec la montée en puissance des EPCI)</p>
<p>Structuration et mise en réseau de l'offre sur deux domaines clé : oenotourisme / gastronomie, tourisme religieux</p>	<p>Moyens déployés et capacités de réponse des prestataires pour la structuration de la filière oenotourisme / gastronomie et de la filière religieuse</p>

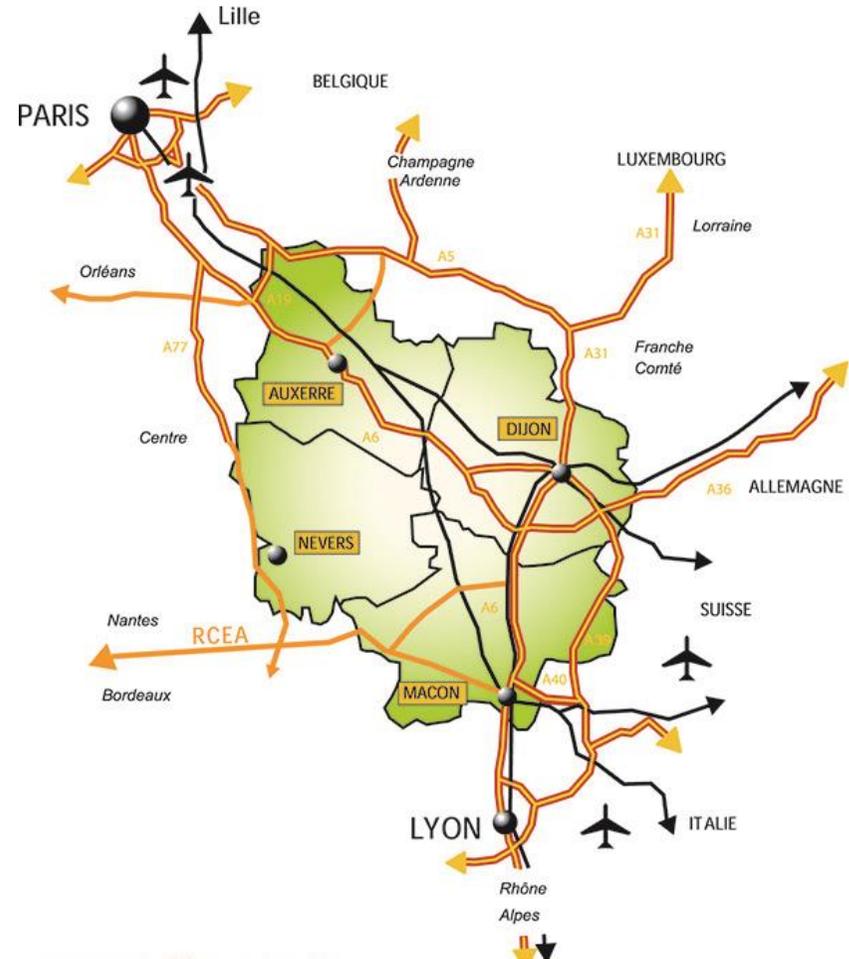
5. Dynamiques et enjeux de la sphère productive

5.1. Principaux constats

Les constats décrits ci-après sont issus de l'analyse bibliographique et des entretiens réalisés avec les acteurs du territoire.

Une situation stratégique sur des grands axes de développement

- 😊 « Le territoire bénéficie d'un positionnement stratégique sur les axes de développement historique : axe PLM (autoroute, fer), voie fluviale de la Saône, axes LGV »
- 😊 « La situation de carrefour entre l'axe Rhin Rhône et l'axe PLM constitue une plus value pour l'implantation d'activités et le développement logistique – La saturation des grandes métropoles peut générer des opportunités à l'avenir (logistique, implantation et transferts d'entreprises) »
- 😐 « La présence des ports constitue un atout pour le transport des matières denses, mais les opportunités liées au reports modaux restent limitées à court terme (transport routier trop concurrentiel) »
- 😐 « La desserte des zones industrielles et le maintien des axes de transport représentent des enjeux importants pour maintenir les industries générant des pièces volumineuses (éolien, tunneliers, nucléaire...) »
- 😊 Le territoire dispose d'atouts pour le développement des zones multimodales fer/route/fleuve, à valoriser (en lien avec la croissance verte pour diminuer les consommations énergétiques des entreprises)



Positionnement du territoire par rapport aux grandes infrastructures

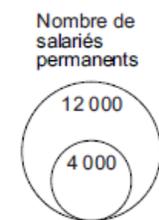
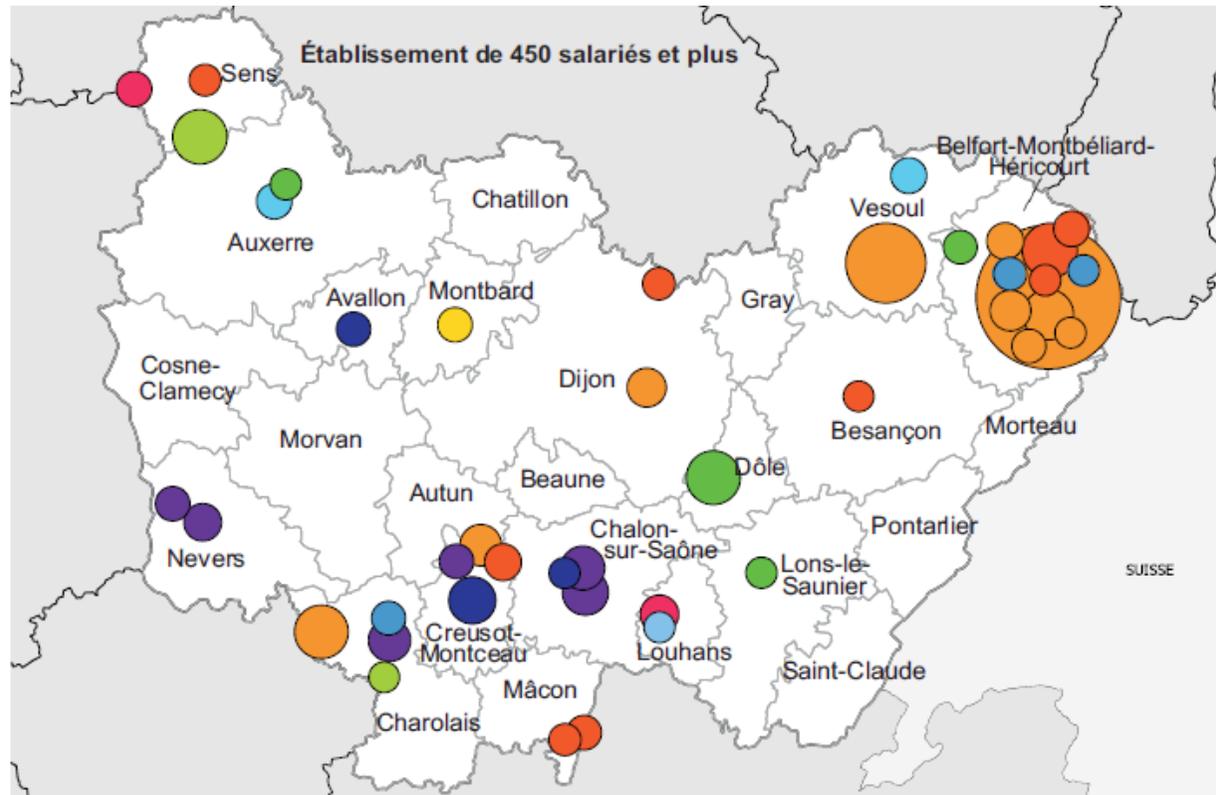
Source : ADEMVAL

5. Dynamiques et enjeux de la sphère productive

5.1. Principaux constats

Un tissu industriel important qui structure l'économie départementale

-  Une présence de nombreuses entreprises industrielles d'envergure, qui justifient une position stratégique à l'échelle régionale (cf. cartographie ci-contre)
-  Des pôles d'activité majeurs autour de la métallurgie et de la mécanique (Chalonnais, CUCM en premier lieu)
-  « Des entreprises importantes dispersées dans la majorité des territoires, facteurs de richesse mais aussi de fragilité au niveau de l'emploi (DIM à Autun, Fiat à Bourbon Lancy, Schneider à Mâcon...) »
-  Des mutations importantes des tissus industriels qui génèrent des diminution d'activité mais surtout d'emplois (- 6 500 emplois entre 2007 et 2012 soit -15%, source INSEE)
-  Des centres décisionnels des grandes entreprises souvent localisés à l'extérieur de la Saône et Loire



Activité principale

- Fabrication de matériels de transport
- Fabrication d'équip. électriques, électroniques informatiques ; fabrication de machines
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons...
- Industrie du textile, habillement, cuir et chaussure
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Métallurgie et fabrication de produits métalliques
- Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
- Autres industries manufacturières
- Commerce ; réparation d'automobiles
- Transports et entreposage
- Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien

Principales entreprises industrielles à l'échelle de la Grande Région

Source : INSEE, données 2014

5. Dynamiques et enjeux de la sphère productive

5.1. Principaux constats

Des dynamiques territoriales avec les entreprises



« Des dynamiques territoriales autour des pôles d'activité les plus denses :

- Mécanique (Mecateam*)
- Métallurgie - nucléaire (Pôle Nucléaire Bourgogne*)
- > Mutualisation, développement d'outils communs, investissement de marchés... »



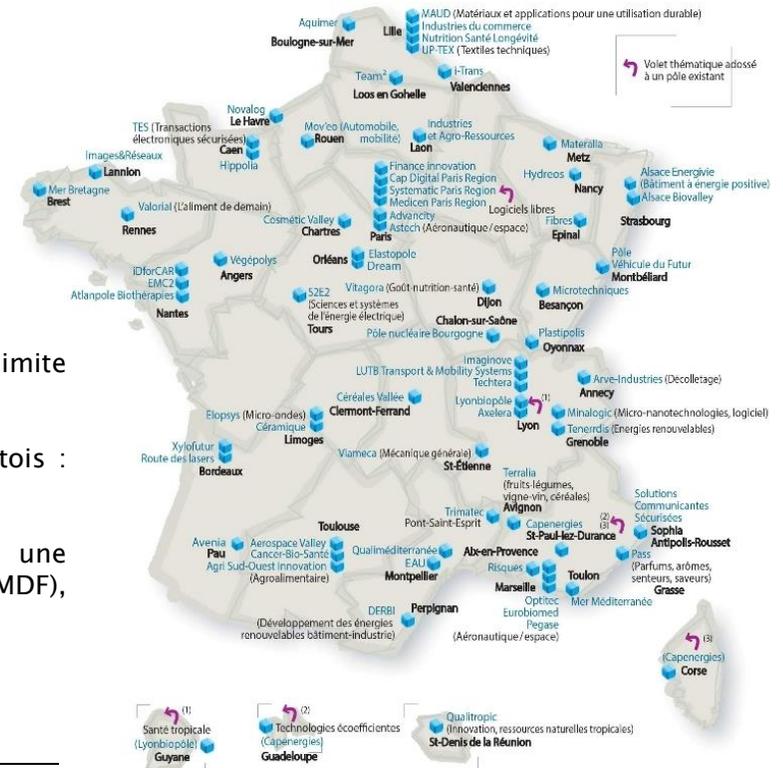
« Une masse critique relativement faible dans les autres secteurs d'activité, qui limite les possibilités de mise en réseau par filières »



« Des opportunités d'appui sur les pôles de compétitive et clusters franc-comtois : véhicules du futur, vallée de l'énergie, microtechniques »



Des expériences intéressantes de mise en réseau dans les territoires, avec une approche multi-filières et le développement de « micro-clubs »** -> Autunois (AMDF), Bresse Initiative,...



Cartographie des principaux pôles de compétitivité à l'échelle nationale

* Mecateam constitue un Cluster (pôle de compétences) dans les domaines de la conception, construction et maintenance d'engins mobiles. Le Cluster développe des solutions sur mesure pour répondre aux besoins exprimés par ces acteurs du ferroviaire, en leur apportant un réseau coordonné et organisé de sous-traitants et de compétences, dont l'offre est lisible. Mecateam a notamment développé un projet de plateforme ferroviaire mutualisée permettant d'apporter une réponse en termes de compétences techniques, de formation, et d'infrastructures dédiées.

** Le Pôle Nucléaire Bourgogne est un pôle de compétitivité reconnu à l'échelle nationale, structure fédératrice créée à l'initiative des industriels et organismes publics liés à la filière nucléaire en Bourgogne. Le pôle regroupe aujourd'hui plus de 160 entreprises. Il vise à favoriser l'innovation, en particulier au sein des PME à travers des projets de recherche collaboratifs, à développer l'offre de formation spécifique à la filière, à développer des synergies et coopérations entre les entreprises de la filière.

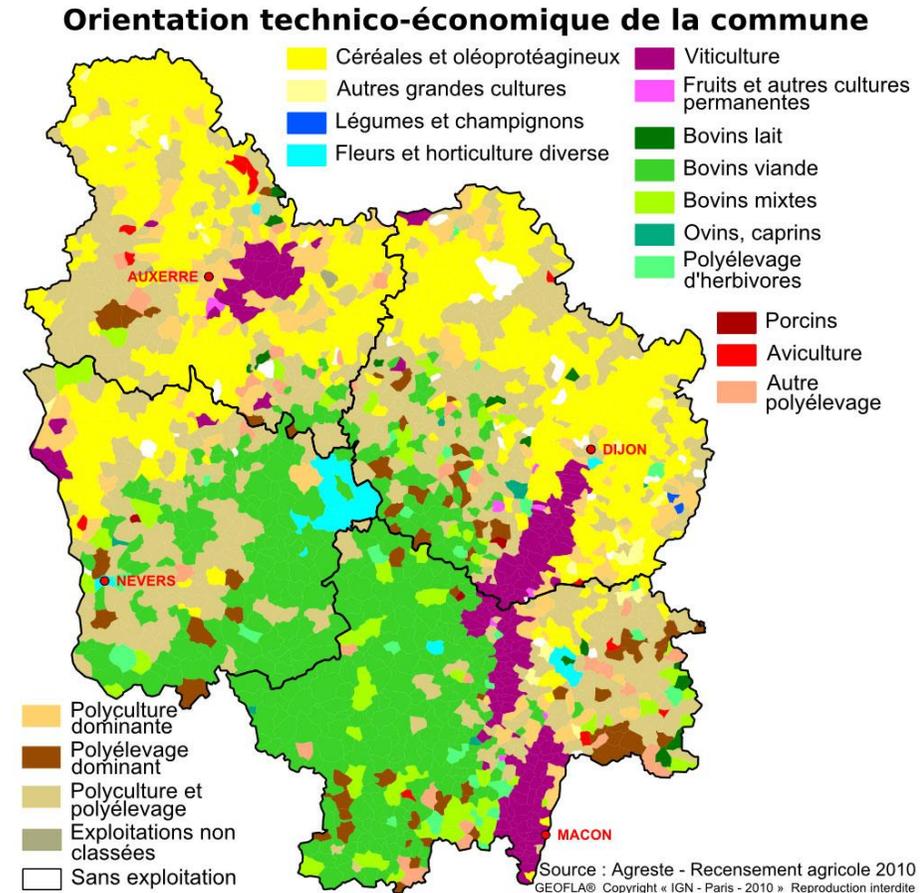
** La mise en réseau territoriale des entreprises permet de développer des approches mutualisées (développement d'outils communs, échange d'expérience, mise en synergie...) sans se limiter à des réseaux de filières déterminées. Elle est notamment adaptée en l'absence de masse critique d'entreprises suffisante pour travailler par filières.

5. Dynamiques et enjeux de la sphère productive

5.1. Principaux constats

Une économie agricole diversifiée

- 😊 3 grands ensembles qui structurent le territoire :
 - Le Charolais avec l'élevage bovin viande
 - La côte viticole
 - La Bresse (polyculture / volailles / lait)
- ☹️ « Des difficultés notables des filières bovines, qui tendent à s'accroître :
 - rentabilité fragile dépendante des marchés (export en Italie pour la viande, marché internationalisé pour le lait)
 - outils de transformation peu nombreux, d'où une transformation « exportée » sur d'autres territoires (perte de valeur ajoutée) »
 - Baisse structurelle de la consommation de viande en France
- 😐 « Une qualité des productions d'élevage qui peut être vecteur de valeur ajoutée (engraissement local, labels, filières courtes,...) → pour le bovin et la volaille - mais appui sur les signes de qualité qui reste modeste (part limitée de producteurs en AOC Bœuf de Charolles et Volailles de Bresse en particulier, du fait des contraintes importantes des cahiers des charges des AOC) »
- 😐 « Une filière viti-vinicole qui se porte plutôt bien, avec des interrogations sur la structuration de l'offre, sur la sensibilité face au changement climatique et sur l'évolution des pratiques (limitation des traitements phytosanitaires au regard des attentes des consommateurs) »
- 😐 « Des outils de transformation importants dans le secteur Bresse, avec des capacités potentielles d'engraissement local mais des freins à leur mobilisation (capacités déjà dévolues à des productions céréalières et agro-alimentaires en filières longues) »



5. Dynamiques et enjeux de la sphère productive

5.2. Synthèse spatialisée

La carte de synthèse ci-après présente une analyse qualitative des dynamiques et enjeux de la sphère productive.

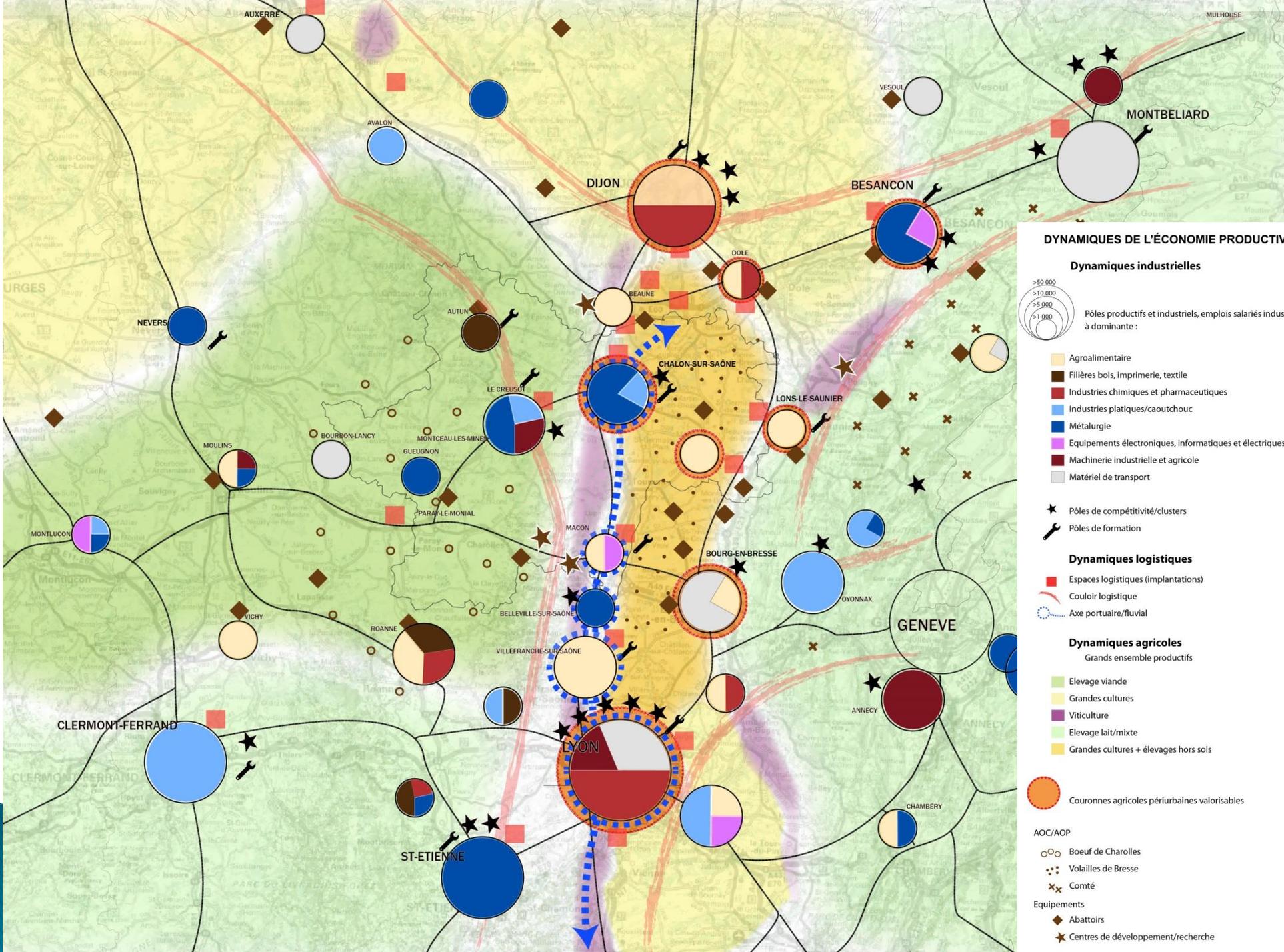
Les éléments suivants sont spatialisés :

- Les principales polarités d'emploi industriel, en mettant en évidence les secteurs d'activité dominants (source : INSEE) *
- Les principaux pôles de compétitivité / technopôles / clusters
- Les principaux pôles de formation liés à l'économie productive (université / apprentissage / plateformes de formation)
- Les espaces de développement logistique (couloir autoroutier, sites d'implantation existants ou en projet) et l'axe portuaire du val de Saône
- Les grands ensembles agricoles productifs, les principales aires d'appellation et les couronnes périurbaines valorisables
- Quelques grands équipements agricoles : abattoirs, centres de développement et de recherche

La cartographie permet de souligner les points suivants :

- Le principal pôle industriel du territoire est lié à la métallurgie / mécanique / plasturgie, autour du pôle Chalon - CUCM (10k emplois salariés)
- C'est autour de ce pôle que se développent les principales dynamiques de filière (pôles de compétitivité, organisation de la formation)
- Le territoire bénéficie d'une situation privilégiée sur le plan logistique, avec des opportunités de développement, mais à structurer
- La filière agroalimentaire est très présente dans l'Est du département – la structuration de la filière à l'échelle régionale peut représenter une opportunité
- Le développement des filières courtes autour des AOC questionne plusieurs points, par exemple :
 - La capacité à maintenir des structures de transformation et à développer l'engraissement local (lien entre les ensembles productifs)
 - La capacité à préserver et mettre en valeur les couronnes agricoles périurbaines

** Pour la caractérisation des secteurs dominants, les secteurs industriels représentant plus de 25% de l'emploi industriel des EPCI ont été retenus (sur la base du classement des secteurs d'activité de la base NAF38). Pour certains pôles, un seul secteur apparaît, alors que d'autres peuvent avoir 2 ou 3 secteurs dominants.*



DYNAMIQUES DE L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE

Dynamiques industrielles

Pôles productifs et industriels, emplois salariés industriels à l'échelle de l'EPCI à dominante :

- >50 000
- >10 000
- >5 000
- >1 000

- Agroalimentaire
- Fillières bois, imprimerie, textile
- Industries chimiques et pharmaceutiques
- Industries plastiques/caoutchouc
- Métallurgie
- Équipements électroniques, informatiques et électriques
- Machinerie industrielle et agricole
- Matériel de transport

★ Pôles de compétitivité/clusters
 🔧 Pôles de formation

Dynamiques logistiques

- Espaces logistiques (implantations)
- Couloir logistique
- Axe portuaire/fluvial

Dynamiques agricoles

Grands ensemble productifs

- Elevage viande
- Grandes cultures
- Viticulture
- Elevage lait/mixte
- Grandes cultures + élevages hors sols

🍷 Couronnes agricoles périurbaines valorisables

AOC/AOP

- 🐄 Boeuf de Charolles
- 🐔 Volailles de Bresse
- ✂️ Comté

Equipements

- 🏠 Abattoirs
- 🌟 Centres de développement/recherche

DYNAMIQUES DE L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE

Dynamiques industrielles



- Agroalimentaire
- Filières bois, imprimerie, textile
- Industries chimiques et pharmaceutiques
- Industries plastiques/caoutchouc
- Métallurgie
- Équipements électroniques, informatiques et électriques
- Machinerie industrielle et agricole
- Matériel de transport

★ Pôles de compétitivité/clusters

🔧 Pôles de formation

Dynamiques logistiques

- Espaces logistiques (implantations)
- Couloir logistique
- Axe portuaire/fluvial

Dynamiques agricoles

Grands ensemble productifs

- Elevage viande
- Grandes cultures
- Viticulture
- Elevage lait/mixte
- Grandes cultures + élevages hors sols

🍷 Couronnes agricoles périurbaines valorisables

AOC/AOP

○ Boeuf de Charolles

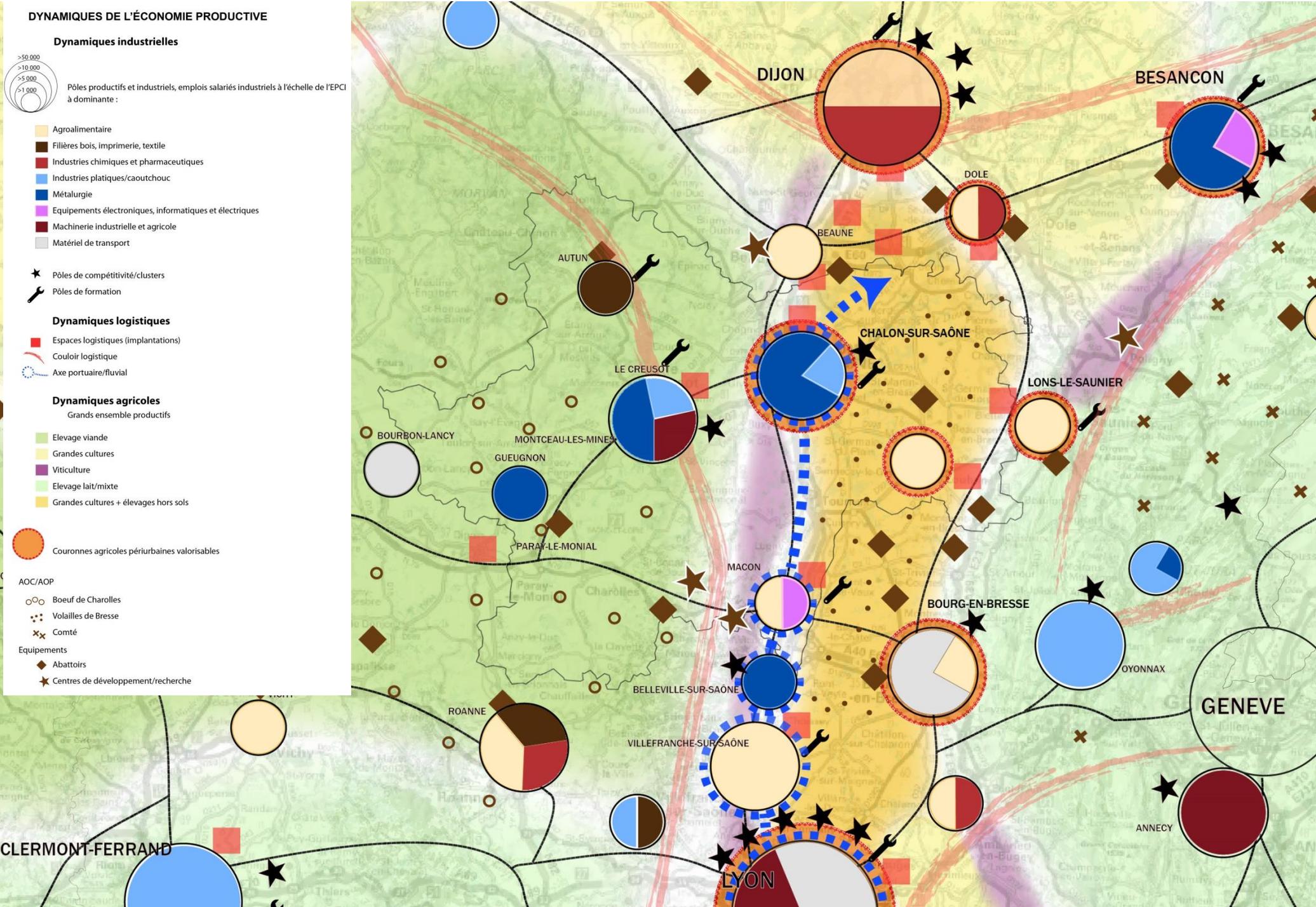
⋯ Volailles de Bresse

✕ Comté

Equipements

◆ Abattoirs

★ Centres de développement/recherche



CLERMONT-FERRAND

LYON

GENEVE

ANNECY

5. Dynamiques et enjeux de la sphère productive

5.3. Synthèse des enjeux et perspectives

La présente partie identifie, avec une approche qualitative, des enjeux de développement, souligne les leviers ou points de rupture susceptibles d'impacter l'évolution des dynamiques économiques au cours des 10 prochaines années

Enjeux de développement —————> Leviers / points de rupture

Positionnement des territoires sur l'offre logistique et portuaire , en fonction des opportunités et en cohérence avec les territoires voisins	<ul style="list-style-type: none"> - Croissance de la demande logistique - Capacité des territoires à s'organiser pour offrir des conditions d'implantation adaptées - Engagement d'une réflexion à l'échelle régionale pour planifier l'offre - Développement (ou non) du fret fluvial
Montée en puissance des principaux Clusters (Mécanique / métallurgie / PNB, + véhicules du futur en Franche Comté et vallée de l'énergie à Belfort)	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des concurrences internationales sur les marchés industriels (produits finis) - Moyens mis en œuvre et outils développés - Mobilisation des entreprises - Nouvelles opportunités dégagées par la Grande Région - Offre foncière et immobilière pour le développement d'outils
Structuration de la filière agro-alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Intensification de la mise en réseau du pôle de compétitivité Vitagora - Elargissement de la réflexion (au niveau de la Grand Région et en lien avec l'Ain)
Développement des démarches territoriales d'accompagnement des PME-PMI : mise en réseau, mutualisations, développement d'outils collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés dans les territoires - Mobilisation des entreprises - Appui sur les outils et démarches existants
Développement des démarches territoriales de gestion des emplois et des compétences , et d'une offre d'accueil et de formation sur mesure	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés dans les territoires - Appui sur les outils et structures existantes
Modernisation des espaces d'activité vieillissants	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés pour adapter les espaces d'activité (études, ingénierie, investissements)
Accroissement de la reconnaissance qualitative et de la valorisation des productions agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés et mobilisation des entreprises pour développer les signes de qualité - Développement de la commercialisation locale (tous types d'espaces de vente) - Appui sur les filières touristiques pour commercialiser (tourisme gastronomique) - Evolution des comportements d'achat
Organisation de la diversification des filières agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés et mobilisation des entreprises pour développer l'engraissement local, en valorisant les complémentarités Est-Ouest - Moyens déployés pour maintenir voire développer les outils de transformation et leur disponibilité pour une valorisation locale - Moyens déployés pour valoriser les couronnes périurbaines

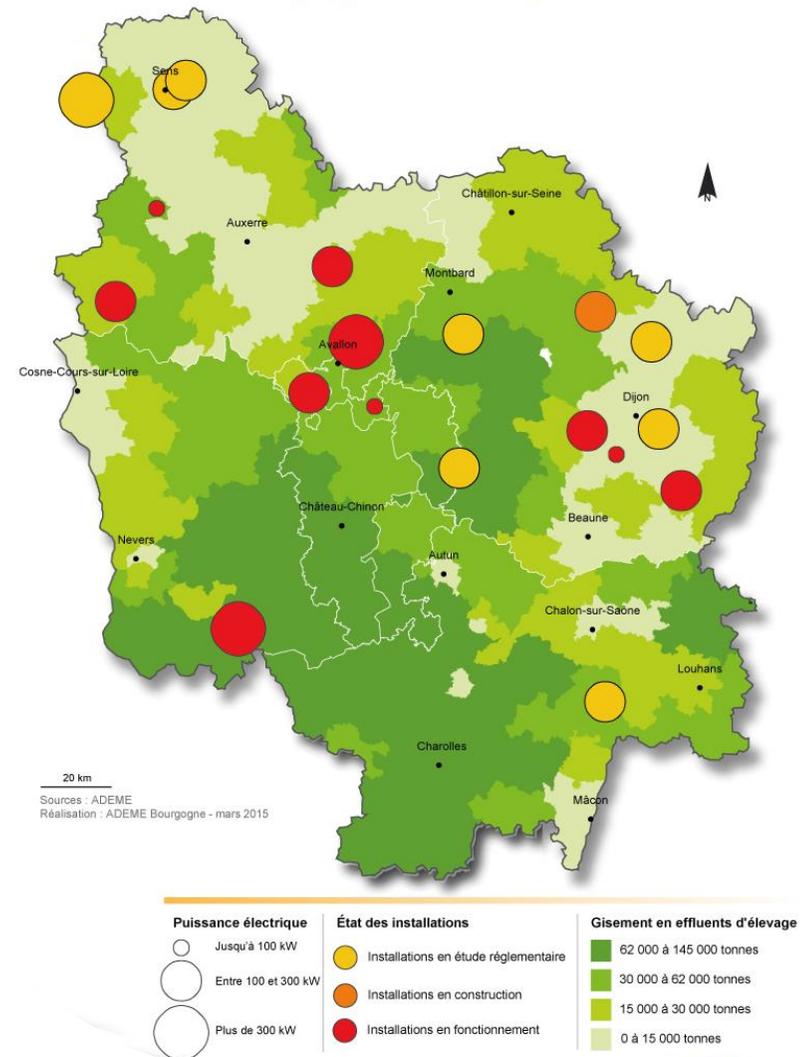
6. Zoom sur la croissance verte

6.1. Principaux constats

Les constats décrits ci-après sont issus de l'analyse bibliographique et des entretiens réalisés avec les acteurs du territoire.

Un potentiel de développement de la valorisation économique des ressources, mais peu de réalisations pour le moment

- ☹️ « Un développement de l'énergie bois au début des années 2000 (installation de chaufferies), en net ralentissement – des freins à la structuration de l'approvisionnement territorial »
- ☹️ « Un potentiel important de développement de l'industrie du bois au-delà de la valorisation de l'énergie : construction, matériaux isolants – mais des freins au développement (structuration de la filière, compétitivité) »
- 😊 Une situation géographique propice au développement de l'énergie solaire par rapport à la moyenne de la Grande Région (ensoleillement plus important)
- ☹️ Un potentiel de développement éolien, plutôt modestes par rapport à d'autres départements, mais identifié dans le schéma régional (100 à 200 MW sur le Charolais et la Bresse) – aucun projet concrétisé, du fait des difficultés d'acceptation ((refus des populations par rapport aux nuisances générées)
- ☹️ « Un potentiel de développement de la méthanisation du fait de la présence des gisements d'effluents (source ADEME, cf. carte ci-contre), mais « une mobilisation difficile du fait de contraintes techniques : saisonnalité de la production des élevages viande extensifs, difficultés à proposer des substrats homogènes, faible pouvoir méthanogène des fumiers, nécessité de diversification des sources d'approvisionnement »



Les installations de méthanisation en Bourgogne en 2015

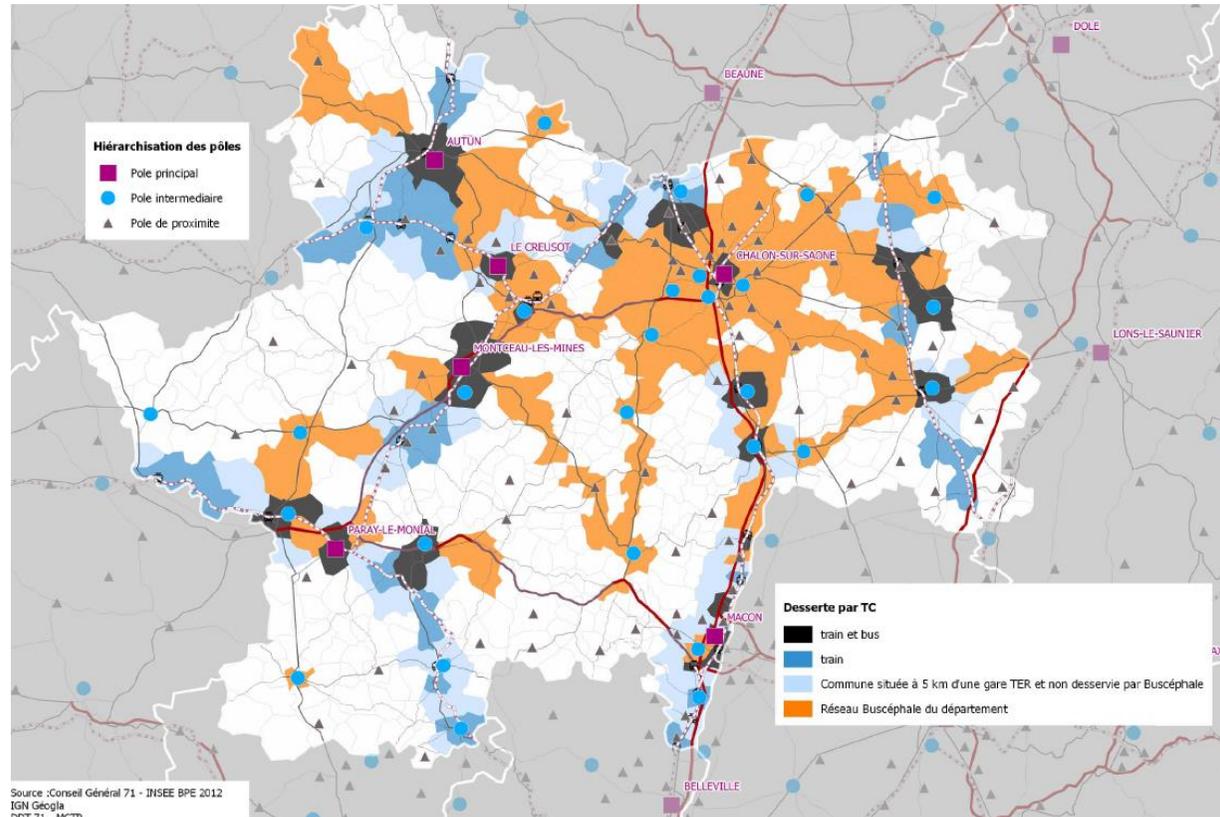
Source : ADEME

6. Zoom sur la croissance verte

6.1. Principaux constats

Un potentiel de développement autour de la mobilité durable et économe en énergie

- 😊 « La présence des axes de déplacement collectif représente un net facteur d'attractivité pour les ménages, à valoriser »
- 😊 « Le développement des transports durables participe à la mutation d'une partie des tissus industriels (General Electrics, potentiel avec le pôle véhicules du futur) »
- 😊 Le territoire départemental jouit d'un positionnement privilégié pour le développement de l'intermodalité route - fer - fleuve, avec à la fois la présence de grandes infrastructures et d'équipements stratégiques (ports, plateformes multimodales)
- 😐 « Le territoire ne dispose pas encore d'un réseau dense de bornes de recharge pour véhicules électriques, mais des opportunités de développement existent (également pour les bornes de recharge de véhicules à hydrogène) »
- 😞 « Les déplacements doux restent peu utilisés pour les déplacements quotidiens (domicile-travail en particulier), et le maillage en itinéraires doux reste partiel (cf. partie tourisme) »



Communes desservies par TC (TER & Réseau Buscéphale du département)

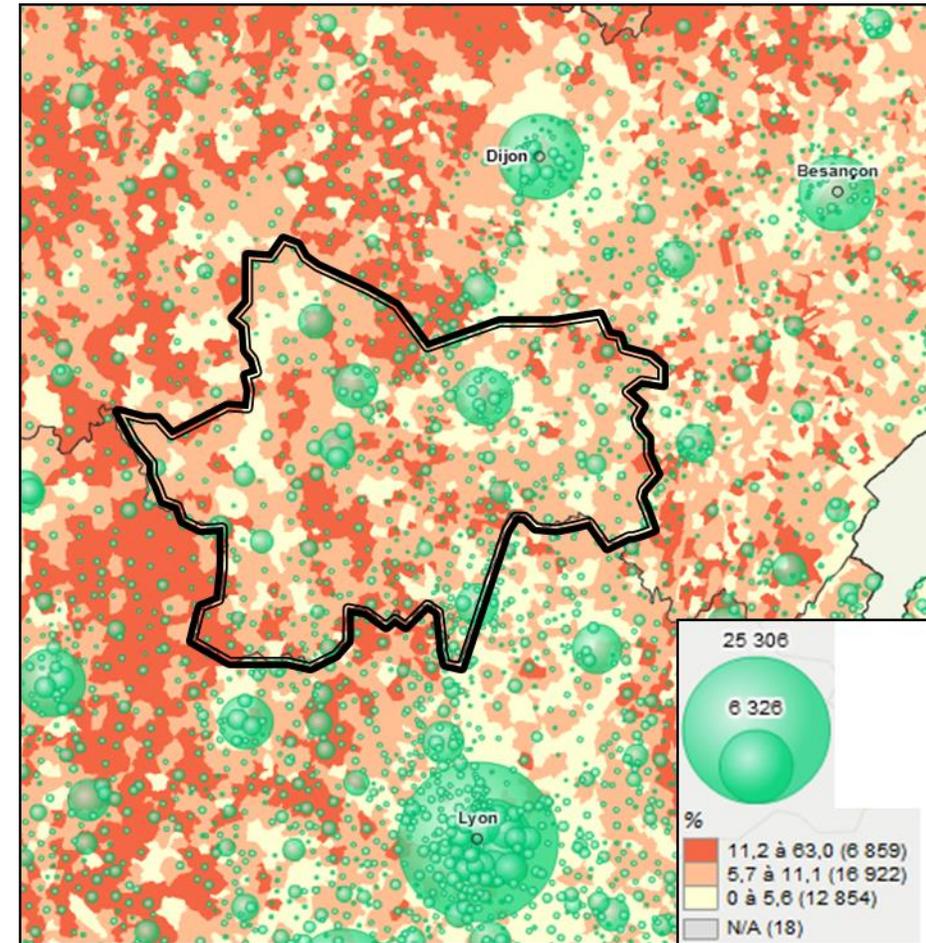
Source : schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

6. Zoom sur la croissance verte

6.1. Principaux constats

L'économie de consommation énergétique : un potentiel de développement économique ?

- ☹️ Les besoins en réhabilitation de l'habitat sont majeurs (gros volumes dans les villes et bourgs, besoins diffus dans l'Est du Charolais et sur la côte viticole) : 28 000 logements vacants, 90 000 logements d'avant 1946 (source INSEE 2012) : cela représente un marché important et un frein à l'accueil
- 😊 Les dispositions incitatives pour mobiliser la demande tendent à se renforcer au niveau national et local (Prêt à Taux Zéro bonifié, Programme Habiter Mieux,...)
- ☹️ « L'organisation de l'offre de réhabilitation et de construction neuve passive (potentiel de développement avec la Réglementation Thermique 2020) nécessite un travail en termes de mise en réseau des entreprises (beaucoup de TPE) et de formation / mise à niveau »
- ☹️ « Des outils existent au niveau départemental / régional, et des démarches territoriales émergent pour accompagner la structuration des filières – la mobilisation du tissu artisanal reste difficile »



Nombre et part de logements vacants par commune, en 2012

Source : INSEE

6. Zoom sur la croissance verte

6.1. Principaux constats

L'économie circulaire : des opportunités à saisir avec l'écologie industrielle, mais encore peu de dynamiques engagées

- 😊 Un développement important des démarches d'écologie industrielle et des projets de valorisation des synergies en Région Rhône Alpes Auvergne, facilité en partie par la densité plus importante des tissus d'entreprises → des expériences à capitaliser
- 😊 Quelques projets territoriaux développés au niveau départemental : écomatériaux à Autun, valorisation énergétique avec Terreal à Chagny
- 😐 « Des projets qui restent peu nombreux, mais des volontés exprimées de travailler au développement de l'économie circulaire dans les territoires, avec les entreprises, en lien avec la montée en puissance de l'économie territoriale »
- 😐 « Des enjeux de réflexion au niveau de la mutualisation de la logistique et du transport (commerçants en centres villes par exemple) »



Démarches d'écologie industrielle recensées à l'échelle nationale

Source : Association Orée

6. Zoom sur la croissance verte

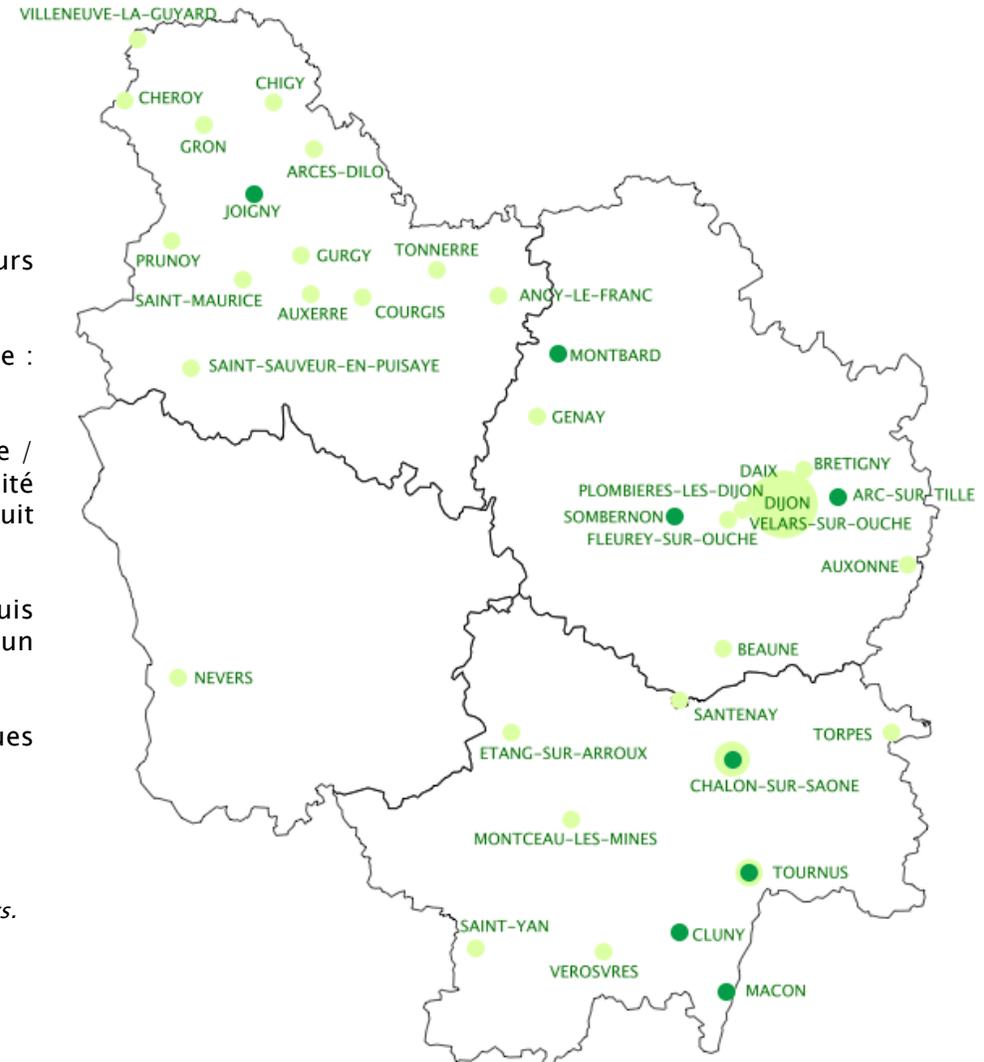
6.1. Principaux constats

L'économie circulaire via l'approche collaborative : une tendance au développement

- ☹️ Plusieurs ressourceries* créées dans le Sud du Département au cours des dernières années – des marges de développement
- 😊 Des actions sur la réutilisation à l'échelle départementale / régionale : annuaire de la deuxième vie, guide du réemploi...
- 😊 Un développement récent de l'offre marchande sur la location courte / longue durée (électroménager, électronique,...) → une opportunité pour une partie des entreprises industrielles (notamment sur le produit fini)
- 😊 Un développement des filières courtes dans le domaine agricole depuis le début des années 2000 : AMAP, ruches, drives, marchés... un potentiel pour poursuivre en ce sens
- ☹️ Un développement de la production contributive depuis quelques années, qui peut se poursuivre : fablabs**, fabrication numérique,...

* Les ressourceries, ou recycleries, sont des établissements ayant pour objectif principal de favoriser le réemploi ou la réutilisation de certains matériaux considérés comme des déchets.

** Un Fab Lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un lieu ouvert au public où il est mis à sa disposition toutes sortes d'outils, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur, pour la conception et la réalisation d'objets.



6. Zoom sur la croissance verte

6.2. Synthèse spatialisée

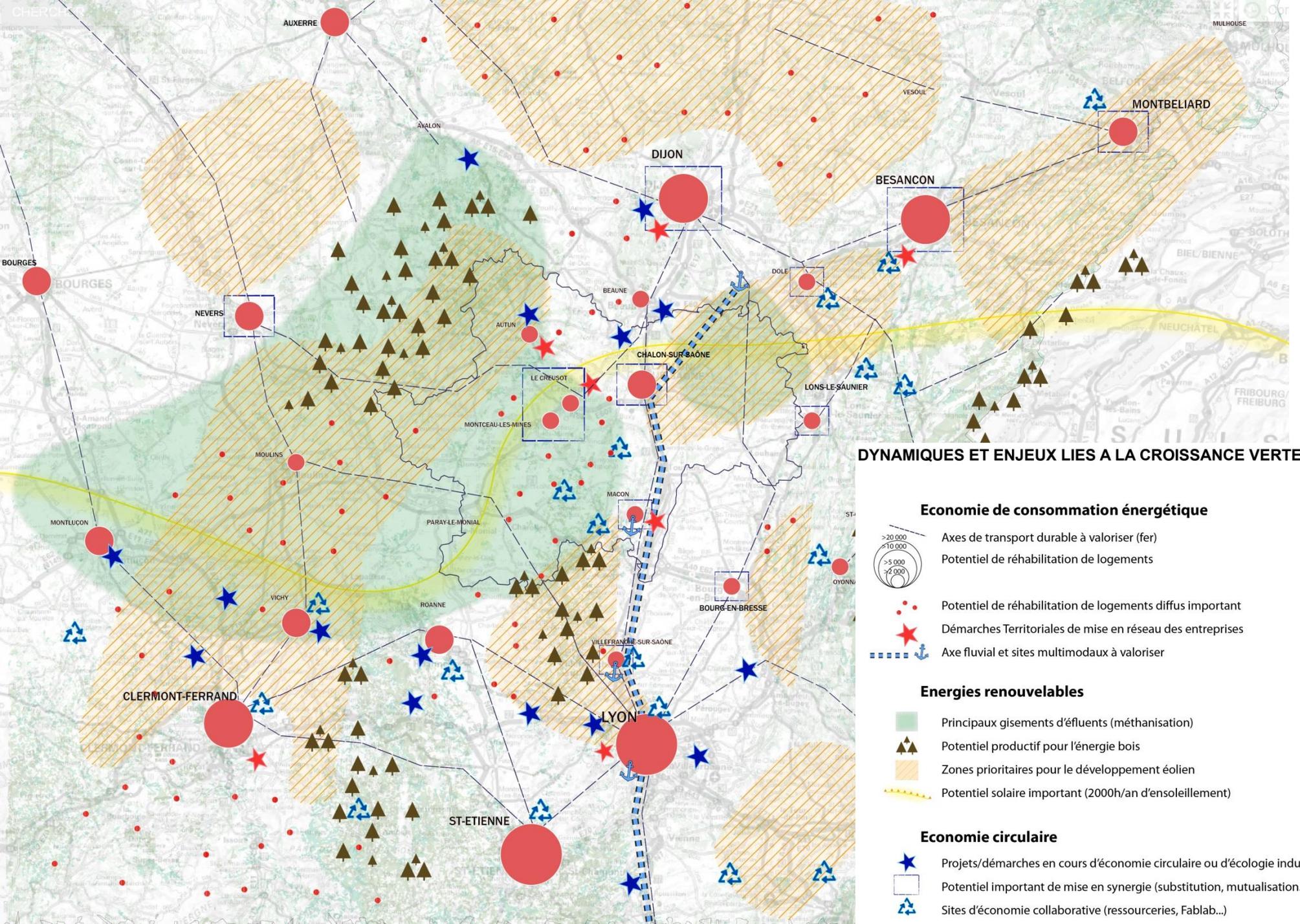
La carte de synthèse ci-après présente une analyse qualitative des dynamiques et enjeux de la sphère présenteielle.

Les éléments suivants sont spatialisés :

- Les grands axes de transport ferré, facteurs d'attractivité résidentielle dans des conditions énergétiques performantes
- Les principaux secteurs concentrant le potentiel de réhabilitation de logements : pôles urbains, espaces ruraux avec un potentiel plus diffus
- Les démarches engagées de structuration de la filière rénovation dans les territoires
- Les principaux espaces à potentiel pour le développement des énergies renouvelables : bois énergie, méthanisation, éolien, solaire
- Les projets et démarches engagées autour de l'écologie industrielle et de l'économie circulaire, et les espaces à potentiel (pôles d'emploi industriels avec une certaine masse critique)
- Les structures d'économie collaborative existantes sur le territoire : ressourceries, fablab,...

La cartographie permet de souligner les points suivants :

- Le développement des énergies renouvelables représente un potentiel pour l'ensemble des territoires, avec des particularités territoriales à prendre en compte (potentiel bois dans le Morvan, potentiel éolien ciblé dans le schéma régional, partie Sud du Département plus propice au développement de l'énergie solaire,...).
- Le potentiel de rénovation est particulièrement important dans les pôles urbains, dans l'Est du Charolais et sur la côte viticole – il concerne toutefois tout le territoire
- Les démarches territorialisées de structuration de la filière rénovation restent peu nombreuses et pourraient se développer davantage
- Les démarches et projets liés à l'économie circulaire restent peu nombreux et les entreprises sont peu mobilisées par rapport aux territoires voisins (Rhône Alpes Auvergne notamment) – cela peut s'expliquer par une densité d'entreprises plus faible
- Des opportunités de développement de l'économie circulaire (écologie industrielle dans un premier temps) existent, notamment dans les principaux pôles d'activité où la densité est suffisante



DYNAMIQUES ET ENJEUX LIES A LA CROISSANCE VERTE

Economie de consommation énergétique

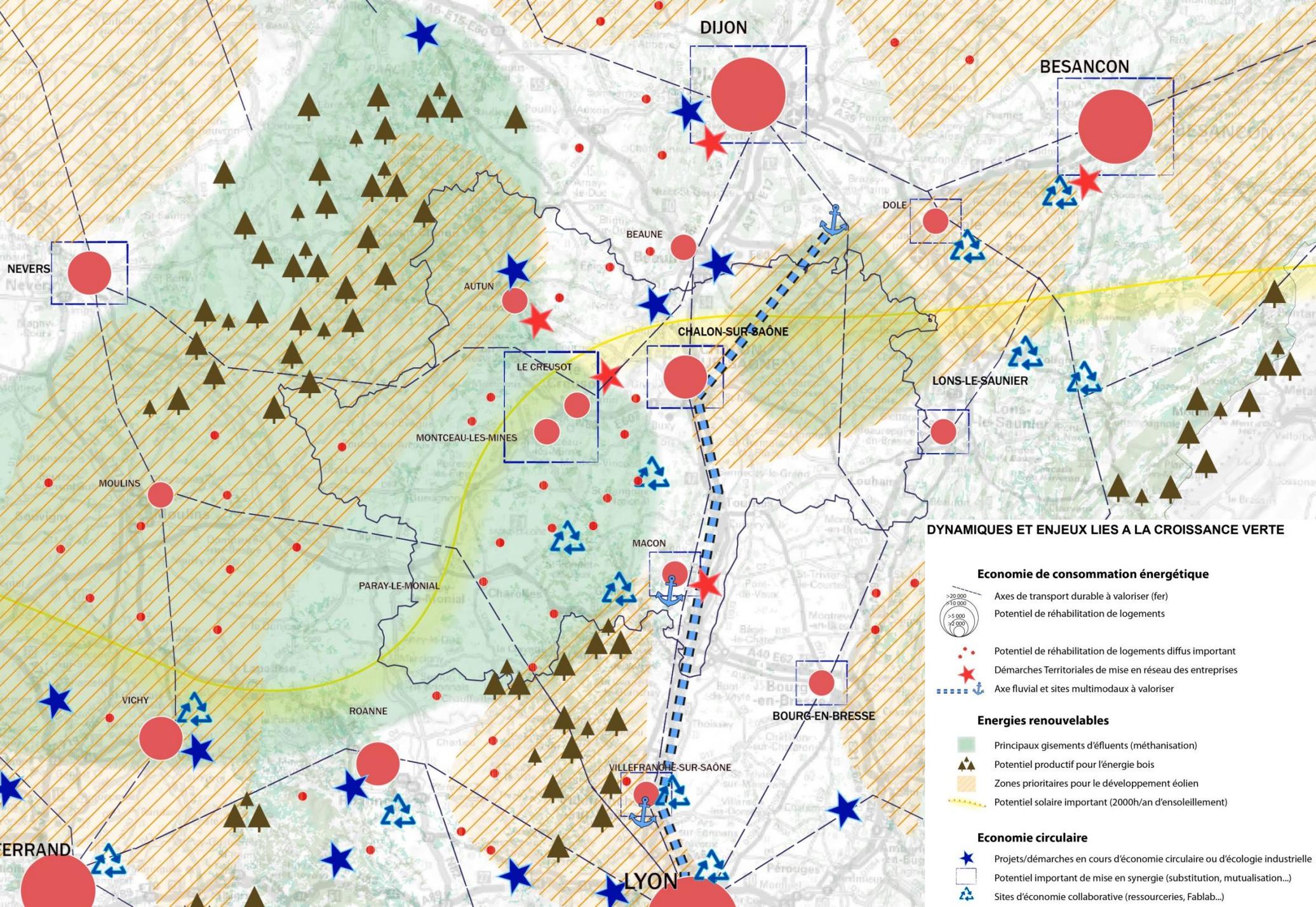
- Axes de transport durable à valoriser (fer)
 Potentiel de réhabilitation de logements
- Potentiel de réhabilitation de logements diffus important
- Démarches Territoriales de mise en réseau des entreprises
- Axe fluvial et sites multimodaux à valoriser

Energies renouvelables

- Principaux gisements d'éfluentes (méthanisation)
- Potentiel productif pour l'énergie bois
- Zones prioritaires pour le développement éolien
- Potentiel solaire important (2000h/an d'ensoleillement)

Economie circulaire

- Projets/démarches en cours d'économie circulaire ou d'écologie industrielle
- Potentiel important de mise en synergie (substitution, mutualisation...)
- Sites d'économie collaborative (ressourceries, Fablab...)



DYNAMIQUES ET ENJEUX LIES A LA CROISSANCE VERTE

Economie de consommation énergétique

- Axes de transport durable à valoriser (fer)
- Potentiel de réhabilitation de logements
- Potentiel de réhabilitation de logements diffus important
- Démarches Territoriales de mise en réseau des entreprises
- Axe fluvial et sites multimodaux à valoriser

Energies renouvelables

- Principaux gisements d'effluents (méthanisation)
- Potentiel productif pour l'énergie bois
- Zones prioritaires pour le développement éolien
- Potentiel solaire important (2000h/an d'ensoleillement)

Economie circulaire

- Projets/démarches en cours d'économie circulaire ou d'écologie industrielle
- Potentiel important de mise en synergie (substitution, mutualisation...)
- Sites d'économie collaborative (ressourceries, Fablab...)

6. Zoom sur la croissance verte

6.3. Synthèse des enjeux et perspectives

La présente partie identifie, avec une approche qualitative, des enjeux de développement, souligne les leviers ou points de rupture susceptibles d'impacter l'évolution des dynamiques économiques au cours des 10 prochaines années

Enjeux de développement —————> Leviers / points de rupture

Valorisation énergétique de la ressource bois (forêt, haies)	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés pour structurer l'approvisionnement avec les exploitants agricoles et forestiers - Moyens déployés pour développer la demande (investissements, projets d'urbanisme) - Evolution des coûts des énergies
Développement des outils de production éolienne, biogaz, solaire	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des coûts des énergies et des outils incitatifs (coûts de rachat) - Evolution de l'acceptation sociale (liée aux moyens de sensibilisation déployés) - Moyens déployés pour développer des projets (inscription dans les documents d'urbanisme et projets de territoires, investissements)
Qualification de l'offre de transport en commun sur les principaux axes de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution des politiques nationales (Etat, SNCF) - Moyens déployés pour organiser le développement en relation avec les axes de transport (planification, interventions opérationnelles) - Moyens déployés pour adapter les infrastructures et les gares
Affirmation de la demande de rénovation du bâti	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés pour générer de la demande au niveau des collectivités (volontarisme dans l'urbanisme opérationnel au niveau local, projets pilotes,...) - Moyens déployés pour inciter les propriétaires privés (au niveau national / local)
Structuration de l'offre pour la rénovation du bâti	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés pour accompagner la structuration de la filière : mise en réseau des entreprises, développement des mutualisations et produits communs, organisation de la formation,... - Appui sur les outils et démarches existantes (notamment pour la formation)
Développement des démarches d'économie circulaire et d'écologie industrielle avec les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens et outils mobilisés pour sensibiliser les entreprises, accompagner l'émergence des synergies, accompagner des projets concrets - Mobilisation des entreprises
Développement de l'économie collaborative (ressourceries, production contributive,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés pour faire émerger les projets collectifs : animation, création d'espaces propices,... - Mobilisation des acteurs (citoyens, entreprises, associations) – liée aux moyens déployés pour la sensibilisation de ces acteurs
Développement des filières courtes dans le domaine agricole et alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens déployés pour renforcer l'offre : animation auprès des producteurs, développement des réseaux et lieux de vente,... - Evolution de la demande locale, qui dépend de la sensibilisation et du développement de l'offre - Politiques déployées pour la valorisation des espaces agricoles périurbains

7. Les systèmes territoriaux et leur gouvernance

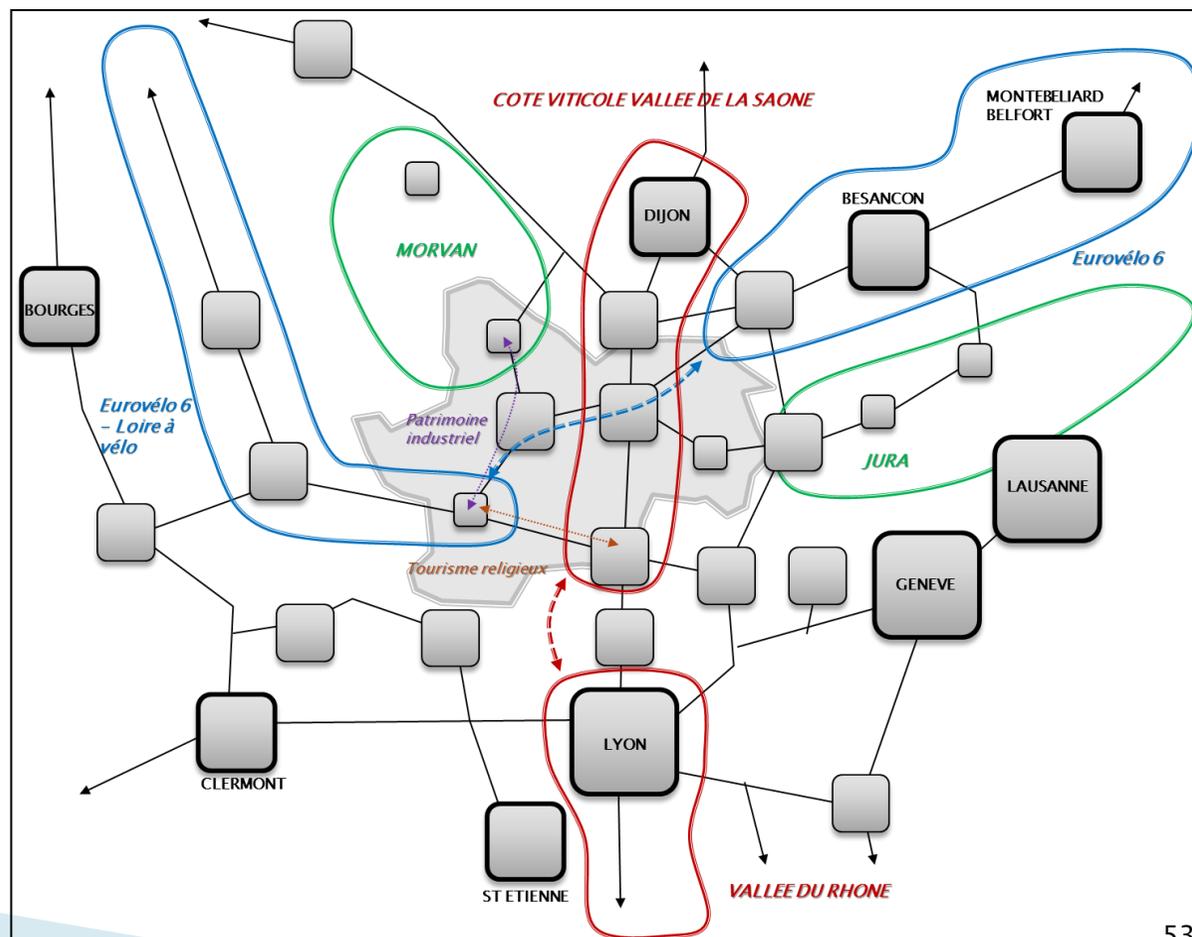
7.1. Caractérisation des systèmes territoriaux

Les territoires du Département s'inscrivent dans des systèmes territoriaux diversifiés, qui dépassent généralement les frontières départementales. Une analyse de ces systèmes est proposée ici.

Les systèmes territoriaux diffèrent suivant si l'on prend comme base de réflexion l'économie touristique, l'économie résidentielle ou l'économie productive. Les schémas ci-contre et ci-après mettent en évidence les principaux systèmes territoriaux pour chacune des sphères économiques.

Les systèmes touristiques

- La côte viticole et la vallée de la Saône, qui regroupent des infrastructures Nord Sud (Autoroute, axe PLM, infrastructures fluviales) et des produits touristiques communs (itinérance vélo, oenotourisme, tourisme urbain et commercial). Ce système présente un enjeu de connexion avec la vallée du Rhône.
- Deux systèmes orientés sur le tourisme vert et patrimonial se distinguent : le Morvan et le Jura, ce dernier présentant une orientation oenotouristique particulière.
- Deux systèmes se distinguent le long de l'itinéraire de l'Eurovélo 6. La connectivité entre ces deux systèmes représente un enjeu important pour l'itinérance, qui concerne directement le territoire.
- Des systèmes « secondaires », encore peu structurés, peuvent être soulignés autour du tourisme religieux et du tourisme industriel

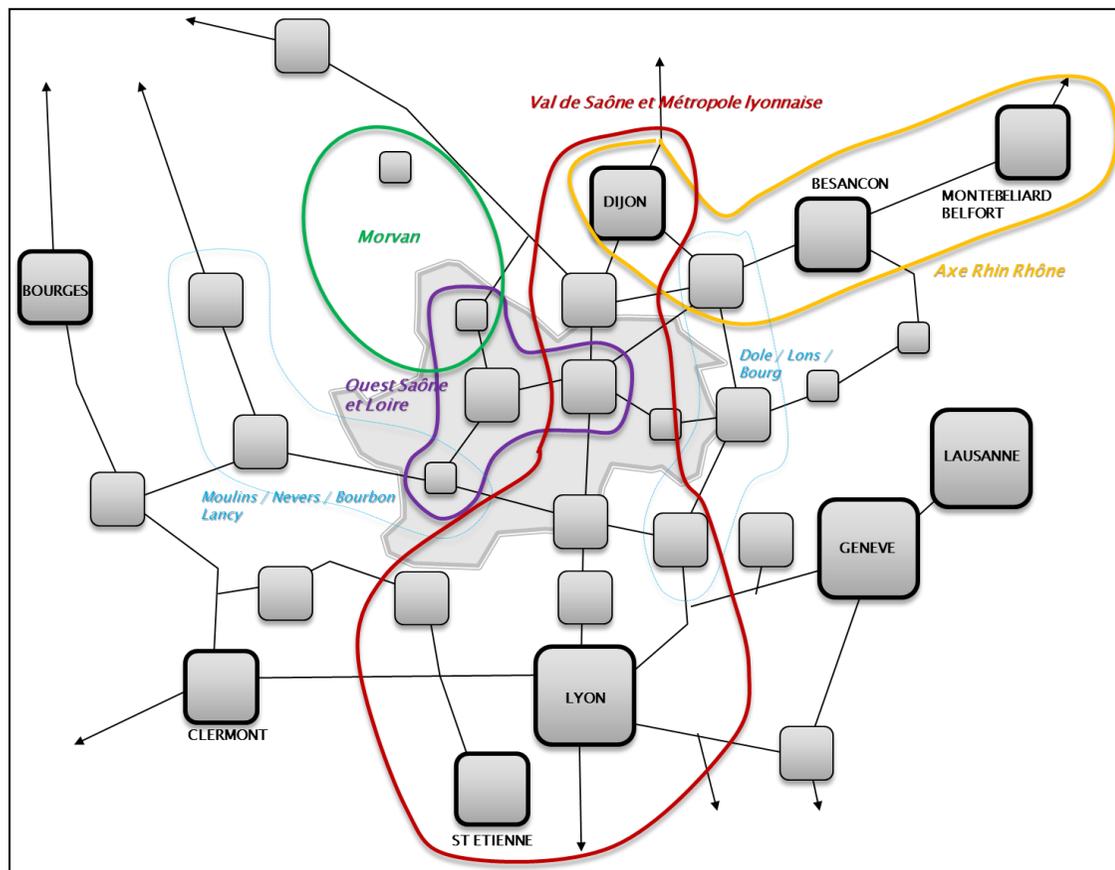


7. Les systèmes territoriaux et leur gouvernance

7.1. Caractérisation des systèmes territoriaux

Les systèmes résidentiels

- Le val de Saône (incluant en partie la Bresse) et la Métropole Lyonnaise, système résidentiel multipolaire structuré par l'axe ferré PLM. L'axe est bien doté en services et accueille des actifs navetteurs de plus en plus nombreux, tournés sur Dijon et la Métropole Lyonnaise : plus de 5000 navetteurs entrent ou sortent du département chaque jour pour travailler (source INSEE)
- La branche Ouest de l'axe Rhin Rhône, structuré par l'axe ferré Dijon - Montbéliard, qui accueille également un développement linéaire important, en moins forte progression que l'axe de la Saône.
- L'espace de l'Ouest Saône et Loire, structuré autour de la RCEA, qui connaît des difficultés démographiques plus importantes.
- Le Morvan, espace résidentiel à dominante rurale forte, peu dense, concerné par des problématiques d'enclavement et de maintien de l'offre de services dans les pôles d'appui (Autun, Avallon)
- Deux espaces moins marqués se dessinent autour des axes Nevers-Moulins-Bourbon-Lancy d'une part, et Dole - Lons - Bourg d'autre part (ce second axe peut être amené à monter en puissance du fait d'un dynamisme démographique plus fort)

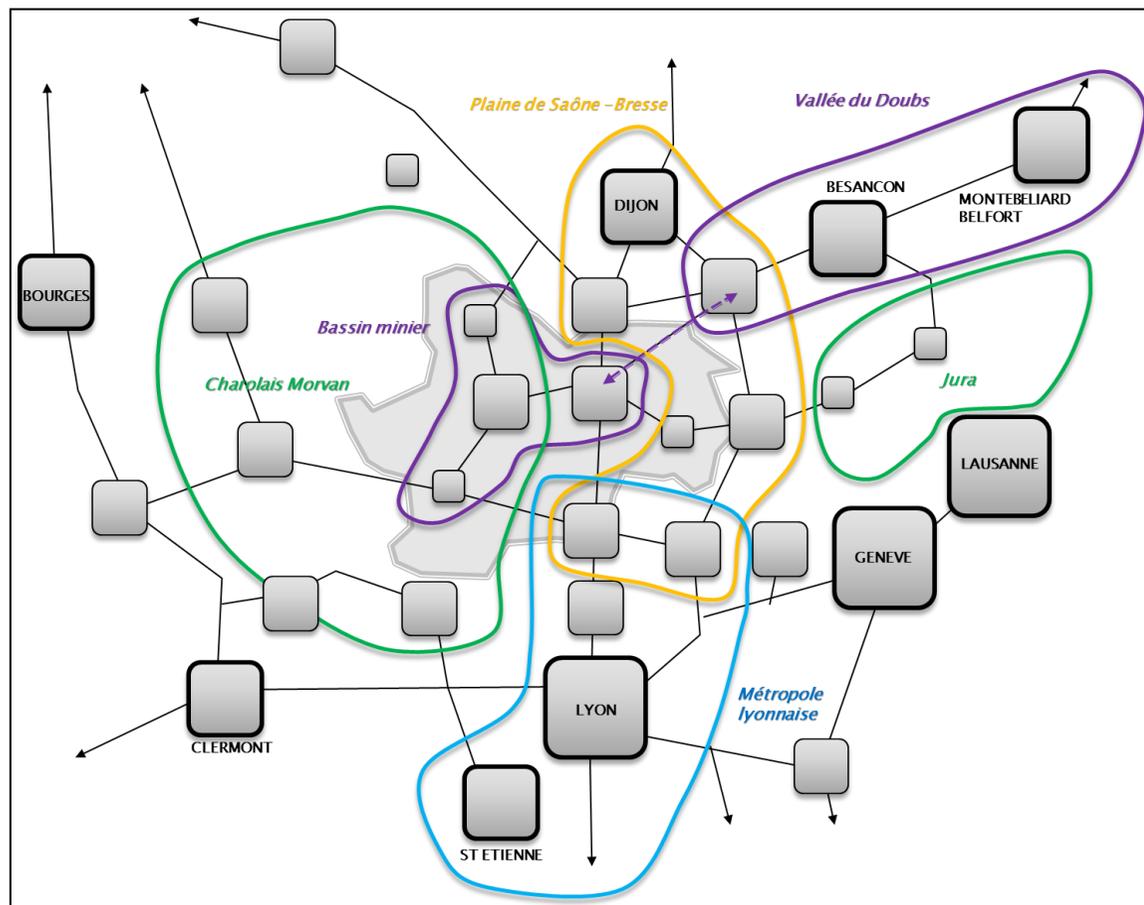


7. Les systèmes territoriaux et leur gouvernance

7.1. Caractérisation des systèmes territoriaux

Les systèmes productifs

- Le bassin minier et industriel historique du Département, principal bassin industriel avec des activités importantes autour de la métallurgie, de la mécanique, du nucléaire et dans une moindre mesure du textile (Autun). L'arrivée de la Grande Région peut générer certaines interactions positives avec le bassin industriel de la vallée du Doubs (sur le volet métallurgie avec Besançon, Automobile avec Montbéliard, Energie avec Belfort).
- Le Charolais Morvan, bassin de production agricole majeur fortement orienté sur le bovin viande, en difficulté, qui présente une cohérence d'ensemble et des enjeux propres (structuration de la filière, reconnaissance qualitative,...).
- La plaine de Saône et la Bresse, espace productif avec une agriculture plus intensive et des activités agroalimentaires importantes. Cet espace reste relativement peu structuré (à cheval sur 3 anciennes régions).
- La métropole lyonnaise, espace productif majeur qui tend à se desserrer, ce qui peut générer des opportunités pour le Sud du Département

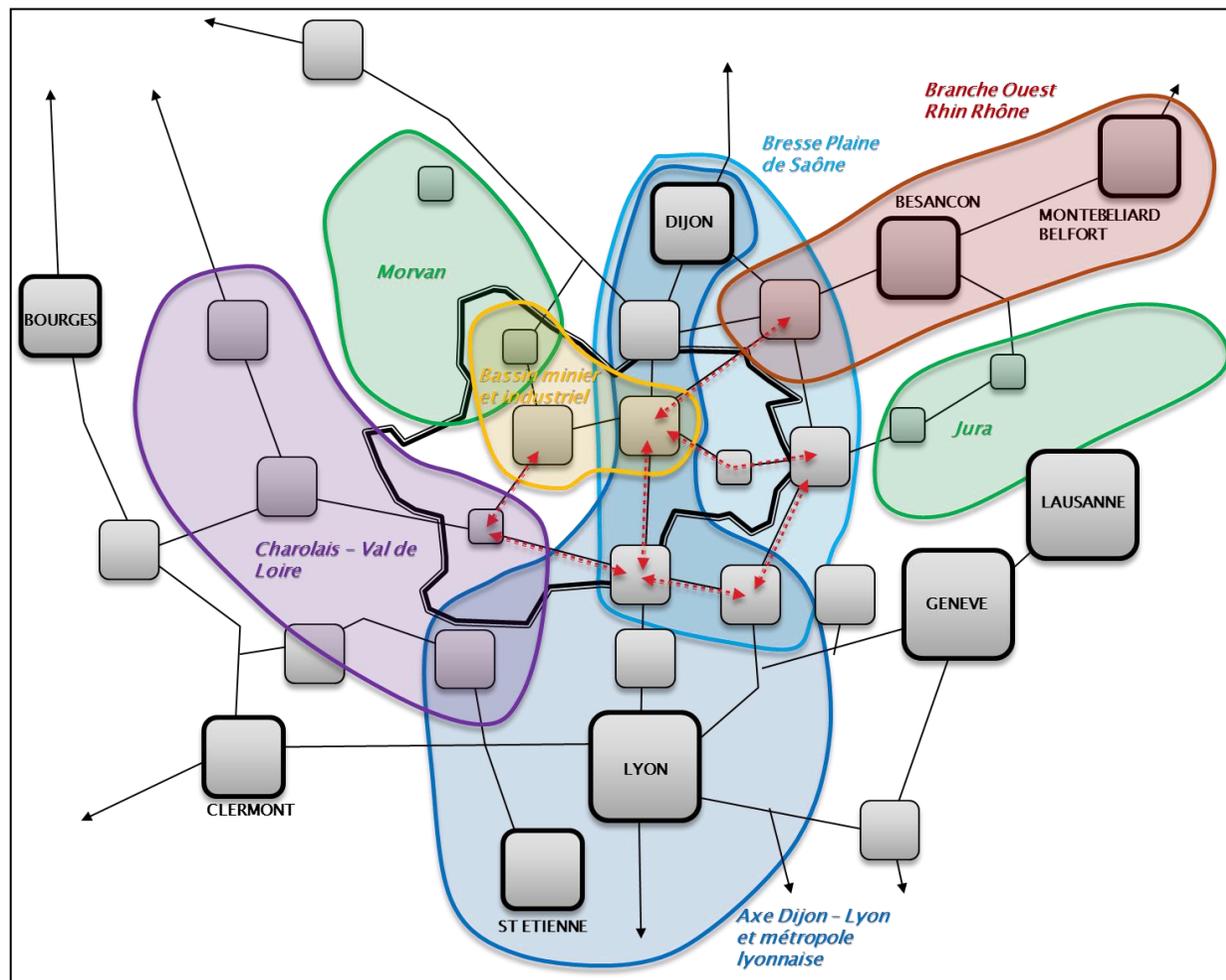


7. Les systèmes territoriaux et leur gouvernance

7.1. Caractérisation des systèmes territoriaux

Bilan des systèmes territoriaux

- Un système territorial central à dominante industrielle et productive, autour des pôles de Chalon/ CUCM / Autun
- Un espace de développement industriel important à proximité, qui suit la vallée du Doubs
- Un système résidentiel Nord Sud qui suit l'axe PLM (Dijon Lyon) et s'entrelace avec l'aire de rayonnement de la métropole lyonnaise
- La plaine de Saône et la Bresse, un espace à vocation productive particulière, peu structuré car historiquement éclaté sur plusieurs régions
- Deux systèmes à dominante rurale forte (Morvan et Charolais - Val de Loire)
- Des enjeux de renforcement des complémentarités territoriales : Chalon-Mâcon, Charolais - CUCM - Mâcon, complémentarités avec la Franche Comté



7. Les systèmes territoriaux et leur gouvernance

7.2. Gouvernance des systèmes territoriaux : enjeux, perspectives

1/ La **montée en puissance des EPCI dans le domaine économique**, accompagnée dans la majorité des cas d'une mutualisation des moyens avec les agences de développement, va renforcer les capacités locales pour animer les économies territoriales, et ouvrir de nouvelles perspectives :

- Les territoires vont disposer de plus de moyens pour développer et accompagner les démarches d'animation : clubs d'entreprises, clusters, développement d'outils mutualisés, politiques thématiques sur la croissance verte et l'économie circulaire,...
- Les territoires vont pouvoir renforcer l'intelligence économique à leur échelle, mieux identifier les besoins de leurs entreprises et les relayer
- Les politiques d'aménagement économiques, recentrées sur les EPCI, devraient gagner en cohérence et ouvrir des perspectives (rénovation d'espaces économiques, hiérarchisation des espaces d'activité, développement d'espaces à vocations plus ciblées,...)

2/ Cette montée en puissance peut permettre de faire remonter des besoins et de mieux **relayer les politiques et les outils des partenaires d'échelle départementale et régionale** :

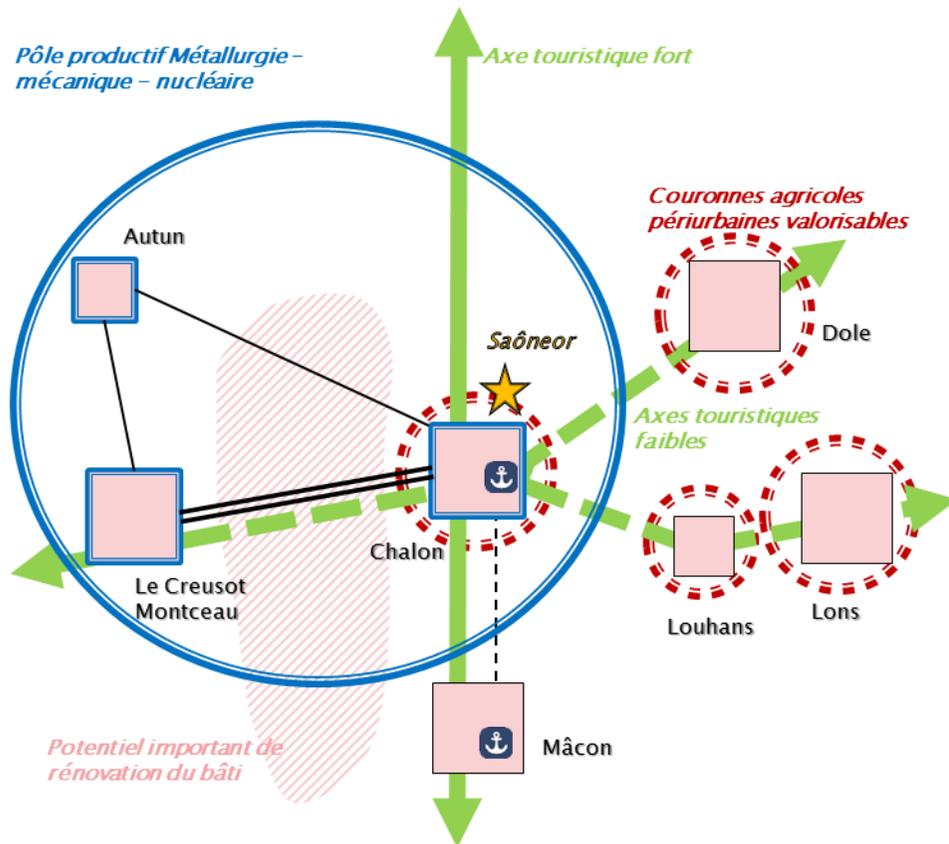
- Les outils de formation à tous les niveaux (Université, consulaires, ADEME, Région,...)
- Les outils d'accompagnement individualisé des entreprises et des clubs d'entreprises : cession / transmission, création, assistance administrative et stratégique, recrutement, études de marché,...
- Les outils événementiels d'échelle départementale ou supérieure : salons, séminaires thématiques,...

3/ La **structuration des Grandes Régions** va faire évoluer les équilibres de la gouvernance interterritoriale, avec en particulier :

- Des **réflexions stratégiques élargies et renforcées** qui pourront orienter le développement des territoires : accueil, mobilité, aménagement économique et logistique, pôles de compétitivité, revitalisation des bourgs centre, stratégie touristique...
- Une meilleure articulation territoriale entre Bourgogne et Franche Comté qui peut ouvrir des perspectives sur les **complémentarités entre les territoires de Saône et Loire et du Jura**
- Un enjeu plus clair de complémentarité interrégionale entre Bourgogne Franche Comté et Rhône Alpes Auvergne qui sera conditionnante pour les prochaines décennies

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.1. Pays Chalonnais



Données clé

Densité de population : 100 habitants / km²

Vacance dans le parc de logements : 9%

Dynamique démographique 1999 - 2012 : +0,4 % / an

Evolution de l'emploi sur place 1999 - 2012 : +4,9%

Emploi industriel : 16,3%

Emploi tertiaire : 73,3%

Emploi agricole : 4%

Enjeux dominants

Economie productive

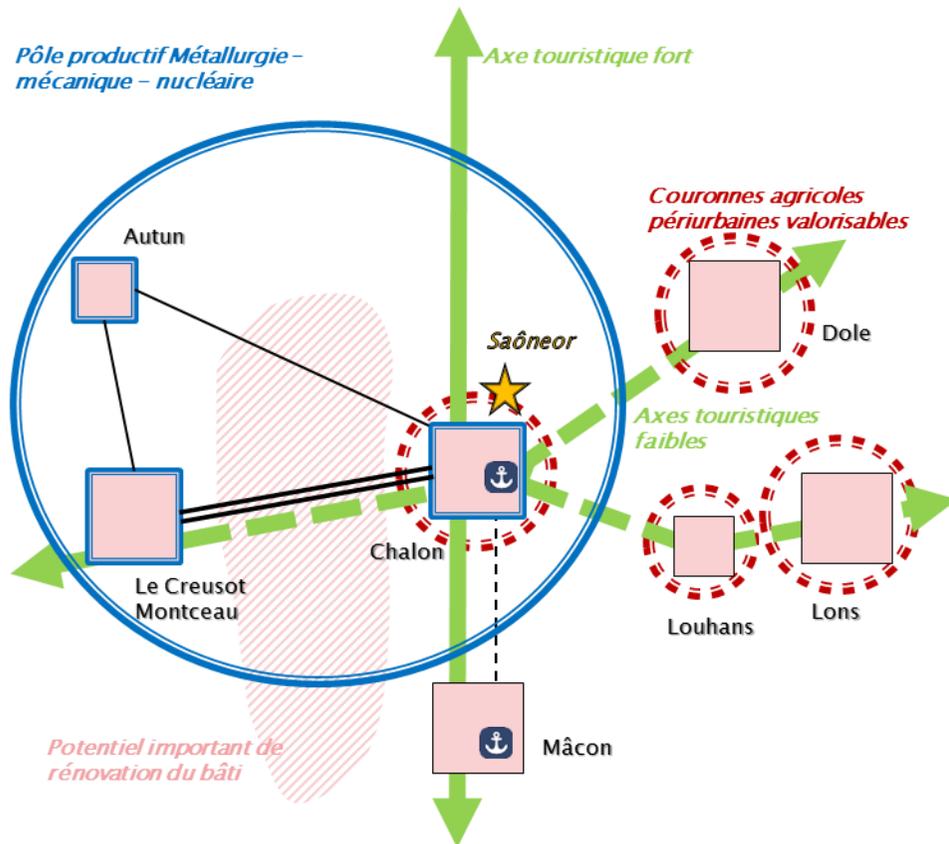
- Soutien du pôle d'activité métallurgie et nucléaire (mise en réseau, GTEC, mobilisation des outils de formation, développement de l'écologie industrielle...), en lien étroit avec la CUCM et Autun, et avec un nouveau positionnement au sein de la Grande Région
- Positionnement du pôle de Chalon au sein de la Grande Région en termes de formation
- Développement de l'activité logistique en s'appuyant sur Saôneor et sur le port fluvial
- Développement des filières courtes, commercialisation locale et valorisation de la couronne agricole périurbaine

Economie présentielle

- Organisation de l'offre résidentielle sur l'axe PLM, avec un positionnement stratégique entre Dijon et Lyon
- Renforcement de l'image et des outils du territoire en termes d'accueil
- Renforcement du pôle de Chalon en termes d'habitat, de services et d'équipements, de commerces
- Positionnement de Chalon en termes d'offre touristique dans la destination régionale
- Aménagement et mise en valeur de l'Eurovéloroute 6, connexion avec l'axe touristique de la côte viticole
- Structuration de l'offre sur la filière oenotouristique et gastronomique et développement d'aménagements touristiques

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.1. Pays Chalonnais



Croissance verte

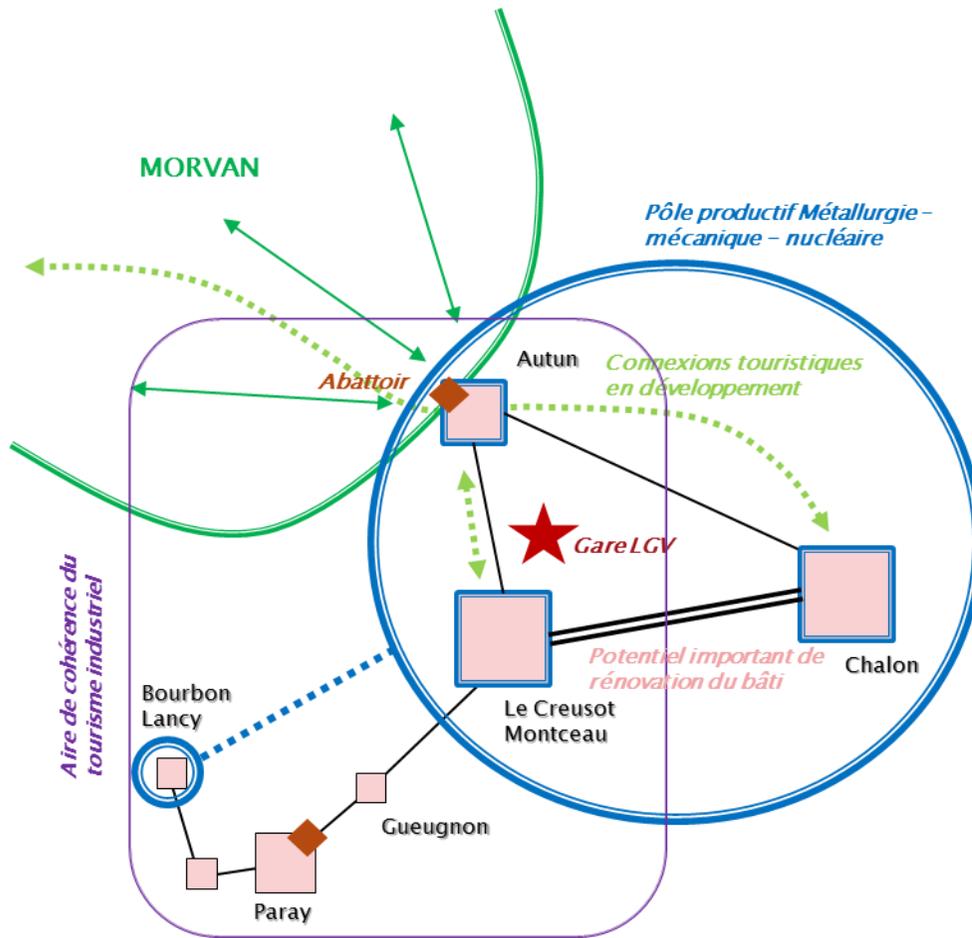
- Accompagnement de la montée en puissance de la rénovation : développement de la demande, organisation de l'offre
- Accompagnement des entreprises pour développer des démarches d'écologie industrielle et d'économie circulaire (plus gros potentiel départemental avec la CUCM)

Leviers / points de rupture dominants (horizon 2025)

- Evolution du dynamisme des pôles métallurgie / nucléaire
- Place de Chalon dans la future organisation régionale de l'offre de formation
- Croissance du marché logistique et des demandes d'implantation, et pertinence de l'offre d'accueil
- Développement des filières courtes et de l'agriculture périurbaine
- Organisation de l'offre résidentielle sur l'axe PLM et concurrence de l'offre ferrée
- Moyens déployés pour structurer l'offre touristique sur l'axe viticole (échelle régionale + locale)
- Moyens déployés pour finaliser et promouvoir les grandes itinérances touristiques
- Moyens déployés par le territoire pour développer l'économie circulaire et collaborative
- Moyens déployés pour développer les rénovations

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.2. Autunois Morvan



Données clé

Densité de population : 29 habitants / km²

Vacance dans le parc de logements : 10,7%

Dynamique démographique 1999 - 2012 : -0,6% / an

Evolution de l'emploi sur place 1999 - 2012 : -4,3 %

Emploi industriel : 14,8%

Emploi tertiaire : 69,7%

Emploi agricole : 8,4%

Enjeux dominants

Economie productive

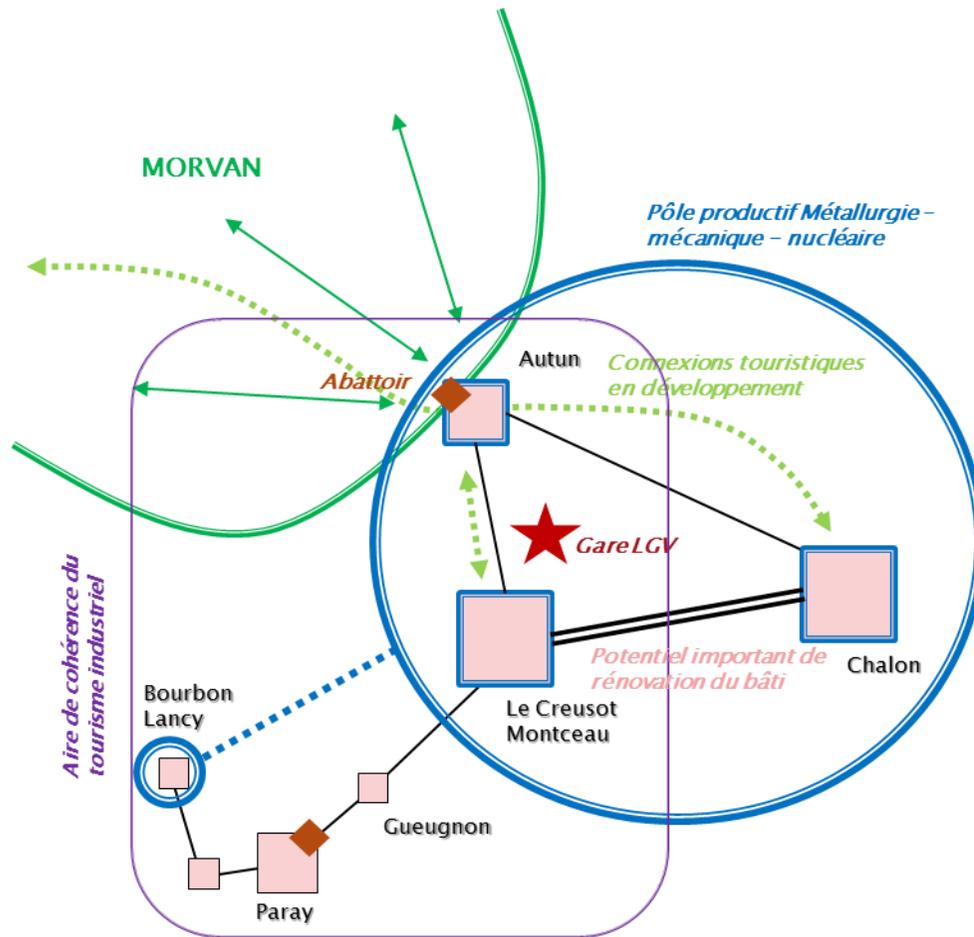
- Soutien du pôle textile et connexion aux dynamiques collectives engagées par la CUCM et Chalon
- Poursuite des efforts engagés en termes d'économie territoriale (identification des besoins des entreprises, développement d'outils collectifs)
- Maintien / développement des équipements de diversification et de transformation pour la filière viande

Economie présentielle

- Maintien du pôle d'Autun en termes d'habitat, de services et d'équipements, de commerces
- Organisation de l'offre présentielle dans le Morvan en s'appuyant sur la ville d'Autun (services à domicile, santé, e-commerce,...)
- Inscription d'Autun, du Morvan et de Bibracte dans les grands itinéraires touristiques et au niveau de la destination « Bourgogne »
- Valorisation de la proximité de la gare LGV (tourisme, accueil résidentiel)
- Développement du tourisme historique et valorisation du patrimoine industriel

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.2. Autunois Morvan



Croissance verte

- Accompagnement de la montée en puissance de la rénovation : développement de la demande, organisation de l'offre - en lien avec la CUCM et Chalon
- Développement des énergies renouvelables (potentiel particulièrement diversifié)
- Développement de la filière bois (énergies, construction et écoconception...)
- Poursuite des efforts engagés sur l'économie circulaire (écomatériaux)
- Développement de l'économie collaborative en lien avec le parc du Morvan

Leviers / points de rupture dominants (horizon 2025)

- *Evolution du dynamisme du pôle textile*
- *Evolution du marché « filières courtes » du bœuf charolais (transformation, commercialisation)*
- *Niveau de maintien de l'offre de logements / services / commerces à Autun*
- *Moyens déployés pour développer l'aménagement numérique en milieu rural*
- *Rattachement du territoire au sein des itinérances régionales et connexion aux grandes infrastructures (Eurovélo6, gare TGV)*
- *Efficacité / intensité des politiques d'accueil sur des populations cibles (télétravailleurs, retraités, étrangers)*
- *Moyens déployés pour la rénovation des centralités urbaines et villageoises*
- *Montée en puissance du pôle écomatériaux*
- *Positionnement du territoire et mobilisation des populations par rapport à l'économie collaborative*

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.3. Bresse Bourguignonne

Données clé

Densité de population : 47 habitants / km²

Vacance dans le parc de logements : 8,3%

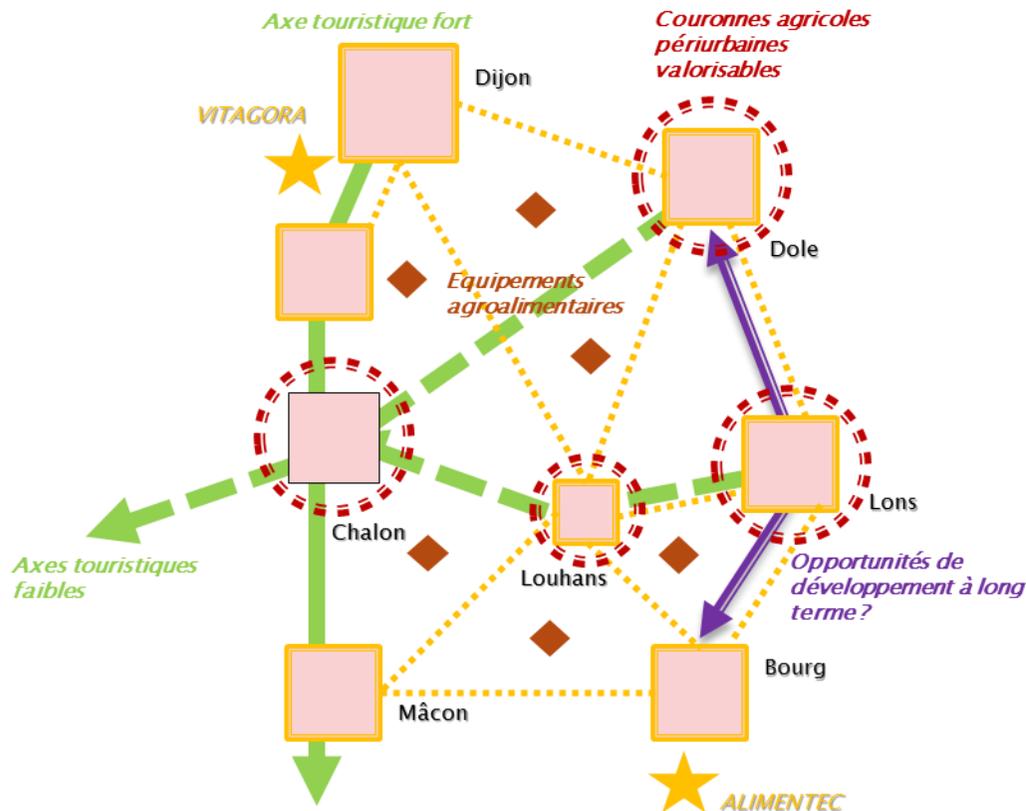
Dynamique démographique 1999 - 2012 : +1% / an

Evolution de l'emploi sur place 1999 - 2012 : +10,6%

Emploi industriel : 23,5%

Emploi tertiaire : 59,8%

Emploi agricole : 8,4%



Enjeux dominants

Economie productive

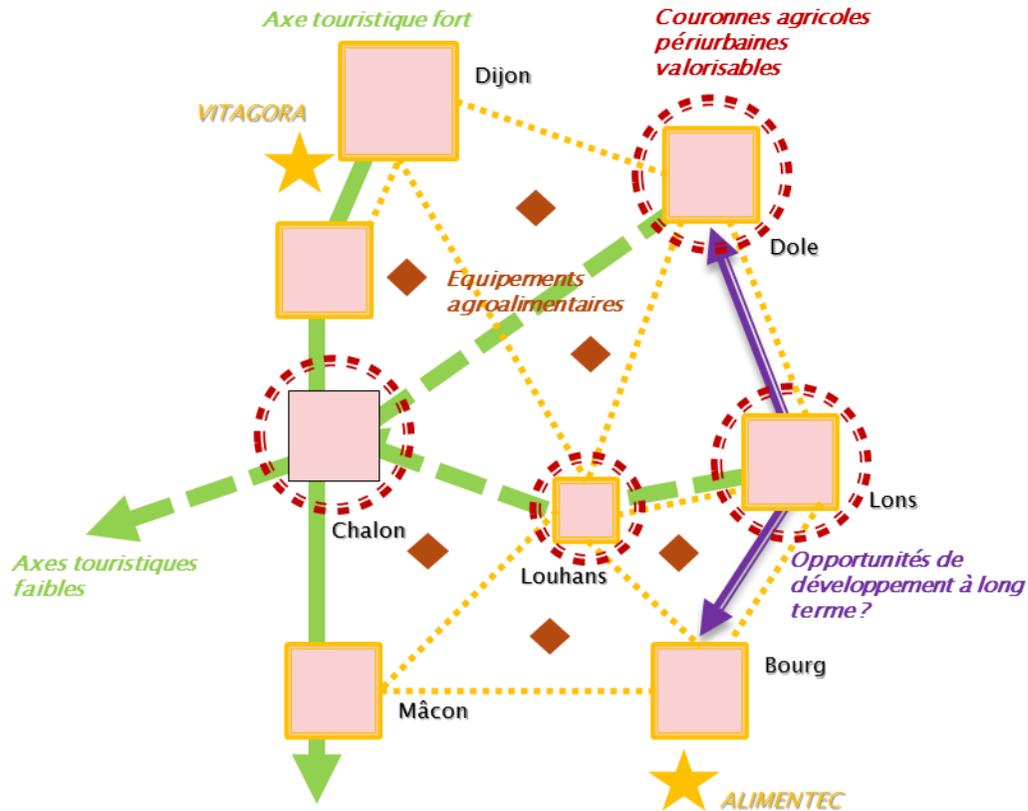
- Développement des filières agroalimentaires et mise en réseau à l'échelle interrégionale
- Développement de la diversification agricole et valorisation des équipements agroalimentaires pour la transformation locale
- Développement des filières courtes : couronnes périurbaines, agritourisme, développement des marchés,...
- Développement de projets sur l'A39 dans la limite des opportunités (plutôt à long terme) : logistique, desserrement d'entreprises de la métropole lyonnaise,...

Economie présentielle

- Développement d'une offre d'habitat durable en milieu rural, dans un contexte migratoire positif
- Développement des connexions touristiques Est Ouest avec la Grande Région : oenotourisme, itinérance verte,...
- Maintien de l'offre de services / commerces / équipements à Louhans mais également dans les pôles de Chalon et Lons

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.3. Bresse Bourguignonne



Croissance verte

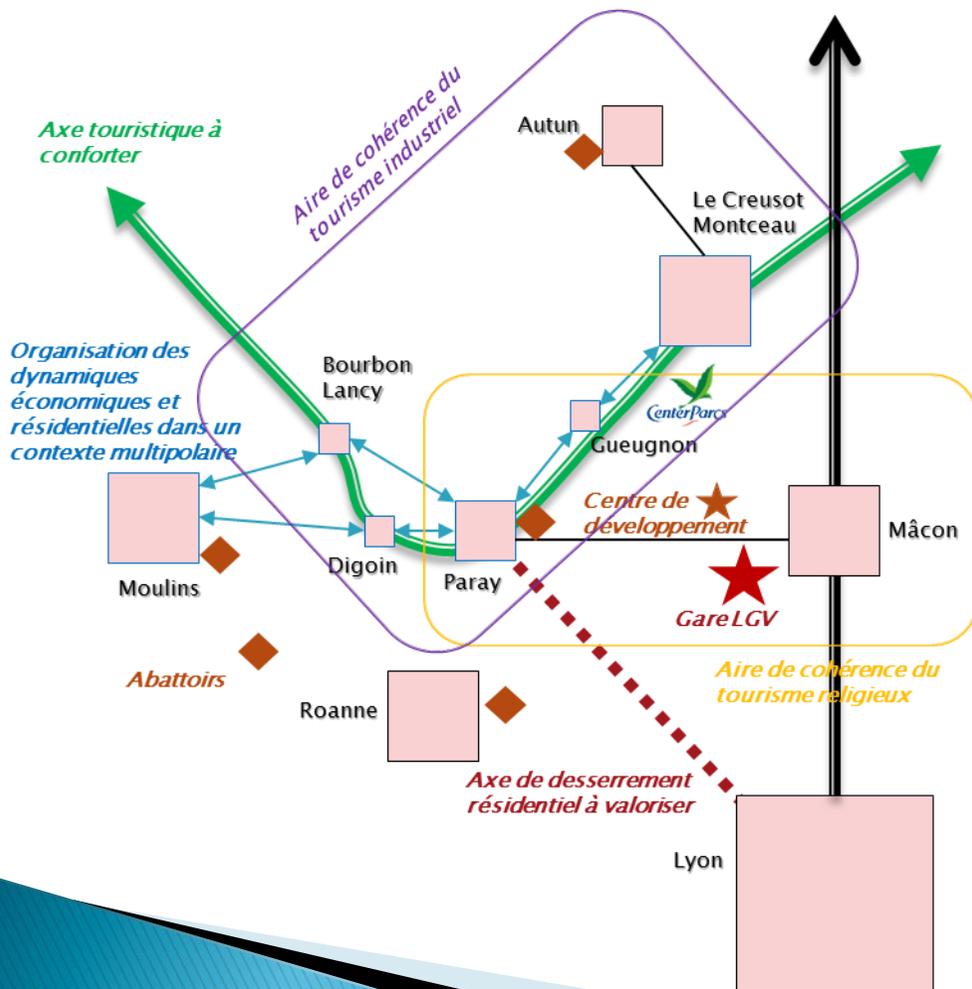
- Développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, méthanisation)
- Réflexions avec les clubs d'entreprises sur les démarches d'économie circulaire (secteur agroalimentaire notamment, avec les territoires voisins)

Leviers / points de rupture dominants (horizon 2025)

- Moyens déployés pour accompagner la structuration la filière agroalimentaire
- Moyens déployés pour développer les filières courtes et l'agriculture périurbaine
- Croissance du marché logistique et des demandes d'implantation, et pertinence de l'offre d'accueil
- Moyens déployés pour développer l'aménagement numérique en milieu rural
- Positionnement touristique du territoire à l'interface entre les deux anciennes Régions
- Structuration de la politique d'accueil pour les actifs des pôles périphériques
- Moyens déployés pour la rénovation des centralités urbaines et villageoises
- Moyens déployés par le territoire pour développer l'économie circulaire et collaborative

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.4. Charolais Brionnais



Données clé

Densité de population : 37 habitants / km²

Vacance dans le parc de logements : 10,2%

Dynamique démographique 1999 - 2012 : -0,2% / an

Evolution de l'emploi sur place 1999 - 2012 : -3,8%

Emploi industriel : 20,4%

Emploi tertiaire : 63,1%

Emploi agricole : 8,8%

Enjeux dominants

Economie productive

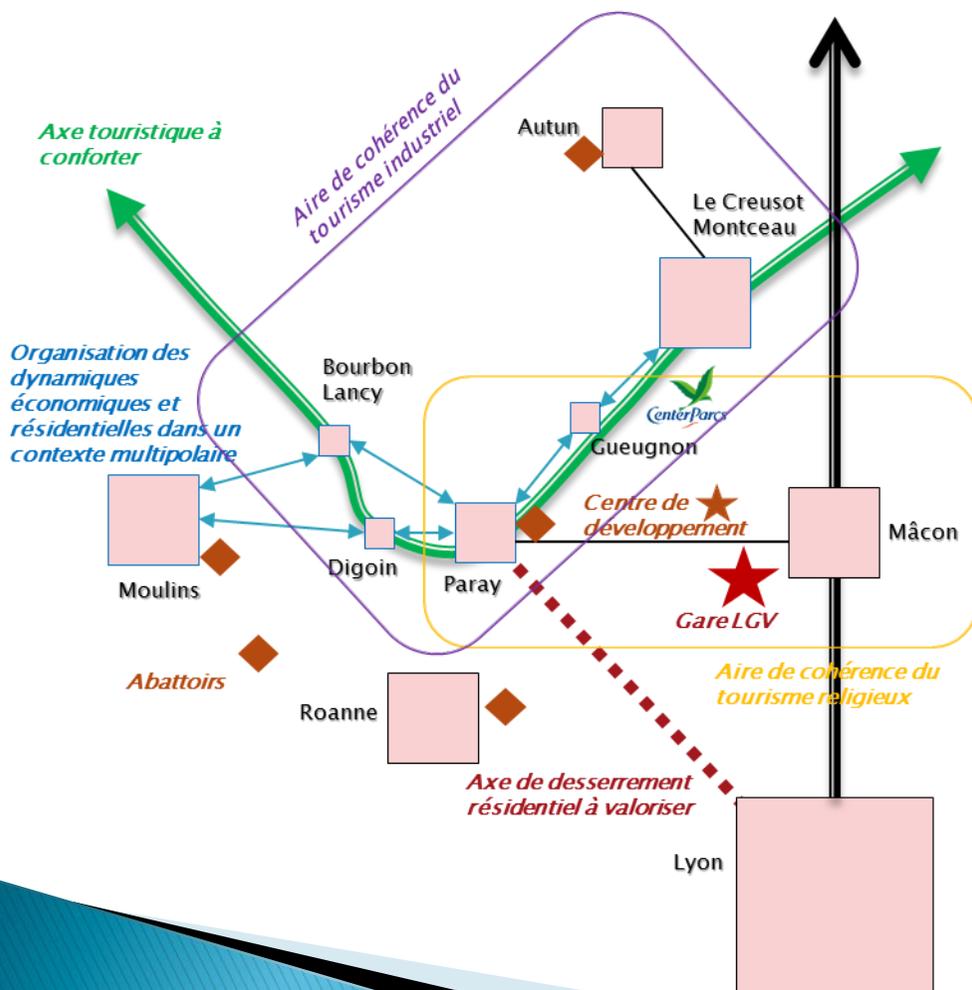
- Développement des démarches d'économie territoriale (mise en réseau) pour identifier les besoins des entreprises dans un contexte multipolaire à faible densité
- Rattachement des plus grosses industries aux clusters et démarches de filières (exemple = Fiat, APERAM)
- Maintien et développement des outils de transformation de la filière viande
- Organisation de la diversification agricole : transformation, engraissement local en lien avec la plaine de Saône,...
- Développement du tourisme gastronomique pour valoriser les produits locaux et les industries des arts de la tables

Economie présentielle

- Organisation de l'offre d'habitat et de services dans un contexte multipolaire - maintien des bourgs structurants
- Accueil du desserrement résidentiel de la métropole lyonnaise (axe de l'Azergue, résidences secondaires)
- Finalisation de la mise à 2x2 voies de la RCEA
- Aboutissement du projet UNESCO sur le bocage charolais
- Positionnement touristique au sein de la Grande Région, connexion à la gare LGV et valorisation de l'Eurovéloroute 6
- Structuration de l'offre en termes de tourisme religieux autour de Paray le Monial et de l'offre en termes de tourisme vert (thermalisme, grands espaces)

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.4. Charolais Brionnais



Croissance verte

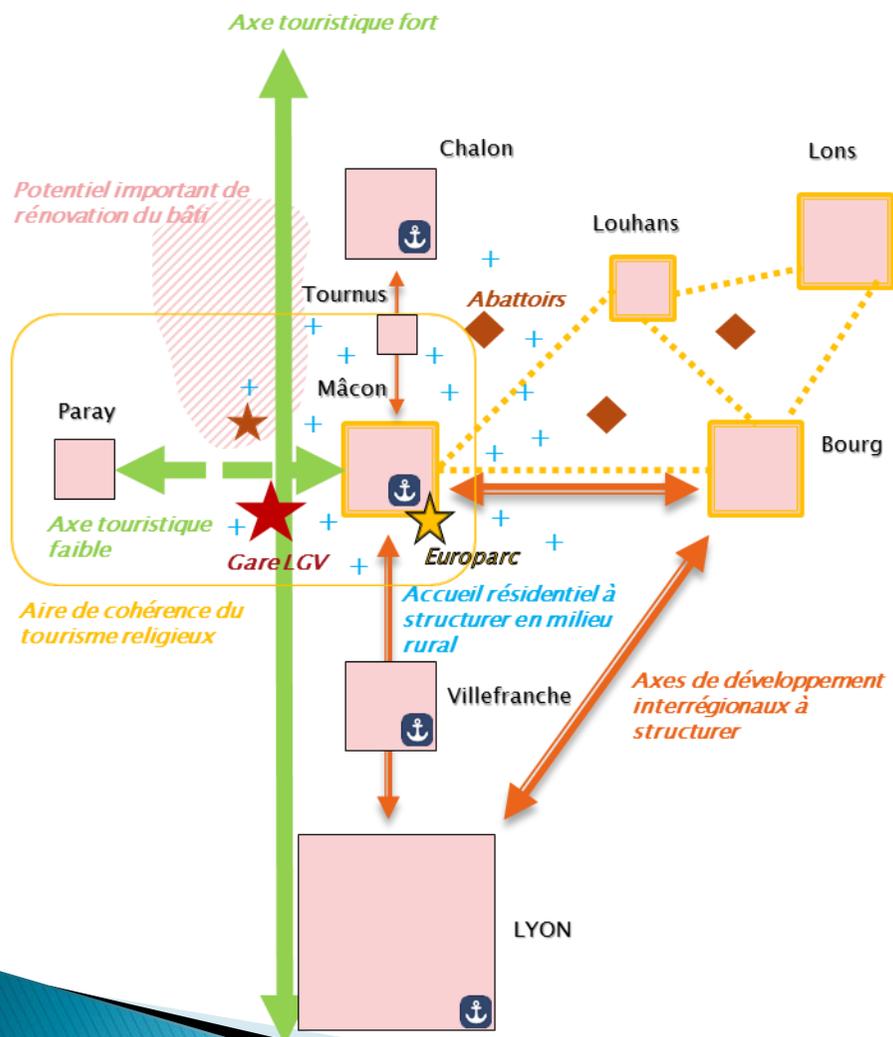
- Stimulation de la demande et organisation de l'offre pour la rénovation en milieu rural
- Valorisation des énergies renouvelables, notamment en lien avec l'agriculture : méthanisation, ressource bois des haies, solaire

Leviers / points de rupture dominants (horizon 2025)

- Moyens déployés pour développer les démarches d'économie territoriales et répondre aux besoins des entreprises
- Evolution du marché « filières courtes » du bœuf charolais (transformation, commercialisation), et moyens déployés pour la mise en tourisme
- Niveau de maintien de l'offre de logements / services / commerces dans les pôles
- Moyens déployés pour développer l'aménagement numérique en milieu rural
- Moyens déployés pour finaliser la mise à 2x2 voies de la RCEA
- Aboutissement du projet de modernisation de la ligne TER de l'Azergue
- Rattachement du territoire au sein des itinérances régionales et connexion aux infrastructures (Eurovélo6, gare TGV)
- Efficacité / intensité des politiques d'accueil sur des populations cibles (télétravailleurs, retraités, étrangers)
- Moyens déployés pour diversifier l'offre touristique, valoriser et structurer le tourisme religieux
- Aboutissement du projet de classement UNESCO de la race charolaise
- Moyens déployés pour la rénovation des centralités urbaines et villageoises
- Moyens déployés par le territoire pour développer l'économie circulaire et collaborative

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.5. Mâconnais Sud Bourgogne



Croissance verte

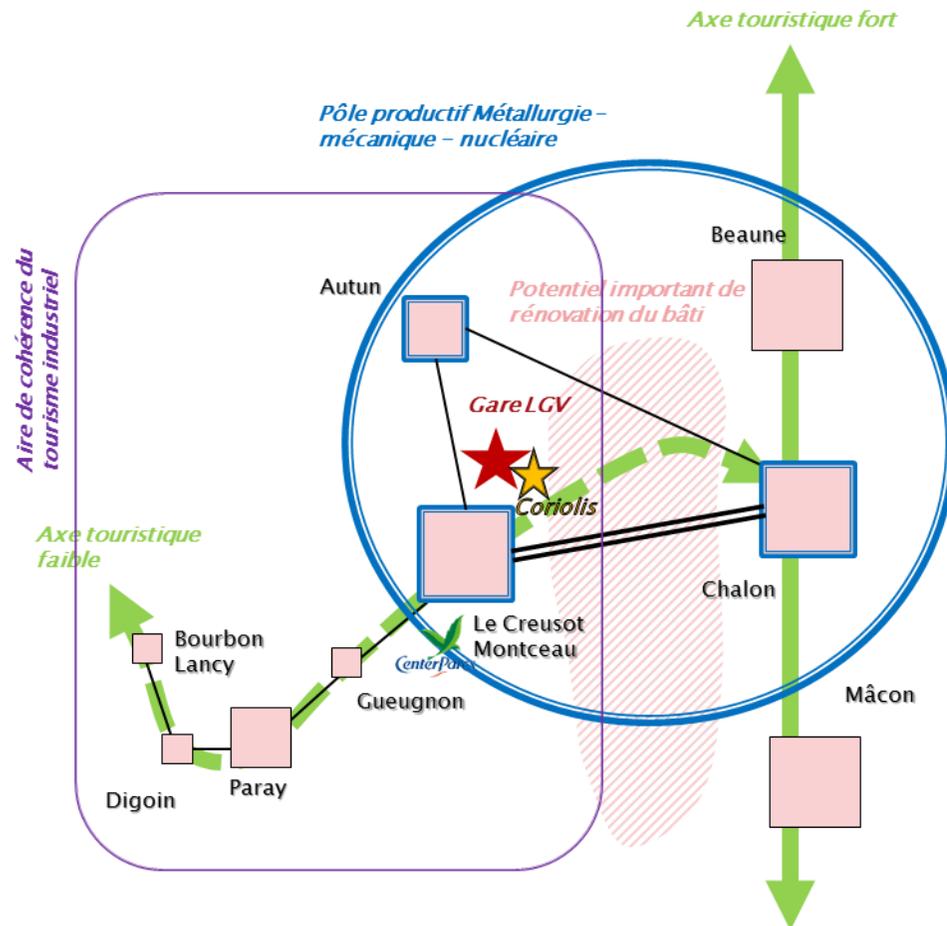
- Accompagnement de la montée en puissance de la rénovation : développement de la demande, organisation de l'offre
- Valorisation des énergies renouvelables : éolien, solaire, méthanisation
- Poursuite du développement des réseaux de ressourceries
- Concrétisation des premières réflexions sur le développement de l'économie circulaire

Leviers / points de rupture dominants (horizon 2025)

- Moyens déployés pour accompagner la structuration la filière agroalimentaire
- Moyens déployés pour structurer la filière numérique
- Moyens déployés pour maintenir l'offre de formation à Mâcon, et positionnement au sein de la Grande Région
- Moyens déployés pour accueillir le desserrement des entreprises de la métropole lyonnaise
- Organisation de l'offre résidentielle sur l'axe PLM et concurrence de l'offre ferrée
- Organisation du développement résidentiel avec l'Ain et le pôle de Bourg en Bresse
- Moyens déployés pour structurer l'offre touristique sur l'axe viticole (échelle régionale + locale)
- Moyens déployés pour finaliser et promouvoir les grandes itinérances touristiques
- Moyens déployés pour diversifier l'offre touristique, valoriser le tourisme religieux
- Moyens déployés pour la rénovation des centralités urbaines et villageoises
- Moyens déployés par le territoire pour développer l'économie circulaire et collaborative

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.6. CUCM



Données clé

Densité de population : 147 habitants / km²

Vacance dans le parc de logements : 10,6%

Dynamique démographique 1999 - 2012 : -0,6% / an

Evolution de l'emploi sur place 1999 - 2012 : -0,8%

Emploi industriel : 23,4%

Emploi tertiaire : 68,4%

Emploi agricole : 2%

Enjeux dominants

Economie productive

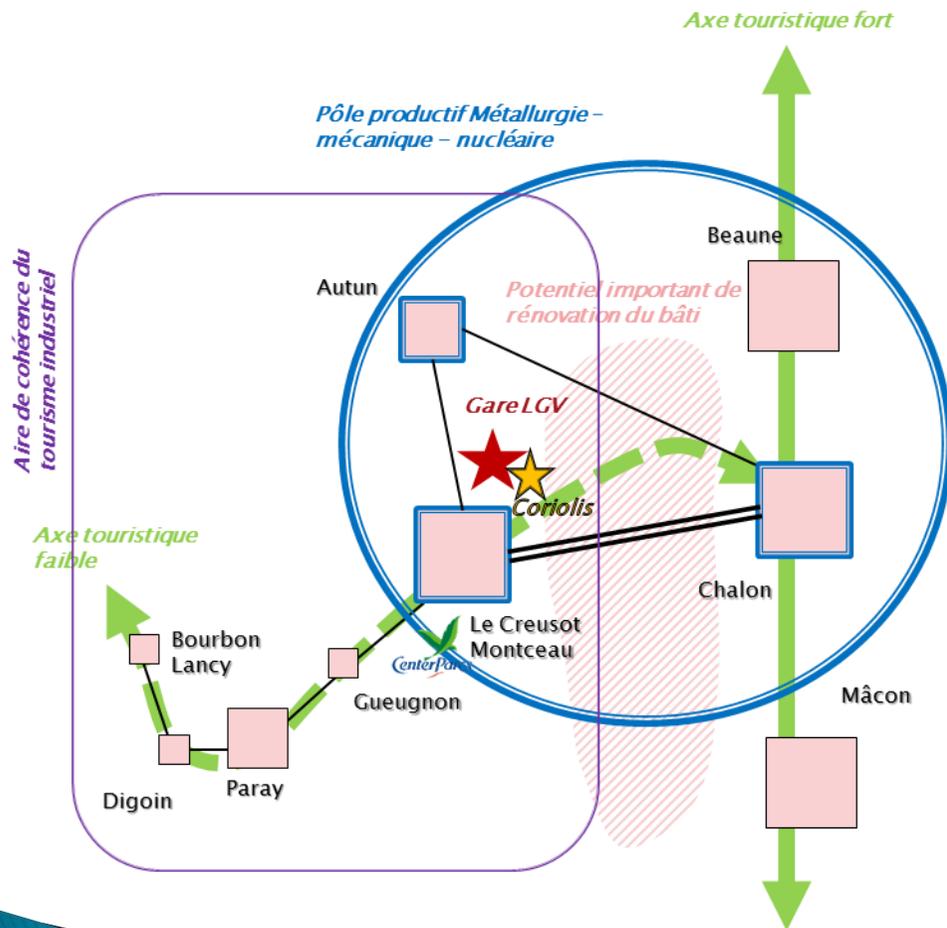
- Soutien du pôle d'activité métallurgie et nucléaire (mise en réseau, GTEC, mobilisation des outils de formation, développement de l'écologie industrielle...), en lien étroit avec Chalon et Autun, et avec un nouveau positionnement au sein de la Grande Région
- Soutien du pôle d'activité mécanique / maintenance - poursuite des efforts engagés avec Mecateam
- Positionnement du pôle du Creusot au sein de la Grande Région en termes de formation
- Développement de l'offre tertiaire sur le site de Coriolis
- Développement des filières courtes et de la commercialisation locale des produits agricoles

Economie présentielle

- Renforcement de l'image et des outils du territoire en termes d'accueil
- Positionnement touristique du territoire avec la LGV et l'axe itinérant du canal du centre (Eurovéloroute 6)
- Développement d'une offre structurée en lien avec Autun et le Charolais Brionnais (patrimoine industriel, gastronomie,...)

8. Zoom « SCOT par SCOT »

8.6. CUCM



Croissance verte

- Accompagnement de la montée en puissance de la rénovation : développement de la demande, organisation de l'offre
- Accompagnement des entreprises pour développer des démarches d'écologie industrielle et d'économie circulaire (plus gros potentiel départemental avec Chalon)
- Développement des énergies renouvelables (méthanisation, solaire)

Leviers / points de rupture dominants (horizon 2025)

- *Evolution du dynamisme des pôles mécanique / métallurgie*
- *Place du Creusot dans la future organisation régionale de l'offre de formation*
- *Moyens déployés pour développer l'accueil d'entreprises sur le site de Coriolis*
- *Organisation de l'offre résidentielle sur le bassin de vie et revalorisation de l'image territoriale*
- *Efficacité / intensité des politiques d'accueil sur des populations cibles (télétravailleurs, actifs du bassin parisien)*
- *Moyens déployés pour structurer l'offre touristique sur l'axe Eurovélo6*
- *Moyens déployés pour finaliser et promouvoir les grandes itinérances touristiques, et les connexions avec la gare TGV*
- *Moyens déployés par le territoire pour développer l'économie circulaire et collaborative*
- *Moyens déployés pour développer les rénovations*

9. Synthèse des enjeux majeurs

La présente synthèse vise à identifier les **enjeux majeurs** qui vont conditionner l'évolution de l'économie départementale au cours des dix prochaines années. Une première analyse des enjeux a été proposée suite à l'élaboration du diagnostic. Cette analyse a été approfondie et complétée dans le cadre d'un atelier participatif organisé le 04 avril 2016, regroupant des acteurs économiques et des territoires.

Cette identification des enjeux majeurs constitue un **point de départ à la deuxième partie de l'étude**, qui vise à identifier les **leviers des politiques d'aménagement** qui pourront être actionnés pour faciliter le développement économique des dix prochaines années.

Les enjeux majeurs identifiés dans le cadre du diagnostic territorial

Economie résidentielle	Economie touristique	Economie productive	Croissance verte
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compétitivité de l'offre d'accueil de populations, en particulier sur les grands axes ferrés ▪ Mutation des services privés de santé pour répondre aux besoins des populations, face à un désengagement public, et à une croissance des besoins (vieillesse, isolement en milieu rural) ▪ Développement des activités de services en milieu rural, rendu possible par le développement de l'aménagement numérique : télétravail, fonctionnalité, e-commerce... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Positionnement « organisé » des acteurs et sites touristiques au sein de la Grande Région, en particulier sur l'oenotourisme, les patrimoines et la gastronomie ▪ Développement du maillage et de la promotion des infrastructures cyclables (Eurovélo 6, connexion Dijon – via Rhône) 	<p>INDUSTRIE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montée en puissance des pôles de compétitivité : Vittagora, Mecateam, PNB, véhicules du futur, vallée de l'Energie ▪ Développement des partenariats R&D – formation – innovation (ENSAM, Ponts et Chaussées, Université,...) ▪ Positionnement départemental sur l'économie numérique ▪ Positionnement départemental sur l'offre logistique (route, fer, fleuve) <p>AGRICULTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de la diversification locale et de l'engraissement ▪ Maintien des équipements et développement de la transformation locale ▪ Croissance de la commercialisation locale et de la reconnaissance « haute qualité » (labels, marketing...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effacement des freins qui limitent le développement des énergies renouvelables (acceptation sociale, mobilisation des ressources) ▪ Développement du marché de la rénovation (structuration de l'offre et de la demande) ▪ Développement des démarches d'économie circulaire et d'écologie industrielle pour mieux valoriser les synergies

9. Synthèse des enjeux majeurs

Les enjeux majeurs identifiés dans le cadre de l'atelier participatif du 04 avril 2016

Enjeux transversaux

Les participants de l'atelier ont souligné l'importance des enjeux transversaux suivants, qui conditionnent à la fois l'évolution de l'économie présentielle et celle de l'économie productive :

- **L'amélioration de la couverture numérique** avec en particulier le développement de la fibre optique et de la couverture en téléphonie mobile, qui conditionne l'attractivité résidentielle mais également la compétitivité des entreprises.

En particulier, l'Ouest du Département et la Bresse Louhannaise souffrent d'une desserte numérique insuffisante. Le Département et la Région souffrent, globalement, d'un retard en termes d'aménagement numérique par rapport à la Région Rhône Alpes Auvergne.

- **Le maintien et l'amélioration** de la qualité de la desserte du département par les **grandes infrastructures** (route, fer, fleuve), qui garantissent l'attractivité résidentielle et la compétitivité des entreprises qui s'implantent sur le territoire. En particulier, les projets suivants ont été cités : amélioration progressive de la RCEA, connexion TER-TGV de Montchanin et développement de la VFCEA, entretien et modernisation des infrastructures multimodales (en particulier portuaires).

Le maintien et le développement de la qualité des infrastructures sont particulièrement importants dans la vallée de la Saône qui accueille des infrastructures majeures (A6, axe ferré Paris Lyon Marseille, axe fluvial de la Saône), mais également au niveau des branches Est-Ouest de la RCEA / VFCEA qui permettent de « connecter » les territoires de l'Ouest du Département avec la vallée de la Saône.

- **L'accompagnement « sur mesure » des entreprises** (en particulier des PME-PMI), en facilitant la mise en réseau, le développement des outils mutualisés de veille et de R&D, l'adaptation et la mise à disposition de l'offre de conseil et de formation, le développement des démarches territorialisées de gestion des emplois et des compétences (GTEC), l'accompagnement pour la digitalisation des activités.

L'accompagnement des entreprises concerne tous les territoires du département, qui se démarque à la fois par la présence de pôles industriels majeurs (qui peuvent être accompagnés via des politiques de filières : clusters, pôles de compétitivités,...) et par la présence de tissus d'entreprises moins denses en milieu rural (qui peuvent être accompagnés via des outils plus territoriaux comme par exemple l'AMDF à Autun pour la formation).

- Le développement d'une **politique d'accueil structurée et lisible** (marketing territorial), que ce soit pour l'accueil résidentiel ou l'accueil d'activités économiques. Il a été souligné que le département souffrait d'un déficit d'image malgré l'importance des atouts à mettre en avant (accessibilité, cadre de vie, coût de la vie, réseaux productifs existants au-delà de l'image « rurale »...).

Le département offre un cadre d'accueil diversifié (urbain, rural) à proximité relative des grands bassins d'emploi de la métropole lyonnaise (au Sud) et de l'agglomération dijonnaise (au Nord, dans une moindre mesure). Cette situation génère des opportunités particulières pour l'accueil d'actifs qui travaillent sur le territoire ou dans les pôles voisins.

9. Synthèse des enjeux majeurs

Les enjeux majeurs identifiés dans le cadre de l'atelier participatif du 04 avril 2016

- Le développement des **coopérations régionales et interrégionales**, en favorisant la mise en réseau à l'échelle de la nouvelle Grande Région et avec la Métropole Lyonnaise

Le département présente une situation très particulière à la frontière avec les régions Rhône Alpes Auvergne et Centre, ce qui fait que les politiques interrégionales sont particulièrement importantes pour son développement. Il partage en outre des particularités avec les départements de l'ancienne région Franche Comté, notamment sur le plan des activités industrielles, ce qui peut générer des opportunités de travail en commun au sein de la nouvelle Grande Région.

Enjeux liés à l'économie résidentielle

Les enjeux suivants ont été considérés comme « majeurs » pour le développement de l'économie résidentielle des 10 prochaines années :

- L'organisation et la promotion d'une **offre de mobilité compétitive**, pour favoriser l'attractivité. En particulier, les participants ont ciblé la valorisation des axes de **transport en commun en direction de la métropole lyonnaise** (axe Lyon – Macon, axe Lyon – Paray), et le développement des outils de déplacement innovants en milieu rural (covoiturage, bus adaptés,...).

Le département présente une situation particulière avec des axes ferrés majeurs, des axes autoroutiers, et des gares TGV, qui desservent à la fois Paris, la métropole lyonnaise et l'agglomération dijonnaise. Ce positionnement est stratégique, car il permet d'ores et déjà d'accueillir des populations nombreuses qui travaillent à l'extérieur du territoire. Il permet également d'accueillir des entreprises qui s'implantent sur le territoire tout en bénéficiant des bonnes conditions d'accessibilité à Dijon et Lyon.

- Le **soutien de l'attractivité des milieux ruraux**, avec en particulier le renforcement des bourgs, le maintien du maillage de l'offre de services et d'emplois, l'amélioration des conditions d'accès aux soins, le développement d'une offre d'habitat innovante pour répondre aux attentes des habitants (personnes âgées, télétravailleurs...). Il a été souligné que la **politique de rénovation de l'habitat** conditionnerait cette attractivité (cf. enjeux « croissance verte »).

Les espaces ruraux du Département, en particulier l'Ouest du département (Autunois, CUCM, Charolais-Brionnais), présentent une fragilité certaine en termes de maintien de l'emploi, des services et de la population. Dans ces secteurs, le renforcement du maillage des bourgs ruraux représente un enjeu important, pour préserver de bonnes conditions d'accès aux services, et ainsi soutenir la démographie rurale.

- Le positionnement du département sur l'**accueil de personnes âgées** et la « **silver economy** », qui passera par le marketing territorial et par un travail sur la santé et le maintien des conditions d'accès aux soins.

L'accueil de populations retraitées représente d'ores et déjà un vecteur de développement dans les espaces ruraux du département, en particulier dans l'Ouest du département (Morvan, Autunois, Charolais Brionnais). Pour ces territoires, ces dynamiques représentent des opportunités à travailler en réunissant des conditions d'accueil qui ne sont pas toujours optimales pour les personnes vieillissantes : mobilité difficile, insuffisance d'accès aux soins. Le maintien des personnes âgées représente un enjeu pour tout le département, car ces personnes sont de plus en plus représentées en proportion.

9. Synthèse des enjeux majeurs

Les enjeux majeurs identifiés dans le cadre de l'atelier participatif du 04 avril 2016

Enjeux liés à l'économie touristique

Les participants ont insisté sur les enjeux suivants concernant l'évolution de l'économie touristique :

- Le **positionnement du territoire** et de ses atouts touristiques au sein de la politique et des produits touristiques de la **nouvelle Grande Région**

Les différentes études touristiques ont montré que la Saône et Loire restait difficile à identifier en tant que destination touristique à part entière, ce qui s'explique par sa situation de carrefour de flux et par la diversité des produits touristiques existants. La destination régionale « Bourgogne » est beaucoup plus identifiée aujourd'hui. De ce fait, l'enjeu consiste plus particulièrement à « ancrer » l'offre départementale de manière visible dans la politique et les produits touristiques régionaux, afin de mieux capter les visiteurs.

- La **structuration de l'offre touristique** (mise en réseau des prestataires, des territoires et des sites, développement de produits ciblés) sur les créneaux suivants :
 - Le tourisme culturel et religieux
 - Le tourisme culturel, historique et patrimonial
 - Le tourisme gastronomique et l'oenotourisme, en recherchant à valoriser les produits locaux
 - Le tourisme industriel
 - Le tourisme vert et cyclable (aménagement et promotion de l'itinérance verte, bleue et rouge)

La Saône et Loire dispose de nombreux atouts sur les filières citées ci-dessus, avec des sites majeurs dans le domaine culturel dans le Sud du département (Paray-le-Monial, Cluny, Taizé, patrimoine roman,...), dans le domaine culturel et patrimonial (patrimoine gallo-romain, médiéval, contemporain,...), dans le domaine gastronomique et oenotouristique (côtes chalonnaise et mâconnaise, positionnement potentiel du bœuf charollais en lien avec le projet de classement du bocage à l'UNESCO,...), dans le domaine du tourisme vert (sites naturels remarquables, positionnement sur l'axe de l'Eurovéloroute 6). L'offre touristique peut être mieux structurée en travaillant à la conception de produits avec les prestataires, et en organisant la promotion coordonnée des différentes filières (à l'image de ce qui a pu se faire ces dernières années sur la côte de Beaune sur l'oenotourisme, avec une forte structuration du réseau de prestataires).

- L'accompagnement spécifique des **projets d'hébergement touristique**, afin de renforcer et de qualifier l'offre à ce niveau sur le territoire départemental

L'offre d'hébergement touristique et en particulier l'offre hôtelière reste assez peu développée dans le département par rapport aux territoires voisins (Beaune, Lyon, Dijon). Sur certains créneaux, des manques sont ressentis (hébergement de groupes, hôtels haut de gamme, services associés à l'hôtellerie). L'enjeu de qualification de l'offre est particulièrement important dans les pôles urbains proches des grands axes (Chalon, Mâcon), mais également dans les pôles plus ruraux.

9. Synthèse des enjeux majeurs

Les enjeux majeurs identifiés dans le cadre de l'atelier participatif du 04 avril 2016

Enjeux liés à l'économie productive – industrie

Concernant le développement des économies et des productions industrielles, les enjeux suivants ont été soulignés dans le cadre de l'atelier participatif :

- La structuration et le **renforcement des écosystèmes industriels**, à l'échelle de la nouvelle Grande Région, afin de tendre vers plus de compétitivité, de faciliter l'innovation et de développer des partenariats « gagnant-gagnant ». En particulier, l'importance du **positionnement des « grandes filières »** (agroalimentaire, mécanique, métallurgie, nucléaire) à l'échelle régionale et nationale a été soulignée, en s'appuyant sur les démarches existantes (clusters et pôles de compétitivité).

La mise en réseau des entreprises industrielles est déjà largement engagée dans le cadre des plus grandes filières de Saône et Loire : Cluster Mecateam sur la mécanique (CUCM), Pôle Nucléaire Bourgogne sur le nucléaire et la métallurgie d'une manière plus générale (Chalonnais, CUCM), Vittagora sur l'agro-alimentaire (Bresse, Val de Saône). Pour ces principaux réseaux, l'enjeu consiste à conforter les travaux engagés en inscrivant les pôles dans les réseaux nationaux (French Tech), et en élargissant la mise en réseau en termes de masse critique. Pour les entreprises qui ne sont pas intégrées dans ces grandes filières, l'enjeu peut être différent en travaillant par exemple sur le rapprochement avec les pôles Franc-Comtois et sur le développement des démarches territoriales multi-filières, à l'image des dynamiques engagées avec l'AMDF sur l'Autunois.

- Le **positionnement logistique du territoire**, avec à la fois un enjeu d'aménagement des espaces logistiques (desserte de ZA équipées, plateformes multimodales et voies fluviales,...) et d'accompagnement « sur mesure » des entreprises logistiques pour faciliter leur implantation.

L'enjeu de positionnement logistique du territoire concerne en particulier le Maconnais et le Chalonnais, qui bénéficient de la proximité de l'axe de l'A6 sur lequel un développement est envisageable. Cela peut également concerner des axes secondaires comme l'A39 (Bresse Louhannaise) ou la RCEA (Charollais Brionnais ou CUCM sur l'axe Est-Ouest).

- L'**appui sur la croissance verte** (cf. enjeux croissance verte) pour ouvrir de nouvelles perspectives, en particulier sur l'éco-innovation industrielle et sur l'économie du BTP (rénovation).
- Le positionnement du département sur le **développement de l'économie numérique**, en développant une offre d'accueil dédiée pour les entreprises de ce secteur en croissance.

L'économie numérique est particulièrement créatrice d'emplois depuis une dizaine d'années, et la Saône et Loire peut prétendre à accueillir des entreprises existantes ou en création, en recherchant une mise en réseau, et en valorisant des atouts qui démarquent le département : proximité de la métropole lyonnaise, coût d'implantation maîtrisé, présence de pôles de compétences en développement sur le territoire (pôle image et son à Nicéphore Cité, ENSAM). L'enjeu de positionnement concerne en particulier le Mâconnais et le Chalonnais.

9. Synthèse des enjeux majeurs

Les enjeux majeurs identifiés dans le cadre de l'atelier participatif du 04 avril 2016

Enjeux liés à l'économie productive – agriculture

Concernant le développement des économies et des productions agricoles et forestières, les enjeux suivants ont été soulignés dans le cadre de l'atelier participatif :

- La **relocalisation de la valeur ajoutée liée aux productions agricoles**, en travaillant en particulier sur :
 - le renforcement des **filières qualitatives** reconnues (IGP, AOP)
 - la **diversification locale** (engraissement, production d'énergies biomasse en lien avec la croissance verte)
 - le développement la commercialisation en « **filières courtes** », en positionnant le département en lien avec la Grande Région et la Métropole Lyonnaise

Les productions agricoles du Département, à l'exception des productions viticoles, sont majoritairement commercialisées en filières « longues » avec une valeur ajoutée qui reste limitée, que ce soit pour la production de viande dans le Charollais ou pour la production de céréales, volailles et lait dans la Bresse. Le développement des signes de qualité « Bœuf de Charolles » et « Volaille de Bresse » reste limité du fait des contraintes apportées par les cahiers de charges. Toutefois, ce sont des outils importants pour mieux valoriser les produits dans le cadre des filières courtes. Concernant la diversification, le département bénéficie d'un vrai potentiel d'engraissement local en valorisant les productions végétales de la Bresse (complémentarité Est-Ouest) et en développant l'énergie biomasse en particulier dans le secteur du Charollais (présence de bocage importante, présence de gisements d'effluents pour la méthanisation).

- La **structuration de la filière bois**, pour mieux valoriser la ressource locale (production d'énergie en lien avec la croissance verte, écoconstruction,...).

Le développement de la filière bois représente une opportunité pour le territoire, du fait de la présence d'une ressource importante (massif du Morvan en premier lieu), et du fait de l'existence d'entreprises dans le domaine de la transformation locale (chaufferies bois, ameublement, construction bois). Le développement de la production primaire concerne en particulier l'Ouest du Département, et la valorisation secondaire concerne l'ensemble du territoire (possibilités de valorisation dans les agglomérations de la vallée de la Saône).

- La **protection durable des espaces agricoles**, avec un enjeu particulier souligné sur les abords des villes (couronnes adaptées pour les cultures spécialisées en filières courtes)

L'enjeu de protection des espaces agricoles ne doit pas être oublié, et reste particulièrement important pour préserver le potentiel productif du territoire, et en particulier les terres périurbaines autour des villes et villages dynamiques de l'Est du département (Mâconnais, Chalonnais, Bresse Louhannaise), qui sont les premières consommées par l'urbanisation.

9. Synthèse des enjeux majeurs

Les enjeux majeurs identifiés dans le cadre de l'atelier participatif du 04 avril 2016

Enjeux liés à la croissance verte

Les enjeux suivants ont été soulignés concernant le développement de la croissance verte sur le territoire :

- Le renforcement de **l'intégration énergétique des territoires**, en veillant en particulier :
 - à développer les productions d'énergies renouvelables, véritable ressource pour le territoire : éolien, solaire, hydraulique, biomasse en lien avec la diversification agricole
 - à organiser les économies d'énergie pour les habitants et pour les entreprises, dans une logique d'optimisation des coûts

La Saône et Loire se caractérise par une multiplicité de potentiels de production d'énergies renouvelables, qui diffère suivant les secteurs considérés (biomasse dans l'Ouest du département, solaire dans le Sud du département, éolien dans le nord de la Bresse,...). La valorisation des énergies locales, au même titre que les économies d'énergies, représentent des pistes de réflexion importantes pour favoriser la création (et l'économie) de richesses.

- Le **développement de l'économie circulaire** (mutualisation des biens et des services, mises en synergie) **et des industries vertes** (éco-innovations, matériaux renouvelables,...), dans une logique de compétitivité et de positionnement stratégique des filières industrielles.

Le développement de l'économie circulaire représente une piste de réflexion importante dans les secteurs où les tissus industriels sont les plus denses (Autunois, CUCM, Chalonnais en particulier). La densité des tissus permet d'envisager des mutualisations et mises en synergies intéressantes, sous réserve d'une réflexion en réseau sur ces sujets. Le positionnement du territoire sur l'éco-innovation peut également être une piste de réflexion, en s'appuyant sur les industries existantes qui bénéficient de compétences et de savoir-faire développés (par exemple pour le recyclage industriel).

- Le **développement de l'économie de la rénovation**, en facilitant l'émergence de la demande (publique, privée) et en accompagnant la structuration des entreprises du BTP (formation, mise en réseau des compétences,...)

Plusieurs initiatives ont été lancées à l'échelle départementale sur le développement de l'économie de la rénovation (AMDF à Autun, filière Rénovia Bourgogne, initiatives territoriales dans le Chalonnais et le Mâconnais). Le potentiel de rénovation est particulièrement important dans les principaux pôles urbains, mais également de manière diffuse en milieu rural.

- Le **reconquête des friches industrielles** et le développement du renouvellement urbain, qui représentent des opportunités en termes de chantiers d'avenir

La reconquête des friches urbaines représente un potentiel de développement, qui nécessite des compétences importantes en termes de BTP, de recyclage, de dépollution des sols... Le développement du renouvellement dans les principaux pôles urbains du département peut représenter une manne de croissance pour les entreprises de ces secteurs.

- Le **développement de l'économie collaborative et de l'économie sociale et solidaire**

Le développement de l'économie collaborative et de l'ESS représente un potentiel à l'échelle départementale, où elles restent finalement assez peu développées par rapport aux départements voisins (Jura, Côte d'Or, Région Rhône Alpes Auvergne). Il s'agit d'un potentiel à valoriser, en accompagnant les porteurs de projets et en valorisant les programmes de développement existant au niveau régional et national.

10. Bibliographie et références

Bibliographie principale

- Étude « Analyse des zones d'activités économiques sur le département de la Saône-et-Loire » – *DDT71, 2012*
- Étude « Etude sur l'ouest de la Saône-et-Loire » – *DDT71, 2011*
- Étude « Analyse systémique de la Bourgogne : Constitution d'un référentiel de compréhension des systèmes territoriaux dans les champs de compétence du MEDDE et MLETR » – *DREAL Bourgogne, 2014*
- Etude « Armature commerciale et comportements d'achats des ménages en Saône-et-Loire » – *AID observatoire, 2012*
- Etude stratégique sur les dynamiques inter-relationnelles entre Lyon et le sud de la Saône-et-Loire – *CG71/ Préfecture Saône-et-Loire, 2013*
- Étude « Le Maconnais, entre autonomie et influence lyonnaise » – *INSEE Bourgogne, janvier 2014*
- « Les relations entre les agglomérations de Lyon et de Mâcon : qualifier et caractériser les liens, identifier les scènes de coopérations » – *CETE Lyon, novembre 2013*
- Démarche SIRIUS « Saône et Loire 2030 » – *Conseil Départemental 71*
- Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT Bourgogne) – *Région Bourgogne Franche Comté*
- Étude « Le Grand Mâconnais : une vitalité économique et démographique aux portes du Grand Lyon » – *INSEE Bourgogne Février 2012*
- Étude « L'emploi en Bourgogne Franche-Comté La région la plus industrielle de France » – *INSEE Franche-Comté, avril 2015*
- Étude « Bourgogne Franche-Comté : les grands établissements de la sphère productive » – *INSEE Bourgogne avril 2015*
- Étude « Le grand Maconnais » – *INSEE Mars 2007*
- PRAD Bourgogne – *2013*
- PDH de Saône-et-Loire 2011-2016, *novembre 2011*
- Chiffres clés de Saône et Loire – *CCI, 2015*
- Etude « Saône et Loire 2015 » – *CCI, 2008*
- Scenarios « Bourgogne 2030 » – *CESER Bourgogne*
- Livre blanc « Osons l'économie circulaire en Bourgogne » – *Fédération Régionale des Jeunes Chambres Economiques de Bourgogne*
- *Schéma Régional du développement économique et de l'innovation 2014 2020* – *Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté*
- Schémas de cohérence territoriaux existants ou en cours d'élaboration à l'échelle du département et des territoires limitrophes

10. Bibliographie et références

Entretiens réalisés dans le cadre de l'étude

- M. Gilbert Payet, Préfet de Saône et Loire
- Tania Rizet, directrice du Pays Charolais Brionnais
- Hubert Joby, responsable Autun Morvan Développement Formation (AMDF)
- Yves Largy, élu à la Chambre d'Agriculture 71
- Frédéric Debleds, directeur du Cluster Mecateam
- Agnès Ramillon, responsable de la Mission Développement Economique, Grand Chalon
- Anthony Joubert Laurencin, directeur de l'ADEMVAl
- Emmanuel Garcia Piqueras, directeur de Bresse initiative
- Régis Lavina, directeur de l'Agence de Développement Touristique et de Promotion du Territoire de Saône et Loire
- Sylvain Riffard, chef de service « Développement des territoires et Santé », Conseil Régional
- Bernard Echalié, Président de la CCI71
- Pascal Leyes, Directeur de la CCI71
- Laurent Manson, Responsable du Pôle Etudes Economiques – Urbanisme – Fichier des entreprises, CCI71
- Sophie Dubreuil, chargée d'études économiques, Chambre d'agriculture 71
- Nicolas Briet, Directeur régional juridique et du pôle conseils et formalités, Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Christine Loisy, Responsable de service Pôle Développement des Entreprises et des Territoires, Chambre des Métiers et de l'Artisanat